

# Réouverture graduelle des lieux de culte, des plages et des lieux de détente p. 24

CÔTES ESPAGNOLES

## Un mort et sept harraga portés disparus

Lire l'article de Houari Barti page 4

DEUX PERSONNES ARRÊTÉES

Ils organisaient des excursions en plein confinement

Lire l'article de K. Assia page 11

AÏN EL TURCK

Rush sur les plages en dépit de l'interdiction d'accès p. 11

TLEMCEN

25 personnes condamnées pour tentative d'agression

Lire l'article de Khaled Boumediene page 12

## OPINION

Algérie : le pétrole, c'est l'enfer ; l'eau c'est la vie !

Par A. Boumezrag p. 20

RACHAT ET MATIÈRES ESSENTIELLES

## Le ministère de l'Education dément les rumeurs sur le bac

Lire l'article de M. Aziza page 3



Ph.: Arch.



L'OMS AVERTIT  
Peut-être jamais de solution miracle contre la pandémie p. 13

COVID-19

«70 à 75% des citoyens seront vaccinés»

Lire l'article de R. N. page 2



Covid-19

## «70 à 75% des citoyens seront vaccinés»

R. N.

Le ministre de la Santé, Pr. Abderrahmane Benbouzid, a déclaré hier, lors d'une émission de la radio Chaîne 1, qu'environ «70 et 75% de la population seront soumis au vaccin contre le coronavirus», lorsque ce dernier sera disponible. M. Benbouzid confirme ainsi les propos du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, qui a affirmé, la veille, que l'Algérie «sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin».

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, a également indiqué que «le Comité scientifique déterminera la quantité requise et les catégories qui auront la priorité» en cas de vaccin anti-Covid.

Le ministre de la Santé estime que les praticiens de la Santé et les personnes souffrant de maladies chroniques auront la priorité pour recevoir le vaccin, soulignant, en même temps, qu'il est encore trop tôt pour parler de l'utilisation du vaccin, précisant que, pour le moment, le seul pays qui est entré dans la troisième étape pour enregistrer le vaccin est la Russie. Selon M. Benbouzid, il existe «d'autres laboratoires qui ont atteint des stades avancés dans la production de vaccins, notamment des laboratoires chinois, britanniques, américains et russes», ajoutant que l'Algérie entretient des relations de coopération et des contacts avec un certain nombre de ces laboratoires tels que Pfizer et Zenica. Le ministre de la Santé a également révélé qu'il rencontrera la «semaine prochaine» les ambassadeurs de la Chine, la



Russie, les États-Unis et la Grande-Bretagne pour «discuter de la question du vaccin (anti-Covid)». Il a également précisé que le choix du vaccin «se fera sur la base du dossier scientifique» et à la condition «qu'il soit utilisé dans le pays du laboratoire fournisseur» et qu'il ait «prouvé son efficacité».

Evoquant le volet épidémiologique, le ministre estime que la situation est «maîtrisée» et «stable dans de nombreux hôpitaux dans plusieurs wilayas».

D'autre part, Benbouzid a expliqué que les enquêtes ont montré que la pénurie d'oxygène était due à une surconsommation.

Pour rappel, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad a déclaré dimanche que l'Algérie «sera parmi les premiers pays à acquérir le vaccin anti Covid-19». Cette déclaration a été faite à la presse, à l'issue d'une réunion ministérielle

consacrée à l'exploration du marché des vaccins anti-coronavirus, à laquelle ont pris part plusieurs ministres, ainsi que le directeur général de l'Institut Pasteur.

Le Premier ministre a relevé que «plusieurs indicateurs confirmant que bon nombre de laboratoires avaient atteint la 3<sup>e</sup> étape, à savoir : les essais sur les humains, afin de s'assurer de l'efficacité du vaccin et de son effet positif sur la santé humaine».

Pour M. Djerad, lorsque viendra l'étape du vaccin, l'Algérie affrontera «un autre défi» après ceux de la «réalisation des tests de dépistage et l'acheminement des équipements et du matériel de protection à bord des avions de l'Armée nationale populaire (ANP)», «la garantie des bavettes», et «l'utilisation de la Chloroquine, grâce à laquelle nous avons réussi à protéger la santé des patients atteints du virus».

Publicité

**DJEZZY 'BINATNA'**

Je me connecte sur la Djezzy App, j'ajoute les membres de ma famille et je partage de l'internet et des appels comme je veux

**ET TU PARTAGES AVEC TES PROCHES**

50 <sup>Go</sup>	+ APPELS ILLIMITÉS VERS DJEZZY	+ 4000 DA D'APPELS VERS LES AUTRES RÉSEAUX
------------------	--------------------------------	--

## ANALYSE

Abdelkrim Zerzouri

### Restrictions selon les humeurs ?

Covid-19, dont l'ampleur de la pratique de tests demeure la référence sur ce plan. On parle, ainsi, de pays à risque élevé où la propagation du Covid-19 bat des records sans aucun signe de stabilisation ou de recul de l'épidémie, excluant tout contact avec ses sujets, et de risque moindre jaugé à l'aune de la maîtrise de l'évolution de l'épidémie du Covid-19, autorisant de facto les échanges et les voyages. Contrairement, donc, au confinement mondial et à la fermeture quasi planétaire des frontières, le déconfinement ne va pas sans provoquer des grincements de dents dans les pays concernés par les restrictions de voyages. C'est le cas de le dire pour l'Algérie, qui a été retirée de la liste des pays dont les ressortissants étaient autorisés à voyager dans l'espace Schengen. Pourquoi ? La recrudescence des contaminations. Une décision qui a été mal accueillie par Alger, où l'on rappelle que cette décision est «sans effet pratique», puisque le pays a décidé de garder ses frontières fermées. Le ministère des Affaires étrangères a fait part de sa surprise et son incompréhension devant une telle décision, soulignant dans ce contexte que les moyens et les efforts colossaux engagés par l'Etat sont sans nul pareil dans de nombreux pays, où sont enregistrées de plus graves situations, avec des cas de contamination de loin supérieurs à ceux recensés en Algérie. On pouvait invoquer le principe de reciprocité dans le contexte de ce retrait de l'Algérie de la liste des pays dont les ressortissants sont autorisés à circuler dans l'UE, mais en aucun cas on ne peut attribuer cette décision à une aggravation de la situation épidémiologique. En attendant une évolution de la situation, la liste en question étant sujette à une actualisation chaque 15 jours, devrait-on s'attendre à une application du principe de reciprocité par l'Algérie dans le cas d'une réouverture de ses frontières ?

**Rachat et matières essentielles****Le ministère de l'Education dément les rumeurs sur le bac**

**Le ministère de l'Education a démenti, hier, l'information ou plutôt les rumeurs concernant de prétendues décisions d'adoption d'un système de rachat pour l'examen du baccalauréat session 2020, et que les épreuves ne concernent que les matières essentielles.**

**M. Aziza**

**D**e fausses informations qui ont été largement relayées à travers les réseaux sociaux suscitant la réaction rapide du département de Mohamed Ouadjaout. Des décisions qui ont été attribuées au ministère de l'Education, faisant état de l'adoption du rachat pour les élèves ayant obtenu une moyenne de 9/20 à l'examen du bac et que ce dernier concerne uniquement les matières essentielles. Les responsables du ministère de l'Education ont précisé dans le communiqué rendu public hier que «ces informations sont dénuées de tout fondement et n'ont pour but qu'induire en erreur l'opinion publique, démoraliser et déstabiliser les élèves dans cette période décisive, à savoir la préparation d'un examen qui nécessite la quiétude, la concentration et l'accompagnement». Le ministère a appelé tout un chacun à faire preuve de vigilance et à vérifier les informations auprès de la source officielle par la consultation quotidienne du site électronique du ministère et ses pages officielles sur les réseaux sociaux. Et d'appeler les élèves aussi à faire preuve de vigilance et de détecter les informations relayées en dehors des canaux officiels du ministère de l'Education. Un faux document attribué au ministère de l'Éducation nationale a circulé ces deux derniers jours, sur les réseaux sociaux, faisant état que le département de M. Ouadjaout a pris la décision de racheter ceux qui ont obtenu une moyenne de 9/20 et que les candidats n'auront à concourir que dans les matières essentielles. Par ailleurs, les responsables du secteur de l'éducation ont annoncé, dans un autre communiqué, l'élargissement de la diffusion de la chaîne publique «El Maarifa» lancée le mois de mai dernier. Cette

chaîne consacrée à l'enseignement à distance, dont la diffusion est assurée via le satellite Alcomsat 1, pourra être désormais captée via le satellite Nilesat. Et ce, pour faciliter à tous les candidats du brevet et du baccalauréat l'accès à cette chaîne éducative qui assure des cours d'enseignement et de soutien, des exercices avec solutions, et un accompagnement psychologique aux élèves. Meziane Meriane, coordinateur national du Syndicat national autonome des professeurs de l'enseignement secondaire et technique (Snapest), a affirmé que la présentation des cours et des exercices avec la méthodologie (classique) adoptée n'est pas efficace. Il propose aux enseignants mobilisés à assurer la révision à travers cette chaîne, de permettre aux élèves de télécharger 48 heures avant, les exercices proposés, laissant le temps à ces derniers de les résoudre pour revenir après en proposant la correction en direct. Pour Meziane Meriane, il ne suffit pas seulement de lancer une chaîne, mais il faut surtout chercher l'efficacité et essayer de faire adhérer le maximum de candidats, tout en prenant en compte les différences de niveaux d'acquisition (excellent, moyen, faible). Pour Zoubir Rouina, président du Conseil des lycées d'Algérie (CLA), la grande majorité des candidats sont déjà branchés sur les sites des cours de soutien à travers leurs téléphones portables et par le biais des réseaux sociaux. D'autres, ceux qui préfèrent le contact direct avec l'enseignant font leur révision à travers les cours particuliers en catimini, dans ce contexte de crise sanitaire, regrette-t-il. Pour le président du CLA, la chaîne de télévision n'apportera pas grand-chose avec les méthodes d'apprentissage classiques, il faut penser à des méthodes interactives pour motiver les candidats, a-t-il préconisé.

**La fermeture des mosquées fait toujours parler d'elle****Mokhtaria Bensaâd**

**L**a réouverture des mosquées en cette période de pandémie, un sujet qui revient de nouveau, après la fête de l'Aïd, passée, exceptionnellement, pour cette année, sans la prière de l'Aïd. La Fédération algérienne des consommateurs (FAC), l'Association algérienne de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE) et le Syndicat national indépendant des imams et du personnel du secteur des affaires religieuses et des wakfs plaident, chacun de son côté, pour l'autorisation des prières dans les mosquées avec respect strict des mesures sanitaires et l'implication de tous les acteurs, institutions et société civile dans l'en-cadrement de cette opération.

Si la fédération des consommateurs a lancé un appel au président de la République demandant instantanément la réouverture des mosquées, l'association de protection des consommateurs a émis le souhait de voir ces lieux ouverts, tandis que le syndicat des

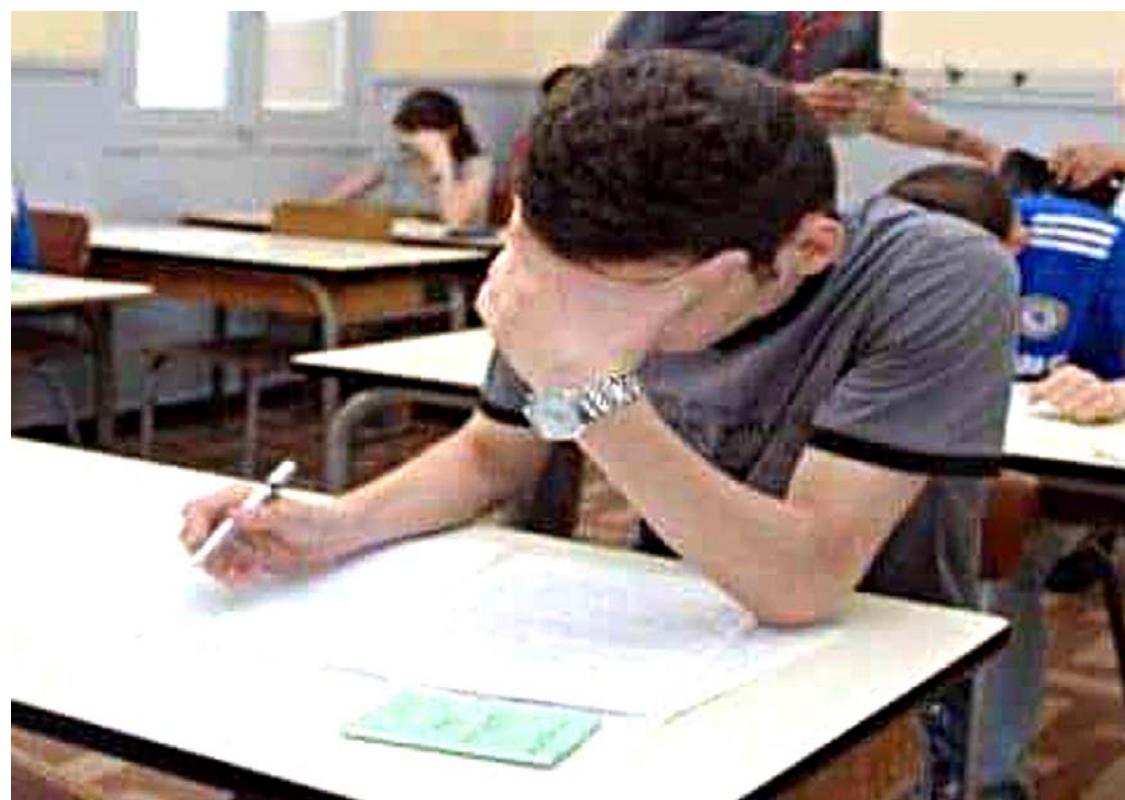
imams demande la révision de la décision de fermeture des mosquées.

Dans un communiqué rendu public, la fédération plaide pour le retour des fidèles aux mosquées pour accomplir les cinq prières sans la prière du vendredi qui enregistre un afflux important vers ces lieux. Pour le président de la fédération, Zaki Hariz, contacté hier, « il n'est pas normal que des administrations telles que la poste, les banques soient ouvertes et le transport en commun autorisé et les mosquées toujours interdites alors que le risque de contamination est minime par rapport aux autres espaces ouverts ». Le premier responsable de la FAC estime qu'il suffit d'appliquer un protocole sanitaire au sein des mosquées avec l'implantation des associations religieuses, les associations de la société civile. « Ces acteurs » doivent, a expliqué le président de la FAC, signer une déclaration sur l'honneur avec la direction des affaires religieuses pour le respect du protocole sanitaire et aussi prévoir des visites de contrôle inopinées pour s'assurer du bon déroulement des prières.

Bien qu'elle a émis le souhait de voir les mosquées ouvertes, l'association de protection et d'orientation des consommateurs reste convaincue que la conviction religieuse, l'affection et les sentiments doivent concorder avec prévention sanitaire. Le président de l'APOCE, Mustapha Zebdi, contacté hier, a expliqué que « l'APOCE souhaite l'ouverture des mosquées mais le dernier mot doit revenir aux spécialistes de la santé et notamment la commission chargée de suivre l'évolution de la pandémie. Nous ne pouvons pas nous prononcer sur la question du fait que c'est la commission qui doit décider. Nous avons établi une feuille de route dans ce sens et nous travaillons avec le syndicat des imams pour que la réouverture des mosquées se passe dans de bonnes conditions et de façon progressive. Nous sommes en guerre contre cette pandémie et tous les efforts doivent concorder pour maîtriser la situation. Bien que nous ayons certaines réserves sur les décisions de la commission, nous avons

décidé de ne pas réagir et laisser la commission faire son travail ».

Quant au syndicat des imams, il a plaidé pour la révision de la décision de fermeture des mosquées depuis mars dernier et l'ouverture de ces lieux progressivement. Le président du syndicat, Djamel Ghoul, contacté hier, a souligné que « le syndicat a demandé la révision de la décision de fermeture des mosquées et l'autorisation des prières sous l'encadrement des imams, des associations religieuses, les étudiants du Coran, les scouts, les associations locales, la direction des affaires religieuses, la protection civile et la sûreté en cas de nécessité ». Le syndicat des imams demande une réouverture selon la propagation du Covid-19 dans chaque wilaya. Pour les wilayas en déconfinement, les mosquées doivent être ouvertes avec respect des mesures sanitaires. Pour les grandes wilayas, telles que Oran et Alger, les mosquées doivent être ouvertes uniquement pour la prière du vendredi en veillant au respect strict des mesures sanitaires.


**Raïna Raïkoum**

Amine Bouali

**Des départs plus grands !**

essentielles peut-être il avait frôlées sur les routes et si le regard qu'il jetait dorénavant sur le monde était plus indulgent qu'avant ses perpétuels

départs. Dans la tradition des écrivains voyageurs, il rapportait de ses lointaines expéditions des reportages colorés qu'il faisait paraître dans les journaux ou sous forme de livres.

Son plus beau voyage aura été finalement l'écriture. Il restait maintenant cloîtré des heures, penché sur une feuille blanche à essayer de trouver le mot juste. L'attrait de nouveaux espaces faisait toujours gambader son esprit mais s'il partait moins souvent sur les chemins du monde, désormais, « il inventait des départs plus grands ! » (dit le poète El-Mutanabbi).

**Alger**  
**Quatre ans de prison requis contre Drareni, Belarbi et Hamitouche**

**L**e procureur de la République près le tribunal de Sidi M'hamed a requis, hier, une peine de 4 ans de prison ferme, une amende de 100 000 DA

ainsi que 4 ans de privation des droits civiques à l'encontre de Khaled Drareni, Samir Belarbi et Slimane Hamitouche, selon le comité national pour la libéra-

tion des détenus (CNLD). Pour rappel début juillet, le juge d'instruction avait ordonné la mise en liberté provisoire de Samir Belarbi et Slimane Hamitouche.

**La sortie des plaisanciers au large interdite**

**L**es services de la wilaya d'Oran ont décidé d'interdire la sortie des embarcations de plaisance au large du littoral oranais pour une période de 15 jours renouvelable, a-t-on appris lundi auprès des services de la wilaya

Cette décision intervient sur proposition du directeur de la réglementation et des affaires générales (DRAG), a-t-on indiqué, ajoutant qu'elle intervient aussi en application du décret exécutif 168-20 du 29 juin 2020 portant sur le prolon-

gement du confinement partiel dans le cadre des mesures de prévention contre la propagation du coronavirus. La même source a ajouté que «toute infraction à cette décision exposera son auteur aux sanctions prévues par la loi».

## Côtes espagnoles Un mort et sept harraga portés disparus

Houari Barti

**L**e corps sans vie d'un Algérien a été repêché hier par les services de sauvetage en mer espagnols au large des côtes d'Almeria. Trois autres harraga ont pu être repêchés saints et saufs dans la même journée alors que sept autres sont toujours déclarés disparus. Le premier sauvetage a été effectué par un navire qui se trouvait dans la région, à environ 70 miles nautiques au large des côtes d'Almeria. Selon différents comptes rendus de la presse espagnole, le navire en question a fait descendre un bateau pour aider une personne à l'eau et, grâce au témoignage de ce dernier, vers 9 heures, le centre de sauvetage maritime a reçu des informations selon lesquelles une embarcation clandestine occupée par une dizaine de harraga avait chaviré. Citant un porte-parole du centre de sauvetage maritime, les mêmes sources affirment que l'homme secouru a déclaré qu'il voyageait dans une embarcation sur laquelle se trouvaient «dix ou onze personnes».

Pour cette raison, Salvamento a mobilisé l'hélicoptère «Helimer

220» dans la zone et a sauvé deux autres harraga de l'eau et repêché le corps sans vie d'un troisième. L'hélicoptère, qui a dû retourner à la terre ferme pour se ravitailler en carburant, a été remplacé par un avion de reconnaissance, «Sasemar 101», pour poursuivre les recherches. Les mêmes sources signalent, par ailleurs, la présence dans les eaux internationales, non loin de la zone de recherche, «d'un patrouilleur mobilisé par le secours des Algériens». A noter qu'entre vendredi et samedi, les services de sauvetage espagnols ont pu intercepter 52 immigrants clandestins présumés algériens arrivés sur les côtes à bord de cinq embarcations. Samedi, deux barques ont été interceptées, l'une à La Azohía (Cartagena) avec quinze migrants et plus tard, vers 19 heures, une autre avec onze. Tous ont été emmenés au quai d'Escombreras. La veille, vendredi soir, la Guardia Civil y Salvamento Marítimo ont intercepté trois embarcations qui tentaient de rejoindre la côte régionale avec un total de 26 immigrants, tous d'origine algérienne, dont deux femmes et deux mineurs, selon des sources de la délégation gouvernementale.

## Une tentative d'émigration clandestine avortée Deux passeurs arrêtés



K. Assia

**U**ne tentative d'émigration clandestine à destination des côtes espagnoles a été avortée par les services de la Sécurité de la daïra d'Aïn El Turck. Deux passeurs et huit candidats à l'émigration clandestine ont été appréhendés par les policiers à la suite d'une opération de contrôle effectuée au boulevard de la République en plein cœur de cette commune balnéaire. Les policiers ont repéré six jeunes se dirigeant vers la plage, portant des sacs à dos. Lors de leur fouille, il a été découvert en leur possession des sommes d'argent totalisant 630 euros. L'enquête préliminaire a révélé que les jeunes devaient se rendre à la plage Cap Falcon où ils avaient rendez-vous avec deux passeurs chargés d'organiser leur traversée clandestine vers l'Europe

moyennant un montant de 200 millions de centimes. Poursuivant leurs investigations, les policiers ont identifié les deux présumés passeurs qui ont été arrêtés chez eux. Ils ont été présentés à la justice et placés sous mandat de dépôt.

Notons qu'une brigade régionale spécialisée dans la lutte contre l'émigration clandestine, relevant de l'Inspection régionale de la police de l'Ouest a été créée dans la wilaya d'Aïn Témouchent. Elle a pour mission de renforcer le dispositif de contrôle et de lutter contre l'immigration clandestine et connaître le mode opératoire des réseaux impliqués. Les services de la police relevant de l'Inspection régionale de la police de l'Ouest ont traité en 2019, quelque 129 affaires d'émigration clandestine et arrêté 266 individus dont 11 femmes et 2 mineurs en 2019.

## Alimentation en eau potable

### Une consommation «record» à l'origine des perturbations durant l'Aïd El Adha

**L**e Directeur général de l'Algérien des eaux, (ADE), Amiroche Ismaïl, a indiqué, dimanche, que les perturbations d'approvisionnement en eau potable (AEP) enregistrées dans nombre de communes et de régions du pays, durant l'Aïd El Adha, étaient dues à "une consommation record" dépassant les capacités de stockage et de distribution disponibles. "La consommation quotidienne moyenne au niveau national a été supérieure à 10.000.000 m<sup>3</sup>/jour, ce qui est +un record+", a-t-il précisé lors d'une conférence de presse, organisée par le ministère des Ressources en eau pour évaluer le service public d'AEP durant les deux jours de l'Aïd. Il a ajouté que "ce volume, qui équivaut en temps normal à une consommation de 24 h, a été consommé entre 5h00 et 14h00, soit 5 heures, voire 4 heures dans certaines wilayas".

Le premier responsable de l'ADE a souligné que ce phénomène n'est pas propre à l'Algérie mais à la plupart des pays musulmans lors des fêtes religieuses, "d'où le recours de certains pays à la réglementation de l'abattage collectif au niveau des abattoirs et lieux réservés à cet effet pour une meilleure maîtrise de la ressource hydrique". Il faut tenir compte aussi du confinement sanitaire imposé en raison de la pandémie du nouveau Coronavirus et de la hausse des températures, pour expliquer cette consommation record, a-t-il poursuivi. Il n'y a pas de solution à une consommation +record simultanée et occasionnelle, car aucun pays ne peut engager une optimisation de ses capacités de stockage et réseaux de distribution, qui nécessitent de lourds investissements pour un pic de consommation, généralement, enregistré une fois par an, a-t-il soutenu.

Soulignant les mesures pratiques et techniques prises pour garantir la continuité du service public d'AEP, durant les deux jours de l'Aïd, le même responsable a fait état de l'utilisation à pleine puissance de l'ensemble des infrastructures de production et de pompage, le remplissage de tous les réservoirs, la mise en place d'un programme d'approvisionnement par citernes, la réparation des fuites au niveau de toutes les wilayas et la mobilisation des permanences dans toutes les unités ADE. Il a rappelé, en outre, l'appel à la solidarité nationale lancé par le ministère des Ressources en eau, une semaine avant l'Aïd, pour la rationalisation de la consommation de l'eau et la lutte collective contre tous les phénomènes de consommation excessive et de gaspillage de cette ressource vitale. Néanmoins, a-t-il relevé, des perturbations ont été enregistrées dans certaines wilayas, communes et régions, notamment en haute altitude en raison du faible débit, de coupures d'électricité et d'incidents survenus sur le réseau.

#### CINQUANTE- CINQ MILLIARDS DE DA DE CRÉANCES

Répondant aux questions des journalistes, le DG de l'ADE a fait savoir que le taux de fuite représentait 50%, dont 30% dû à des incidents sur le réseau et 20% à des raccordements sans facturation, précisant que les créances de factures impayées dépassaient les 55 Milliards de DA. A ce propos, le même responsable a expliqué que les mesures prises par



l'Etat en faveur des citoyens à faibles revenus concernant l'ajournement de paiement des factures en raison de la pandémie Covid-19 "ont été mal interprétées" entraînant ainsi une accumulation de créances. Il a appelé, dans ce sens, au règlement des factures par les commerçants, les propriétaires d'usines et les citoyens en mesure de le faire et qui ne sont pas concernés par ces mesures. Soulignant que l'approvisionnement était garanti quotidiennement à 75% de la population, un jour sur deux à 14% et un jour sur trois voire plus 11%, il a affirmé que les projets en cours de réalisation permettront, à l'horizon 2021, d'approvisionner l'ensemble de la population de façon quotidienne. Dans ce contexte, il a fait savoir que le transfert de la gestion des services de l'eau des communes vers l'ADE dans les 44 wilayas relevant de cette dernière sera achevé en 2021 et permettra d'intégrer 558 communes.

Ce programme, a-t-il ajouté, "coûtera à l'Etat près de 60 milliards de DA". De son côté, le Directeur général de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL), Brice Cabibel a affirmé que la consommation de l'eau à Alger et Tipasa a dépassé 1,6 million de m<sup>3</sup> durant la matinée de l'Aïd, dont plus de 1,3 million de m<sup>3</sup> à Alger seulement, ajoutant que 65.000 m<sup>3</sup> supplémentaires (+5%) avaient été mobilisés pour la matinée du premier jour de l'Aïd par rapport à l'année dernière. Evoquant les perturbations enregistrées dans certaines communes d'Alger et de Tipasa durant la matinée du premier jour de l'Aïd, M. Cabibel a relevé une consommation "record dépassant les capacités disponibles". Il a déploré, dans ce sens, des phénomènes de gaspillage comme le lavage des voitures. La SEAAL a mobilisé 26 camions citernes, 724 agents d'intervention et 45 agents en charge de la prise en charge des appels téléphoniques et 2 centres techniques pour la gestion de la distribution de l'eau durant l'Aïd, a-t-il poursuivi.

#### ARRÊT DE LA STATION DE DESSALEMENT DE FOUKA: L'ENQUÊTE PRÉCISERA LES CHOSES

S'agissant de l'arrêt, la veille de l'Aïd El Adha, de la station de dessalement d'eau de Fouka, le DG de la SEAAL a fait état d'une panne électrique qui a été réparée dans la journée même, ajoutant que le ministre des Ressources en eau a ordonné une enquête, ce qui permettra de clarifier les choses. Le Directeur général de la Société de l'Eau et de l'Assainissement d'Oran (Seor), Benrahma Mohamed a fait état, aussi, d'une consommation "record" dépassant 1,2 million de m<sup>3</sup> dans la wilaya la matinée de l'Aïd, précisant que la plus forte consommation a été enregistrée à Oran et que globalement la situation était gérable. Pour sa part, le Directeur général de la Société de l'Eau et de l'Assainissement de Constantine (Seaco), Hirié Hakim a précisé que l'entreprise a pallié les insuffisances enregistrées l'année dernière, ce qui a permis de mener à bien l'approvisionnement pendant l'Aïd, faisant état d'interventions "immédiates" pour la réparation de certains incidents qui n'ont eu aucun impact sur l'approvisionnement de la population. De son côté, le directeur général de l'Office national de l'assainissement (ONA), Abdellakader Rezzaq a indiqué que l'ONA a tracé un plan spécial Aid El Adha au niveau national, faisant état d'une hausse significative en volume d'eaux usées. Quelque 941 travailleurs avaient été mobilisés outre 91 gros camions, 23 camions de désinfection, 106 camions, et 75 véhicules, ainsi que des engins de travaux, a-t-il ajouté. Les services de l'Office ont effectué 542 interventions au niveau des réseaux d'assainissement et participé, dans plusieurs wilayas, à des opérations de désinfection et de nettoyage dans les quartiers après l'abattage des bêtes du sacrifice, afin d'enrayer la propagation du Coronavirus, a-t-il conclu.

## Mali

# L'armée subit de nouvelles pertes en pleine crise politique

**L'armée malienne a subi dimanche de nouvelles pertes lors de deux attaques simultanées dans le centre du pays qui ont fait cinq morts et cinq blessés, alors qu'opposition et pouvoir ne parviennent pas à dénouer à Bamako une crise politique qui préoccupe de plus en plus la communauté internationale.**

Par Amaury Hauchard,  
Kassim Traore  
et Philippe Siuberski

**L**a double attaque s'est produite à la mi-journée dans le cercle de Niono, dans la région de Ségou, à une centaine de kilomètres de la frontière mauritanienne, où les forces armées ont essuyé plusieurs sérieux revers depuis le début de l'année.

"Entre Goma-Coura et Diabaly, une mission FAMa (Forces armées maliennes, ndlr) a été accrochée par des terroristes. Au même moment le camp de Gomacoura a été attaqué à l'arme lourde", a précisé l'armée sur Twitter.

"Au cours de cette attaque, les FAMa ont enregistré un bilan provisoire de 5 morts, 5 blessés et des véhicules détruits. Côté ennemi, aucun bilan n'est encore disponible. Un renfort y a été dépêché. Les fouilles sont toujours en cours", a précisé l'armée. "C'est un convoi militaire quittant Goma-Coura vers Diabaly" qui a été visé, a déclaré à l'AFP sous le couvert de l'anonymat un élu local de Diabaly, localité à environ 300 km au Nord-Ouest de Bamako. "Il est tombé aux environs de midi dans une embuscade.

Il y a quatre pickups et un BRDM (véhicule blindé) portés disparus", a ajouté cet élu, expliquant que les

habitants de la région vivent "la peur au ventre".

### TOURBILLON DE VIOLENCE

Si c'est du nord du Mali qu'est partie en 2012 une rébellion d'indépendantistes et de terroristes qui marque le début de l'actuel conflit, les violences auxquelles se mêlent des conflits intercommunautaires meurtriers se sont propagés au centre du pays, notamment depuis l'apparition en 2015 d'un groupe terroriste dirigé par le prédicateur peul Amadou Koufa, et au Burkina Faso et au Niger voisins. Au moins 24 soldats maliens avaient été tués à la mi-juin dans une embuscade attribuée aux terroristes dans la localité de Bouka Wéré, au Sud-Est de Diabaly. Le 26 janvier, le camp de Sokolo, également dans le centre du Mali, avait été l'objet d'une attaque qui avait coûté la vie à 20 soldats, revendiquée par le Groupe de soutien à l'islam et aux musulmans (GSIM), principale alliance terroriste du Sahel affiliée à Al-Qaïda. Les relations entre l'armée et certaines communautés du cercle de Niono sont en outre tendues depuis le début de l'année. Un rapport de la Minusma, la Mission de l'ONU au Mali, a accusé en avril l'armée malienne d'être impliquée dans la mort



d'au moins une cinquantaine de personnes dans le cercle de Niono entre janvier et avril.

### FIN DE LA TRÈVE DE L'OPPOSITION

Dans le même temps, la crise socio-politique qui ébranle le Mali depuis juin n'a toujours pas trouvé d'issue, malgré les efforts de médiation au plus haut niveau de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (Cédéao). Quelques recommandations de l'organisation régionale ont été

suivies d'effets, dont la nomination de nouveaux juges à la Cour constitutionnelle pour régler un contentieux électoral relatif aux législatives de mars-avril, élément déclencheur de la crise actuelle. Un gouvernement restreint a également vu le jour autour de quelques ministères régaliens, mais le Premier ministre Boubou Cissé n'a pas réussi à convaincre l'opposition, menée par le Mouvement du 5-juin, également dit "M5-RFP", de rejoindre un gouvernement d'union national. Le M5-RFP, qui réclame depuis juin le départ du président

Ibrahim Boubacar Keïta, a annoncé la reprise dès lundi de ses actions de "désobéissance civile", après avoir observé une trêve à l'occasion de la fête de l'Aïd al-Adha, célébrée vendredi.

Le weekend du 10 juillet, une manifestation à l'appel de l'opposition a dégénéré en trois jours de troubles meurtriers, les plus graves à Bamako depuis le coup d'Etat de 2012. Le président Keïta a pour sa part redit samedi qu'il comptait bien rester en place et mis en garde ceux qui s'en prendraient aux "biens publics et privés". (AFP)

## Etats-Unis

# A Portland, des manifestants parlent de révolution



Par Javier Tovar

**A**près le retrait partiel des troupes fédérales déployées à Portland, des manifestants ont assuré ce week-end qu'ils allaient poursuivre la lutte qu'ils mènent depuis des semaines dans cette ville du nord-ouest des

Etats-Unis. Sierra Boyne, une Afro-Américaine âgée de 19 ans, a déclaré à l'AFP que les protestations n'allait pas s'éteindre. Vêtue d'une veste portant une croix rouge signalant qu'elle peut apporter de premiers soins en cas de blessure, elle a pris à témoignage une foule d'une centaine de personnes qui

l'entourait. "Au vu de l'énergie" qui règne parmi les protestataires, "le mouvement ne va pas s'arrêter tant qu'il n'y aura pas un changement définitif", a-t-elle dit. Et cela même s'il n'y a pas unanimité sur les revendications. La zone qui a récemment été le théâtre d'affrontements, le quartier qui entoure le tribunal fédéral de Portland, a été généralement calme samedi et dimanche. Mais des heurts ont eu lieu ailleurs à Portland entre des policiers et une foule qui leur lanzaient des bouteilles. Après des jours d'une colère renforcée par le déploiement de troupes fédérales par le président Donald Trump, l'odeur du gaz lacrymogène persiste dans certains quartiers. Une grande partie de la tension qui avait longtemps régné s'est dissipée. Mais plusieurs manifestants ont assuré comme Sierra Boyne qu'ils n'allait pas reculer. Des dirigeants du mouvement Black Lives Matter, intervenant devant plusieurs milliers de personnes, les ont appelés à "recenter" leurs efforts. Pour eux, l'accent ne doit plus porter désormais sur l'exigence de retrait des troupes fédérales mais revenir sur les demandes initiales de justice raciale qui ont animé de très nombreuses manifestations à travers les Etats-Unis à la suite de la mort de George Floyd, cet Afro-Américain décédé après son arrestation par la police en mai à Minneapolis.

Le calme relatif qui a régné à Portland ces derniers jours s'est installé après que Washington a accepté de retirer les troupes fédérales dans le cadre d'un accord avec Kate Brown, la gouverneure de l'Oregon, l'Etat dans lequel se trouve Portland. L'accord prévoyait que la police de l'Etat soit déployée pour protéger le tribunal fédéral des attaques des manifestants. Toutefois, plusieurs membres du mouvement de protestation ont as-

suré que le départ progressif des troupes fédérales qui opéraient en tenue de camouflage ne mettrait pas fin aux rassemblements contre ce qu'ils considèrent comme le racisme systémique des forces de police.

### «C'EST UNE RÉVOLUTION»

"Nous ne disons pas au revoir", a ainsi déclaré à l'AFP Alicia, 46 ans. "C'est un mouvement qui ne se terminera pas. Personne ne s'en va. C'est une révolution". Après le récent accord avec le gouvernement, les forces de sécurité de la ville, de l'Etat d'Oregon et du gouvernement fédéral étaient largement absentes de la zone centrale de Portland. Les manifestations qui y ont eu lieu ces jours-ci se sont déroulées pacifiquement pour l'essentiel, avec des slogans scandés et des chants. Mais des affrontements entre manifestants et policiers ont eu lieu dans la partie est de la ville, selon des médias locaux.

Après que des participants ont commencé à lancer des bouteilles sur les policiers et à les viser avec des lasers, la police a déclaré le rassemblement illégal. Elle a ordonné aux manifestants de se disperser, puis elle a chargé plusieurs fois, selon les médias, qui ne font pas état de blessés. Que faudrait-il pour éteindre pour de bon la colère qui règne dans cette ville très marquée à gauche et mettre fin aux manifestations ? Sierra Boyne a énumérée plusieurs objectifs: la suppression du financement de la police, davantage d'aides pour les personnes les plus pauvres, et la démission du maire de Portland Ted Wheeler, responsable selon elle d'une réaction "brutale" de la police. Mais Alicia, elle, veut beaucoup plus: la révocation de la Constitution des Etats-Unis. (AFP)

## La norme ISO 14001 vous parle

*Au regard des nombreuses situations d'atteinte au milieu dans lequel on vit j'allais dire < je vous interpelle >, mais j'ai préféré l'expression < je vous parle > pour que vous m'écoutez en espérant être entendue. Entre le moment où je suis née en 1996 et le moment de ma maturation en 2015, c'est-à-dire en à peine vingt ans, la population qui habite sur la même planète Terre (donc dans le même milieu) a augmenté de 2 milliards d'humains ; quelle performance !*

Par Djenidi Bendaoud \*

**L**a genèse de ma conception remonte à l'année 1992 ; pourquoi l'année 1992 ? C'est l'année où pour la première fois de son histoire l'Organisation des Nations Unies (ONU) a tenu son assemblée générale hors de son siège habituel situé à New York aux États-Unis d'Amérique, sur une thématique, inhabituelle dans ce genre de rencontre et relative à l'environnement et au développement durable.

Cette assemblée générale s'est tenue à Rio de Janeiro au Brésil et a été surnommée < le sommet de la Terre > !!

Pourquoi cette singularité ? Là aussi il y a une genèse ; je vais vous la raconter.

Devant la recrudescence des problèmes de pollution et d'atteinte à l'environnement dans plusieurs régions de la planète Terre, pouvant avoir de fâcheuses conséquences sur la survie des espèces vivantes (et notamment humaine) et n'ayant pu obtenir un consensus parmi ses Etats membres quant aux solutions à adopter, l'ONU a créé en 1980 un cadre de concertation appelé < commission mondiale sur l'environnement et le développement > présidée par Madame Gro Harlem BRUNDLAND Premier ministre de Norvège.

Cette commission a émis des recommandations, formalisées dans un rapport publié en 1987. Ces recommandations consistaient à mettre en équilibre le besoin de développement des pays (principale préoccupation des pays dit en voie de développement) avec la mise en œuvre de mesures de prévention de la pollution, d'atteinte à l'environnement et de rationalisation dans l'utilisation des ressources naturelles considérées comme non renouvelables (préoccupation des pays développés). La recherche de cet équilibre a engendré le concept de développement durable, défini dans ce même rapport, comme suit : < Développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs >. Je trouve cette définition fantastique !! Vous êtes de mon avis n'est-ce pas ? Les mots clés de cette définition sont < besoins > et < capacité des générations futures >.

**I**l s'agit donc des humains (j'allais dire que nous sommes !). La notion de besoins englobe les besoins en matière de nourriture (aliments), d'eau, de santé, d'éducation, de logement qu'il faut mettre à la disposition de tous les habitants de la Terre (plus de 7 000 000 000 actuellement en 2020).

La notion de capacité des générations futures (incluant, bien sûr, ceux qui ne sont pas encore nés) englobe aussi bien celles pour répondre à leurs besoins primaires (nourriture, eau ...) que celles pour répondre à leurs besoins de développement en matière de sciences et de technologie notamment. Je fais une petite digression si vous me le per-



mettez ; mais je reste sur le même thème. Pour mesurer le taux de développement humain, l'économiste indien Amartya Sen et l'économiste pakistanais Mahbub ul Haq ont conçu, en 1990, un indice appelé l'Indice de Développement Humain ou IDH.

Cet indice a été adopté par le PNUD (Programme des Nations Unies pour le développement).

L'IDH est un indice composite, sans dimension, compris entre 0 (exécrable) et 1 (excellent), calculé par la moyenne de trois indices quantifiant respectivement la santé / longévité, le savoir ou niveau d'éducation et le niveau de vie.

L'indice relatif à la santé / longévité (mesurées par l'espérance de vie à la naissance), permet de mesurer indirectement la satisfaction des besoins matériels essentiels tels que l'accès à une alimentation saine, à l'eau potable, à un logement décent, à une bonne hygiène et aux soins médicaux.

L'indice relatif au savoir ou niveau d'éducation permet de mesurer la durée moyenne de scolarisation pour les adultes de plus de 25 ans et la durée attendue de scolarisation pour les enfants d'âge scolaire.

L'indice relatif au niveau de vie apprécié sur la base du Produit Intérieur Brut par habitant en parité avec le pouvoir d'achat.

L'IDH est publié annuellement par le PNUD pour chaque pays.

**L**e problème est que les capacités de la planète Terre sont limitées alors que la population mondiale est en croissance continue. Que faire ?

Je reviens au sommet de la Terre de 1992 appelé communément RIO 92 :

Pour contribuer à sa manière à cet effort mondial pour protéger la nature avec tout ce qu'elle contient de vies (biodiversité), l'organisation internationale de normalisation ISO a décidé d'élaborer et de publier une norme dédiée à l'environnement.

Cette contribution de l'ISO s'est traduite par ma naissance sous le nom de norme ISO 14001 ; système de management environnemental : exigences et lignes directrices pour son utilisation.

Mes concepteurs m'ont destinée < à être utilisée par les organismes souhaitant gérer leurs responsabilités environnementales d'une manière systématique qui contribue au pilier environnemental du développement durable >.

Vous avez bien lu, je suis donc le < pilier environnemental du développement durable >, cela veut dire que le développement durable repose sur d'autres piliers. Effectivement pour être durable, tout effort de développement doit reposer sur trois piliers :

- L'efficacité économique ;
- L'équité sociale ;
- La préservation de l'environnement.

Analysons ce à quoi je suis destinée ; Je fais partie de la famille des normes des systèmes de management dédiés à l'environnement ; je n'ai pas besoin de vous expliquer l'expression < système de management > vous le savez certainement.

Par contre je me dois de vous expliquer le mot environnement.

Pour moi c'est < le milieu dans lequel un organisme fonctionne, incluant l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, la faune, les êtres humains et leurs interrelations >.

Si l'environnement est le milieu dans lequel on vit (organisme qui fonctionne) et qui nous fournit les éléments nécessaires à cette vie comme l'air, l'eau, le sol, les ressources naturelles, la flore, la faune avec lesquels on va interagir. L'écologie est la science qui sert à protéger ce milieu.

Que faut-il faire pour préserver tout ça ? Je vous expose mes conseils pour vous aider à y parvenir.

**L**a première des choses c'est d'avoir une réelle volonté de faire quelque chose dans ce sens, l'exprimer et le faire savoir ; vous devez donc rédiger un texte adapté à votre situation ; c'est ce que j'appelle la politique environnementale.

Pour que cette politique environnementale soit adaptée à votre situation vous devez procéder à une analyse du contexte dans lequel vous vivez, analyse qui devra prendre en compte aussi bien vos forces et vos faiblesses en interne que les risques et opportunités en externe.

Ensuite il faut identifier les textes légaux et réglementaires en matière de protection de l'environnement applicables à la nature de vos activités.

Notre pays dispose d'une large base légale et réglementaire environnementale.

J'en cite les principales lois (soutenues par plusieurs décrets et arrêtés d'application).

- Loi N° 99-09du 28/07/1999 relative à la maîtrise de l'énergie ;

- Loi N° 01-19 du 12/12/2001 relative à la gestion, au contrôle et à l'élimination des déchets ;

- Loi N° 03-10 du 19/07/2003 relative à la protection de l'environnement dans le cadre du développement durable ;

- Loi N° 05-12 du 04/08/2005 relative à l'eau.

Pour chacun des textes applicables vous devez non seulement préciser les décisions et actions opérationnelles que vous allez prendre pour les appliquer, mais aussi vérifier régulièrement le niveau d'application de ces textes pour vous assurer d'une manière permanente que vous êtes conforme à la réglementation environnementale.

Une fois ces étapes réalisées il faut passer à des actions plus < fines > et centrées sur vos activités. A ce moment-là, il faut faire une identification de ce que j'appelle moi les aspects environnementaux ; je vous explique de quoi il s'agit.

**U**n aspect environnemental est un élément de vos activités, produits ou services, qui interagit ou susceptible d'interagir avec l'environnement.

Un exemple : si lors de la réalisation de vos activités vous rejetez des eaux usées industrielles dans la nature ceci constitue un aspect environnemental.

A ce titre, la réglementation algérienne a classé les entités en fonction du degré de nuisances

de leurs activités. Il s'agit des textes suivants :

- Décret 06-198 du 31/05/2006 portant réglementation des établissements classés ;
- Décret 07-144 du 19/07/2007 portant nomenclature des établissements classés.

Pour chaque aspect identifié vous devez procéder à une évaluation de son impact sur l'environnement.

**U**n impact environnemental est la modification de l'environnement, négative ou bénéfique, résultant totalement ou partiellement des aspects environnementaux de vos activités, produits ou services.

Un exemple : les eaux usées industrielles rejetées (aspect environnemental) dans la nature polluent le sol (impact environnemental). La réglementation algérienne a établi par décrets les limites et les tolérances des rejets gazeux, liquides et particules solides ; il s'agit là aussi des décrets suivants :

- Décret exécutif N° 93-165 du 10 /07/1993 réglementant les émissions atmosphériques de fumées gaz poussières odeurs et particules solides des installations fixes.

- Décret exécutif N° 06-141 du 19/04/ 2006 définissant les valeurs limites des rejets d'effluents liquides industriels.

Encore une autre recommandation : la pollution peut être provoquée par des accidents type incendie, explosion ; pour cela il faut être préparé pour répondre à toute éventualité, et là encore la réglementation algérienne a prévu un texte réglementaire ; il s'agit du Décret N° 09-335 du 20/10/2009 portant élaboration des plans internes d'intervention (PII).

À travers mes recommandations, mon objectif est de vous permettre de :

- être en conformité avec la réglementation ;
- prévenir les pollutions ;
- être en capacité de répondre aux situations d'urgence.

Pour résumer ma structure et faciliter ma lecture et votre compréhension, j'ai séparé ce qui relève du système de management de ce qui relève de l'environnement.

Ce qui relève du système de management :

- La politique environnementale ;
- Les ressources (humaines, matérielles et organisationnelles) ;
- La formalisation des connaissances (documentation du système) ;

- L'audit interne ;

- La revue de direction.

Ce qui relève de l'environnement :

- L'identification des exigences légales applicables en matière d'environnement ;
- L'identification des aspects environnementaux ;
- L'évaluation des impacts environnementaux ;
- L'évaluation de la conformité aux exigences légales ;

- La préparation aux situations d'urgence.

Je termine par cette citation attribuée à l'écrivain et aviateur français Antoine de St Exupéry :

< Nous n'héritons pas de la terre de nos ancêtres, nous l'empruntons à nos enfants >. Je vous souhaite plein succès dans vos efforts de préservation de l'environnement.

\* Ex.DG de l'INAPI

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE  
MINISTERE DES TRAVAUX PUBLICS ET DES TRANSPORTS  
WILAYA DE MOSTAGANEM  
DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

Numéro D'identification Fiscale  
NIF : 408015000027003

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

En application des dispositions des articles 65 et 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, la Direction des travaux publics de la wilaya de Mostaganem informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales n°09/2020, RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DES CHEMINS COMMUNAUX SUR 48 KMS REPARTIS EN SEIZE (16) LOTS A TRAVERS LA WILAYA, paru dans les quotidiens nationaux (langue Arabe) en date du 28/05/2020 et LE QUOTIDIEN D'ORAN (langue française) en date du 26/05/2020, qu'à l'issue de l'évaluation des offres techniques et financières, les travaux sont attribués provisoirement comme suit :

Désignation du marché	Entreprise	Montant (DA)	Délai	Note globale	Observation
LOT 01: Entretien des sections du chemin communal Alzeb sur 03 kms reliant la RN11 PK 355+200 (Commune de Mostaganem).	ETPB MEKHANFER ABDELLAH NIF 172270900288157	6.468.840,00	45 Jours	68.33	Classé en 2ème position
LOT 02: Entretien du chemin communal N°06 Belhadj reliant la RN17 au CW01 sur 02 kms700 (Commune d'Aïn Nouïs).	ETPH SAID KAMAL NIF 197500084270141	22.011.787,00	90 Jours	77.33	Classé en 5ème position
LOT 03: Réhabilitation du chemin communal N°07 au Djenan El Kbar reliant la RN90A au CW13 sur 03 kms (Commune de Oued El Kheir).	ETPH DENDEN ABDELLAH NIF 197727050037234	21.873.806,50	115 Jours	87.83	Classé en 5ème position
LOT 04: Réhabilitation du chemin communal N°09 reliant le CW24 au douar Ararna sur 03km 500 (Commune Kheireddine).	ETPBH MEHDI FETHI NIF 197491010025053	29.692.880,00	90 Jours	84.33	Moins Disant
LOT 05: Aménagement de chemin communal au Douars Sidi Felliou sur 02 kms 500 (Commune de Sayada).	ETPH TAHRI MOHAMED NIF 185278400084106	22.540.980,00	120 Jours	71.00	Moins Disant
LOT 06: Réhabilitation chemin reliant CC01 à la limite de la commune sur 02 kms 800 (Commune de Saf-Saf).	ETPH DENDEN MOHAMED NIF 183270500525134	14.791.700,00	90 Jours	62.67	Classé en 6ème position
LOT 07: Remise en état du chemin communal n°13 O/Rachi reliant le CCn°02 au CW23 sur 01km 800 (Commune de Mersa).	SPA ES-SALEM DEVELOPPEMENT NIF 000831010959071	7.922.306,00	30 Jours	83.33	Classé en 2ème position
LOT 08: Remise en état du chemin communal n°02 reliant le CW42 à la limite de la commune de Touahria sur 03km 300 (Commune de Mansourah).	ETPH OULD TATA ABDELKADER NIF 171271900616147	6.713.147,00	90 Jours	81.00	Classé en 5ème position
LOT 09: Remise en état du chemin reliant CW42 au Douar Guerarcha sur 01km 200 (Commune de Touahria).	SARL SOTRAKOF KOIBICH KADDOUR NIF 001127078312431	5.675.824,00	60 Jours	78.67	Moins Disant
LOT 10: Revêtement du chemin communal n°15 reliant douar oued Saada au CW07 sur 02 kms200. (Commune Ouled Maâlaï).	SARL ABOUB MOSTAGANEM NIF 000728078286221	15.980.034,00	72 Jours	65.33	Classé en 3ème position
LOT 11: Réhabilitation du chemin communal n°01 reliant le CW10 au Douar Biskra sur 10 kms (Commune de Sidi Ali).	EURL BELMOKADEM RELIZANE NIF 00054816267382	28.615.573,00	180 Jours	81.67	Moins Disant
LOT 12: Réhabilitation d'un chemin communal reliant Douar Behair au Douar Ouled Hadj passant par cimetière et des accès au Douar Chaibla Sud sur 01km 500 (Commune de BenAbdelmalek Ramdane).	SARL SOUMMAM SOUM NIF 000714042295346	10.954.247,50	90 Jours	86.67	Moins Disant
LOT 13: Entretien et Remise en état du chemin reliant la RN11 aux douars Ouled Ali et Rehamna sur 5,000kms (Commune de Khadra).	SARL BELHACHEMI GTP NIF 001427078340348	27.952.802,50	90 Jours	88.33	Classé en 2ème position
LOT 14: Entretien et Remise en état du chemin communal reliant douars Bezzougourt (01) et (02) sur 5,000kms (Commune d'Ouled Bougalem).	ETP LAMRI YOUSSEF NIF 197808450029626	29.259.125,00	90 Jours	82.33	Moins Disant
LOT 15: Entretien et remise en état du chemin de O/Si Youcef sur 01 km 700 (Commune de Achacha).	ETPH SEBAI BENDEHIBA NIF 198027170038234	17.966.144,00	90 Jours	70.11	Classé en 2ème position
LOT 16: Réhabilitation d'un CC reliant RN11 A O/HADI MOHAMED ET Mosquée Chera sur 800 MI (Commune de Achacha).	EURL INTISSAR NIF 001427119008151	6.442.660,00	60 Jours	76.67	Classé en 2ème position

Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public, les soumissionnaires et les candidats qui souhaitent prendre connaissance des résultats détaillés de l'évaluation de leurs candidature (offre technique et financière), sont invités à se rapprocher des services de la Direction des Travaux Publics au plus tard trois (03) jours à compter du premier jour de la publication de l'attribution provisoire du marché.

Le soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la wilaya de Mostaganem dans un délai de dix (10) jour à compter de la 1ère publication de l'avis d'attribution provisoire du marché dans le bulletin officiel des marchés de l'opérateur public (BOMOP) ou dans la presse nationale. Si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal la date limité pour introduire un recours est prorogée au jour ouvrable suivant.

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

L'ASSEMBLEE POPULAIRE COMMUNAL

DE HASSI BEN OKBA

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

### AVIS DE CONSULTATION N°: 01/2020

Conformément aux dispositions des articles 52 et 65 du décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015 portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

Il est porté à la connaissance des soumissionnaires ayant participés à l'avis de consultation N°: 01/2020 du 18/05/2020 relative au projet :

### Réalisation d'un réseau d'éclairage public à Hai LOUZ à Hassi Ben Okba

Qu'à l'issue du jugement des offres en date du 20/07/2020; le projet a été attribué provisoirement à :

DESIGNATION DE L'ENTREPRISE	N.I.F	MONANT / TTC	DELAI	NOTE TECHNIQUE	NOTE FINANCIERE	CLAS.
BENTOLBA MOHAMMED	192310105718217	3.102.740,55 DA	14 Jours	63,28	Offre unique après évaluation financière	1 <sup>er</sup>

**NB :** Conformément à l'article 82 du décret présidentiel n° 15-247 du 16 Septembre 2015 portant réglementation des marchés public et des délégations de service public, tous les soumissionnaires qui contestent le choix peuvent introduire un recours auprès de la commission communale des marchés publics, dans un délai de dix (10) jours à compter de la date de publication du présent avis.

LE PRESIDENT DE L'APC

ANEPE N° 2031005149 Le Quotidien d'Oran 04/08/2020

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE MOSTAGANEM  
DIRECTION DE LA FORMATION ET DE L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNELS

NIF : 099027019000924

## AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

En application des dispositions de l'article 65 décret présidentiel n°15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public. La Direction de la Formation et de l'enseignement Professionnels de la Wilaya de Mostaganem, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres national ouvert lancé du 26/02/2020 au 11/03/2020 dans les quotidiens nationaux EL CHOROUK EL YAOURI et JEUNESSE D'ALGERIE portant sur Travaux de Démolition, de Réfection, de Confortement et Réalisation Mur de clôture au CFPA, Mostaganem I et CFPA de Sidi Ali réparti en deux (02) séparés, qu'à l'issue de l'évaluation des offres (Techniques et Financières), les marchés sont attribués à titre provisoire aux soumissionnaires suivants:

Désignation du lot	Entreprise	Montant	Délai	Note technique obtenu/ 70 pts	Note financière obtenu/ 70 pts	OBS
Lot N° 01 : Travaux de Démolition, de Réfection, de Confortement et Réalisation Mur de clôture au CFPA Mostaganem I.	SARL KDH BUILDING	26.340.947,50 DA en TTC	01 Mois et 26 jours	61 pts	Pré-qualifié et moins disant	
Lot N° 02 : Travaux de Démolition, de Réfection, de Confortement et Réalisation Mur de clôture au CFPA de Sidi Ali	ETB AIN SEBA ABDELATIF	12.744.067,00 DA en TTC	06 Mois	60,11 pts	Pré-qualifié classe 2 <sup>ème</sup> , choisie étant donné que le soumissionnaire le moins disant est désigné pour le lot N°01	

Tout soumissionnaire qui conteste le choix du service contractant peut introduire un recours auprès de la commission des marchés de la Wilaya de Mostaganem, dans un délai de dix (10) jours, à compter de la date de la première publication du présent avis et ce, conformément à l'article 82 du décret présidentiel 15-247 du 16 septembre 2015, portant réglementation des marchés publics et des délégations de service public.

LE DIRECTEUR

ANEPE N° 2031005151 Le Quotidien d'Oran 04/08/2020

## BÉJAÏA

**Le village de Bouhatem sauvé des flammes par des hélicoptères**

**L**e village de Bouhatem, situé dans la circonscription de Toudja, à 40 km à l'ouest de Béjaïa, dans une région densément boisée a été sauvé, in-extremis, ce dimanche, d'un incendie incontrôlable se dirigeant dangereusement vers les habitations situées à ses extrémités, apprend-on de la Protection civile.

Le feu est arrivé jusqu'aux abords du village sauvé in-extremis par les hélicoptères de la Protection civile », a expliqué le commandant Fahed Soufi, se réjouissant de « la rapidité et de l'efficacité » des appareils du groupement aérien de la Protection civile qui ont, promptement, éteint le feu et mis fin

à la panique des habitants du village et des riverains, en proie à une forte terreur. Les secours terrestres, bien qu'en grand nombre, ont vite été dépassés par l'ardeur des flammes et la vitesse de leur progression. Si bien que beaucoup craignant le pire, ont commencé à rameuter par le truchement des réseaux sociaux ou par téléphone, leurs contacts personnels afin d'acheminer des camions citerne. Malgré de considérables renforts, le feu a réussi tout même à se frayer une voie vers le village.

Et c'est à un moment de désespoir palpable, que les « hélico » ont fait leur apparition et procéder au bout de plusieurs navettes, notamment en se relayant pour s'approvisionner en eau, dans un lac voisin (Région de Toudja) à la circonscrire et à l'éteindre définitivement.

La fin de l'opération a donné lieu à de fortes scènes de soulagement et de joie et à des embrassades chaleureuses entre riverains et secouristes. « Nous leur sommes très reconnaissants. Ils sont nos héros », lancera, à qui veut l'entendre, un habitant du village, débordant d'émotion. Dimanche, pas moins d'une vingtaine de départs de feux ont été déplorés, encore, mettant à rude épreuve et la flore et les secouristes sur la brèche et la braise, depuis au moins une dizaine de jours.

## LAGHOUAT

**Recul du nombre de cas de contamination ces derniers jours**

**L**e nombre de cas de contamination au coronavirus (Covid-19) a enregistré un recul, ces derniers jours, dans la wilaya de Laghouat, a-t-on appris, dimanche, des responsables de la direction de la Santé de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). « La baisse du nombre de cas d'infections est due notamment à la conscience et à l'esprit de responsabilité des citoyens de la wilaya en ce qui concerne le respect du confinement et les mesures de prévention,

telles que le port de bavette et la distanciation physique », a précisé à l'APS le directeur de la Santé Abdelladjid Tigha.

Le taux de lits vacants réservés à la prise en charge des personnes atteintes de la Covid-19 dans les établissements hospitaliers de la wilaya est passé de 10 % à 54 % au cours de ces 2 dernières semaines, a-t-il ajouté.

Le directeur de la Santé a, à cette occasion, salué les décisions « strictes » prises par les autorités de la wilaya, concernant notamment la ferme-

ture des magasins dans les « points noirs » à travers le territoire de la wilaya, notamment dans les communes de Laghouat et Aflou, en plus de l'interdiction des fêtes de mariage et les visites aux cimetières, pendant les jours de l'Aïd El-Adha.

M. Tigha, a, par ailleurs, adressé un message de motivation au personnel soignant, en première ligne de la lutte contre la Covid-19, en reconnaissance à leurs efforts consentis depuis plus de 4 mois pour l'éradication de cette pandémie.

## TIPAZA

**Secousse tellurique**

**U**ne secousse tellurique de magnitude de 3,3 degrés sur l'échelle ouverte de Richter, a été enregistrée, dimanche à 19h13,

dans la wilaya de Tipaza, indique le Centre de Recherche en astronomie astrophysique et géophysique (CRAAG), dans un communiqué. L'épicentre de la secousse a été localisé à 2 km au sud-est de Cherchell, précise la même source.

**Horaires des prières pour Alger et ses environs**

14 dhou el hidja 1441

El Fedjr  
04h17Dohr  
12h54Assar  
16h42Maghreb  
19h54Icha  
21h24

## ALGER

**Deux interpellations et plus de 1.500 comprimés psychotropes saisis**

**L**es services de la Sécurité de la wilaya d'Alger ont procédé à l'interpellation de 2 suspects et la saisie de plus de 1.500 comprimés psychotropes sur la rue « Mohamed Belouizdad » dans la circonscription administrative de Hussein Dey, a indiqué, dimanche, un communiqué de ce corps de sécurité.

Cette affaire a été traitée « à la faveur des renseignements obtenus par la brigade de la Police judiciaire, relevant de la circonscription ad-

ministrative de Hussein Dey faisant état de deux individus qui s'adonnaient à la vente de comprimés psychotropes à l'entrée de la rue Mohamed Belouizdad. Suite à quoi, les éléments de la brigade ont élaboré un plan bien ficelé ayant permis d'interpeller immédiatement les 2 individus », a précisé le communiqué. Ces derniers étaient en possession de plusieurs boîtes comprenant 1.560 comprimés psychotropes, selon le même source, précisant

que l'un des suspects a avoué qu'il était en train de vendre ces substances hallucinantes au 2<sup>ème</sup> suspect, après les avoir achetées d'un 3<sup>ème</sup> pour 55 millions de centimes. Les investigations sont en cours pour identifier et arrêter le 3<sup>ème</sup> suspect. Après finalisation des procédures légales, les mis en cause ont été présentés devant le procureur de la République territorialement compétent, qui a ordonné leur placement en détention provisoire, a conclu la source.

**Forêt de Baïnem: collecte de plus de 32 tonnes de déchets**

**P**lus de 32 tonnes de divers déchets ont été collectées à la forêt de Baïnem (ouest d'Alger), depuis le début du confinement sanitaire imposé dans le cadre de la lutte contre le nouveau coronavirus, a-t-on appris auprès de la direction des Forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger.

Les agents saisonniers du chantier d'hygiène relevant des circonscriptions des forêts de Baïnem ont réussi à collecter plus de 32 tonnes de déchets divers, à savoir des bouteilles en verre et en plastique, des cartons et des herbes sèches entre autres déchets inertes, collectés durant les 5 mois passés (fin-février, fin-juillet derniers) et le début du confinement sanitaire, a affirmé

la chargée de la communication auprès de la même direction, Imene Saïdi. Plus de 1.600 sacs d'ordures (20 kg) soit l'équivalent de 80 sacs par semaine ont été collectés au titre de cette opération organisée dans le but de protéger le couvert végétal et les espaces verts, et partant protéger l'environnement, a ajouté Mme Saïdi, soulignant que les agents d'hygiène saisonniers veillent à intensifier leurs patrouilles de nettoyement, notamment les week-ends et à recycler certains déchets ; le bois en particulier.

Selon la même source, la forêt de Baïnem connaît un flux important de visiteurs, notamment en fin de semaine, en dépit de la décision

de wilaya portant la fermeture des jardins publics et des espaces de loisirs et des forêts urbaines dans le cadre de la lutte contre la pandémie.

L'intervenant a expliqué cette forte affluence vers la forêt de Baïnem par la fermeture des plages et de certaines forêts urbaines. Des campagnes de sensibilisation sur l'importance du respect des mesures barrières sont menées auprès des visiteurs par les agents de la circonscription des forêts de Baïnem, en coordination avec les services de la Gendarmerie et de la Sûreté nationale. La forêt de Baïnem, l'un des principaux poumons verts de la capitale, s'étend sur une superficie de 508 ha.

**Plus de 13.000 peaux de mouton collectées à Rouiba**

**L**e directeur de l'Unité de Rouiba (Alger-est) de l'Entreprise de nettoyage de la wilaya d'Alger (Extranet), Billel Titouh a affirmé que son unité avait collecté plus de 13.000 peaux de mouton, durant les 2 jours de l'Aïd El Adha, à travers les communes de la circonscription administrative de Rouiba.

Dans une déclaration à l'APS, M. Titouh a indiqué que ladite unité, relevant de l'Entreprise « Extranet » avait collecté durant les 2 jours de l'Aïd El Adha « 13.400 peaux de mouton après le sacrifice, à travers les communes de Herroua, Rouiba et Reghaïa, de l'Entreprise de nettoyage « Extranet », a souli-

gné le même responsable. Au regard de la densité démographique de la commune de Réghaïa (130.000 habitants), « 11 camions à benne tasseuse, 3 camions de ramassage des ordures d'une capacité de 20 tonnes chacun et 1 bulldozer ont été mobilisés, ainsi que 160 agents d'hygiène et chauffeurs requisitionnés, la veille de l'Aïd, qui ont achevé leur tâche au bout de 3 jours », a-t-il détaillé. Selon le même responsable, ces équipements étaient « suffisants » pour couvrir toutes les agglomérations de cette commune, avec un total ramassage des ordures au 2<sup>ème</sup> jour de l'Aïd.

## EL TARF

**Le problème de l'eau persiste à Dréan****A. Ouélaa**

Ce n'est un secret pour personne, le quota d'eau douce pour les habitants de Dréan, loin d'être une réalité palpable sur le terrain, demeure toujours une chimère du fait de son détournement, ce qui s'apparente à du piratage, voire à du siphonage, tantôt au niveau de la station de traitement des Salines relevant de la wilaya de Annaba ou bien du côté de Sidi Rihane dans la commune de Besbes.

Dréan, étant au bout de la chaîne, reste une victime de cette distribution aléatoire. Pour schématiser les choses, l'eau arrive du barrage de Mexa jusqu'à la station des Salines où une grosse partie va Annaba et un quota de 10.000 m<sup>3</sup>, soit 4.000 pour Besbes et 6.000 m<sup>3</sup> pour Dréan, est programmé. Mal-

heureusement, à de rares moments durant l'année, les habitants de Dréan confrontés depuis des lustres à la sempiternelle eau saumâtre y goûtent.

Le problème de la conduite de 72 milliards de cts réalisée en 2003 entre les Salines et Sidi Rihane où se trouve un grand réservoir d'eau, n'aura tenu que trois ans à cause de la conduite déclarée déclassée car fuitant de partout. Un gâchis resté impuni.

Puis, une nouvelle conduite réalisée pour un coût de 101 milliards de cts du FNE (Fonds national de l'eau) prend son départ des Salines jusqu'à Sidi Rihane à Besbes où le plus souvent vers Besbes l'eau douce coule à profusion et vers Dréan ce sont des miettes.

Parfois aussi, c'est à partir des Salines que carrément les deux communes sont sevrées en eau douce

car détournée vers Annaba. Opérationnelle depuis plus d'un an, l'arrivée de l'eau douce dans les robinets des habitants de Dréan existe dans le papier mais pas dans la réalité. D'abord, mélangée avec l'eau saumâtre des forages et arrive avec parcimonie dans la station de traitement de l'ADE à Dréan. En ces jours de l'Aïd, l'eau arrive tous les deux jours durant deux ou trois heures avec un débit très faible. D'où un marasme chez les ménagères.

Contactée, la directrice de l'ADE nous a déclaré qu'il y avait une panne électrique au niveau de station des Salines que l'équipe d'intervention a réglée et concernant le détournement de l'eau à partir de Sidi Rihane à Besbes, les mesures nécessaires vont être prises. L'avenir dira si les choses ont pris le bon sens.

## CONSTANTINE

**Une société fictive de production de médicaments mise hors d'activité**

La brigade mobile de police judiciaire (BMPJ) de la zone de Palma relevant de la sûreté de wilaya de Constantine a saisi 462.600 comprimés de différentes classes thérapeutiques dont 150.000 substances hallucinogènes, dans une affaire de mise hors d'activité d'une société fictive de distribution de produits pharmaceutiques, a-t-on appris dimanche auprès de ce corps de sécurité.

L'opération qui s'est également soldée par l'arrestation de deux personnes, gestionnaires de cette société fictive, a été réalisée sur la base d'investigations de terrain, suite à une information dénonçant une activité suspecte de vente de médicaments, a précisé un communiqué de la cellule de communica-

tion et des relations publiques de la sûreté de wilaya.

Les enquêteurs ont procédé, dans un premier temps, à l'identification des différents dépôts de stockage de médicaments de cette entreprise, répartis sur plusieurs régions dans la wilaya avant de perquisitionner les lieux et de procéder à la saisie d'un demi-million de comprimés, de près de 20 millions de dinars, d'équipements informatiques, de factures d'acquisition de médicaments et un véhicule utilisé dans les transactions, a détaillé la même source. L'enquête approfondie menée avec la collaboration des services des directions de la santé et du commerce a démontré que cette société de distribution de médicaments était ficti-

ve, les factures d'acquisition et de vente étaient falsifiées ainsi que les cachets utilisés dans l'activité commerciale, relève le communiqué. Un dossier juridique a été établi à l'encontre des mis en cause, qui ont été présentés devant la justice pour, entre autres, «faux et usage de faux dans des documents officiels», «falsification de cachets», «non-respect des lois régulant l'utilisation des médicaments et celles liées au contrôle administratif et technique concernant l'acquisition et la vente des comprimés psychotropes», «possession, stockage et vente de manière illégale de produits pharmaceutiques dans le cadre d'un réseau criminel organisé», «exercice illégal d'un métier de la santé», a-t-on signalé.

**90 000 comprimés psychotropes saisis**

Une quantité de 90.000 comprimés psychotropes a été saisis par les éléments de la brigade mobile de la police judiciaire (BMPJ) de la cité Daksi Abdesslem relevant de la sûreté de wilaya de Constantine, dans une opération qui s'est également soldée par l'arrestation de 4 individus, a indiqué lundi le responsable de la communication auprès de la sûreté de wilaya.

Réalisée dans le cadre d'un travail d'investigation entre la BMPJ de la cité Daksi Abdesslem et l'Armée nationale populaire (ANP), l'opération a été menée sur la base de renseignements indiquant une activité criminelle de transport d'une quantité "considérable" de produits phar-

maceutiques classés hallucinogènes depuis des wilayas du Centre du pays, a précisé Billel Benkhelifa. Les investigations de terrain ont permis la localisation des personnes et véhicules suspects au niveau du quartier Erriad (Benchicou) au chef-lieu, aussitôt encerclé et les présumés suspects, au nombre de 4, âgés entre 33 et 42 ans, ont été ainsi arrêtés, a-t-on encore détaillé.

Outre les 90.000 capsules de médicaments classés hallucinogènes, les enquêteurs ont saisi deux (2) véhicules, plusieurs téléphones portables et une somme d'argent, revenus de ce trafic de drogue, a indiqué le lieutenant Benkhelifa. Se-

lon les données de la police, les présumés coupables s'apprêtaient à écouter cette grande quantité de médicaments, dispensés uniquement sur ordonnance.

Un dossier pénal a été établi à l'encontre des personnes arrêtées, présentées devant les instances judiciaires pour "non-respect des lois régulant l'utilisation des médicaments et celles liées au contrôle administratif et technique concernant l'acquisition et la vente des comprimés psychotropes", "possession, stockage et vente de manière illégale de produits pharmaceutiques dans le cadre d'un réseau criminel organisé", "exercice illégal d'un métier de la santé".

## MILA

**Une étude pour la protection de 4 sites archéologiques**

Une étude pour la protection de quatre sites archéologiques de la période romaine situés dans les deux communes de Mechira et Ouled Khlof au sud de la wilaya de Mila est actuellement menée par les services du patrimoine à la direction locale de la culture, a indiqué dimanche le chef du service de patrimoine culturel Lezghad Chiaba.

«L'étude est au deuxième stade de conservation et diagnostic et devra être exécutée courant cette année», a déclaré le même cadre à l'APS en précisant que la première phase de «constatation, de données et de source historique» a été effectuée par un bureau spécialisé d'études.

La phase du projet de protection sera effectuée par le bureau d'études en concertation avec les services concernés et les spécialistes en matière de protection du patrimoine, est-il indiqué. Trois de ces sites se trouvent dans la localité de Boutekhmatène (Mehira) et le quatrième à Ouled Khlof

et comprennent notamment des vestiges de basiliques et constructions diverses de la période romaine occupant une superficie de 18 hectares, a relevé M. Chiaba.

Ces sites font partie de 31 autres (13 à Mechira et 18 à Ouled Khlof) figurant sur la liste complémentaire de recensement des biens culturels de la wilaya de Mila.

Mila compte 12 sites culturels protégés dont le secteur sauvegardé du vieux Mila s'étendant sur 7,5 hectares dont l'arrêté de mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur devra paraître «incessamment», selon encore la même source. Parmi ces 12 sites protégés, cinq sont classés patrimoine national et les sept autres figurent sur la liste complémentaire des biens culturels et les dossiers de leur classification sont préparés en vue d'être soumis à la commission de wilaya des biens culturels courant cette année, a-t-on ajouté.

## JIJEL

**Nouvelles structures scolaires pour la prochaine rentrée**

Nombre d'infrastructures scolaires nouvelles du palier primaire seront ouvertes à la prochaine rentrée 2020/2021 dans la commune de Jijel de sorte à faire baisser la surcharge des classes et améliorer les conditions de scolarisation,

«Aboura Ahmed» de Mezghitane et l'école «Khelfoun Mohamed» à la cité El Foursane qui serviront chacune 200 repas par jour, selon la même source.

La wilaya de Jijel a bénéficié de 638 opérations de restauration et réhabilitation d'infrastructures scolaires, avait déclaré dernièrement le secrétaire général de wilaya, Azzedine Boutara, dont 568 parachevées, 28 en cours de réalisation et 42 non encore lancées pour diverses causes.

La totalité de ces opérations mobilisent 375 millions DA accordés à titre d'aide par le ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire et répartis sur les 28 communes de la wilaya, est-il indiqué.

**Horaires des prières pour Constantine et ses environs**

14 dhou el hidja 1441

El Fedjr 04h05	Dohr 12h40	Assar 16h28	Maghreb 19h40	Icha 21h09
-------------------	---------------	----------------	------------------	---------------



**KHENCHELA**

## Plus de 700 millions de dinars pour des projets à Metoussa

Une enveloppe financière de plus de 700 millions DA a été octroyée à des projets de développement dans la commune de Metoussa (Khenchela), a-t-on appris lundi, auprès des services de la wilaya. Ces projets dont certains sont déjà en chantier portent sur le raccordement aux réseaux de gaz et d'électricité, la réhabilitation des établissements scolaires, l'ouverture de pistes agricoles, la réalisation de réseaux d'eau potable et l'entretien de routes dont l'artère principale du chef-lieu de commune, selon la même source.

Aussi, onze (11) opérations porteront sur le raccordement aux réseaux d'électricité et de gaz de plus de 680 foyers des lotissements Metoussa, Ben Abbès, "20 août", "5 juillet" et "Sabek Hocine", ont dé-

taillé les mêmes services. La même source a également relevé que dix (10) autres opérations inscrites courant cette année porteront sur l'ouverture de pistes agricoles sur 20 km pour le désenclavement d'exploitations agricoles, soulignant le début de l'approvisionnement en eau potable de la commune de Metoussa à partir du forage d'Ouled Ferah au terme d'une opération ayant mobilisé 16 millions DA. "Une autre opération de renforcement de l'alimentation en eau potable du chef-lieu de commune à partir d'un autre forage à Bir El Hadj sera concrétisée incessamment. Des actions de réhabilitation pour 7 millions DA des écoles primaires Chadeli Merabet, Sabek Hamana et Akrich Mohamed sont retenues outre l'exécution

de travaux d'aménagement extérieur du lycée Mohamed Laïd Al Khalifa pour 800.000 DA et la réalisation d'une cantine de 200 repas/jour à l'école primaire Chadeli Merabet pour 10 millions DA.

La commune de Metoussa a bénéficié en outre d'une opération d'entretien du chemin communal (CC) 11 entre Metoussa et la commune de Baghaï sur 12 km pour une enveloppe financière de 120 millions DA ainsi que 2,6 km du chemin communal entre Metoussa et la RN-80 pour plus de 21 millions DA. Un montant de 48 millions DA du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales a été affecté dans le cadre de ces actions à l'amélioration urbaine du chef-lieu de commune le long de son artère principale.

**TÉBESSA**

## Energie : lancement des travaux de 265 projets

Pas moins de 265 projets du secteur de l'énergie, entre extension, renouvellement des réseaux de distribution d'électricité et de gaz, et raccordement de foyers, ont été lancés à travers les différentes zones d'ombre de la wilaya de Tébessa recensées, a indiqué dimanche le chargé de la gestion du service de l'électricité et du gaz au niveau de la direction locale de l'énergie. «Les travaux de réalisation de 265 projets ont été lancés sur un total de 283 opérations de développement proposées dans 368 zones

d'ombre réparties sur l'ensemble des communes de la wilaya de Tébessa, dont 180 projets d'électricité et 85 autres du gaz», a précisé à l'APS, M. Aïssa Guersas.

Il a dans ce sens ajouté qu'un accord a été conclu avec la concession locale de distribution d'électricité et du gaz pour le lancement des chantiers de 180 opérations d'extension du réseau d'alimentation en électricité et raccordement de foyers dans les zones d'ombre. S'agissant des projets liés au gaz naturel, la même source a révélé que 35 pro-

jets sont inscrits dans le domaine du raccordement des foyers au réseau du gaz naturel et 50 autres concernent le raccordement au réseau local du gaz propane.

La réalisation et mise en service de ces projets de développement dans le secteur de l'énergie au profit des habitants des zones d'ombre à travers les 28 communes de cette wilaya frontalière permettra d'améliorer les conditions de vie des habitants et de contribuer à les fixer dans leurs régions, a-t-on conclu.

## 550 tonnes d'ordures ménagères et de résidus d'abattage collectées en 2 jours



Pas moins de 550 tonnes d'ordures ménagères et de déchets d'abattage de moutons ont été collectées dans la ville de Tébessa et transférées au niveau du centre d'enfouissement technique (CET) situé dans la région de Tnoukla, au chef-lieu de la wilaya, a indiqué lundi, le directeur du CET, Azzedine Rebiai. "Tous les moyens humains

et matériels nécessaires ont été mobilisés pour collecter les ordures ménagères et les déchets d'abattage du sacrifice, afin de préserver la propreté du milieu urbain", a précisé à l'APS, le même responsable. Dans les détails, M. Rebiai a fait savoir que 255 tonnes d'ordures ont été collectées durant la première journée de l'Aïd, tandis que 295 ton-

nes ont été ramassées durant le 2ème jour de la fête du sacrifice.

En outre, plusieurs opérations de nettoyage et désinfection ont été organisées notamment dans les lieux publics après l'abattage des moutons, a ajouté la même source, rappelant les mesures préventives pour lutter contre la propagation du nouveau coronavirus.

**TAMANRASSET**

## Campagne nationale pour l'affiliation à la Sécurité sociale



La ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme, et ministre par intérim du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, Kaoutar Krikou a annoncé lundi depuis Tamanrasset le lancement prochain d'une campagne nationale de promotion de l'affiliation aux caisses de la Sécurité sociale. S'exprimant lors d'une visite de travail et d'inspection à un nombre d'établissements et de centres relevant des deux secteurs de la Solidarité nationale et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, M. Krikou a précisé que son secteur était en passe de préparer une campagne nationale d'envergure de sensibilisation à la nécessité de l'affiliation aux caisses de la sécurité sociale,

le, ajoutant que les circonstances sanitaires actuelles en ont fait ressortir la nécessité. "Les répercussions de la pandémie du Coronavirus ont fait apparaître le besoin des artisans et de tous ceux qui exercent une activité, d'une couverture sociale", a-t-elle soutenu.

La ministre a par ailleurs estimé que "la nouvelle politique repose sur le développement des moyens et mécanismes de l'affiliation systématique aux caisses de la sécurité sociale", appelant tous les artisans à s'affilier aux organismes de la sécurité sociale en vue de "bénéficier des prestations prodiguées". Et d'indiquer à cette occasion que 55.883 artisans sont actuellement affiliés à la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés (CASNOS).

**OUM EL BOUAGHI**

## Assainissement du foncier agricole : réception de plus de 3.800 dossiers

L'annexe de l'Office national des terres agricoles (ONTA)

Développement rural», a précisé M. Khaled Manaâ.

et la direction des services agricoles de la wilaya d'Oum El Bouaghi ont reçu depuis juillet 2018 plus de 3.800 dossiers relatifs à l'assainissement du foncier agricole, a-t-on appris dimanche du directeur local de cette annexe. «Les dossiers reçus portent sur l'assainissement des terres agricoles relevant du domaine privé de l'Etat et dont les exploitants ne disposent pas de titre d'exploitation conformément aux dispositions de la circulaire interministérielle n°750 entre les ministères de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, des Finances et de l'Agriculture et du

Aïn El Turck

## Rush sur les plages en dépit de l'interdiction d'accès



**A**u lendemain de la célébration de la fête d'un Aïd insipide, les plages de la daïra d'Aïn El Turck ont enregistré une ruée d'estivants en quête d'une bouffée d'oxygène, dans toute l'acceptation du terme, en ces temps de crise sanitaire. Le réseau routier a été envahi par des dizaines de véhicules, dont certains portant des immatriculations de wilayas limitrophes de la capitale de l'Ouest et ce, en dépit d'un arrêté d'interdiction de la circulation entre les wilayas, décreté par les autorités sanitaires. Il importe de signaler dans la foulée qu'en l'absence de parking dans le chef-lieu de cette daïra, les espaces publics, les trottoirs et les venelles, notamment celles qui serpentent au niveau de la partie basse de la municipalité d'Aïn El Turck, ont été pris d'assaut par les voitures des vacanciers qui n'ont pu résister aux chants des sirènes, malgré l'interdiction d'accès aux plages promulguée par les mêmes autorités.

Toujours est-il que les plages de cette localité ont battu un insolite record d'affluence depuis le début de l'apparition de la pandémie de Covid-19. Une ambiance particulière a prévalu durant la journée de ce dimanche caniculaire sur les plages de la daïra où pourtant les accès sont frappés d'interdit à titre temporaire.

Un véritable jeu de cache-cache s'est déroulé sous un soleil torride, à rendre réticent un chameau, entre les forces de l'ordre chargées de veiller à l'application de cet arrêté en question et ces estivants. Ce casse état de fait a donné lieu à une ambiance insolite sur des plages, en gommant la morosité qui y prévalait depuis l'entame de la saison estivale. «L'eau ne coule pas de nos robinets. Nous nous sommes trouvés donc dans l'obligation de venir nous baigner pour nous purifier. Nous allons aussi remplir d'eau de mer des jerricans, que nous avons ramenés avec nous. C'est très im-

portant en cette crise sanitaire pour notre hygiène à la maison», a ironisé un groupe de jeunes rencontrés sur la plage de Bouisseville. D'autres arguments ont été avancés par des contrevenants pour justifier leur présence sur les plages et dont les principaux gravitent essentiellement autour du stress engendré par un confinement de plusieurs mois et le besoin de respirer un bol d'air iodé. «Les enfants s'ennuyaient à mourir à la maison depuis des mois. La plage est leur unique lieu de déroulement avec la fermeture du peu qui existe à Oran d'aires de jeux», a fait remarquer avec amertume un responsable de famille, accompagné de ses enfants, venus de la banlieue d'Oran. Toujours est-il que cette ambiance estivale singulière a commencé à s'estomper avec le crépuscule. La nature a repris ses droits à titre temporaire en attendant les autres rôles du peu qui reste de la saison estivale.

### Coronavirus Des comportements dangereux

Mokhtaria Bensaâd

**M**algré toutes les craintes et les appréhensions, les deux jours de l'Aïd ont enregistré une accalmie et une baisse de pression dans les établissements hospitaliers en ce qui concerne la progression de la pandémie de la Covid-19. Selon la carte épidémiologique du ministère de la Santé, 35 nouveaux cas ont été enregistrés le 2 août à Oran, en légère baisse par rapport aux autres jours où le nombre de cas a explosé classant Oran parmi les wilayas les plus touchées par la Covid-19.

«Malgré cette accalmie, la situation reste inquiétante devant le non-respect des mesures sanitaires par la population», nous dira le chef de service de Prévention à la direction de la Santé de la wilaya, Dr. Yousef Boukhari. «A chaque festivité, nous craignons une recrudescence du

nombre de cas. Il faut que les citoyens respectent les mesures sanitaires, c'est le bien-être et la vie de tout le monde qui sont en jeu». Du 18 mars au 2 août, Oran a enregistré 3.999 cas et 94 décès.

Malgré ces mises en garde des professionnels de la Santé, la fête de l'Aïd a donné l'occasion à certains de franchir tous les interdits, oubliant le port de masque et la distanciation lors de la pratique du rituel du sacrifice. Mais le phénomène qui a attiré l'attention durant ces deux jours de fête, a été la ruée vers les plages. Pour échapper à la canicule, des familles, des jeunes et des moins jeunes ont pris le chemin des plages sans se soucier des conséquences d'un tel acte. «Nous avons besoin de souffler un peu et aller à la plage c'est notre seul moyen de distraction», nous dirons des jeunes d'un quartier de la ville d'Oran qui sont allés en

groupes de 5 à 10 pour des baignades. D'autres se sont dirigés vers la forêt de Canastel pour faire du sport. Bref, tous les plans sont bons pour échapper à la chaleur de l'été. Devant ces comportements, les professionnels de la Santé se disent impuissants à maîtriser la pandémie. Dans ce cadre, une nouvelle organisation a été instaurée pour une meilleure prise en charge de la pandémie et la wilaya d'Oran a été retenue comme wilaya pilote. Selon le chef de service de la Prévention, toutes les consultations du coronavirus s'effectuent dans les polycliniques avant les orientations éventuelles vers le CHU et l'EHU. Pour le chef de service de la Prévention, «avec la pandémie, les autres services hospitaliers ont été délaissés. Le ministère de la Santé a revu l'organisation pour un meilleur fonctionnement de ces établissements».

### Deux personnes arrêtées Ils organisaient des excursions en plein confinement

K. Assia

**D**eux individus âgés de 28 et 39 ans ont été arrêtés par les services de la brigade de la lutte contre la cybercriminalité relevant de la police judiciaire de la Sûreté d'Oran pour avoir organisé des excursions en mer et en forêt, proposant leurs services via les réseaux sociaux. Ils sont accusés d'avoir mis en danger la vie d'autrui et incité à la violation du confinement partiel, a-t-on ap-

ris auprès de la cellule de la communication. L'enquête diligentée par les éléments de cette brigade, après exploitation d'informations qui leur sont parvenues, a permis de connaître le mode opératoire des personnes impliquées et des les arrêter en flagrant délit à bord d'un autobus alors qu'ils se dirigeaient vers la forêt de Madagh. Le véhicule transportait 40 personnes de différents âges et qui avaient versé chacun 500 DA. Ainsi et conformément aux dispositions, des procédures ont été lancées à l'encontre des voyageurs pour non-respect des mesures de prévention contre la Covid-19, non-respect de la distanciation et non-port de la bavette. Des amendes de 10.000 DA leur ont été infligées. Quant aux 2 individus impliqués dans cette affaire, ils seront présentés à la justice. L'autobus a été mis en fourrière et une amende de 10.000 DA leur a été dressée pour non-port de la bavette.

### Selon leur syndicat 10% des transporteurs privés ont cessé leur activité

K. Assia

**D**ix pour cent des transporteurs privés sur les 8.000 que compte le syndicat de l'Union nationale des transporteurs algériens UNAT d'Oran ont mis la clé sous le paillasse et ont quitté l'activité, a indiqué, hier, M. Chikh Amar, coordinateur régional de l'UNAT. Ce sont des transporteurs de voyageurs, des transporteurs de marchandises, des chauffeurs de taxis qui ont déclaré faillite et ont, par conséquent, cessé leur activité, a souligné notre interlocuteur précisant que les différentes démarches entreprises par le Syndicat, auprès des instances centrales, n'ont pas donné les effets escomptés. Ainsi et selon le responsable, aucune doléance formulée, jusqu'à présent, n'a abouti et toutes les préoccupations de la corporation sont restées sans suite. Même avec la reprise de l'activité, les professionnels peinent à gérer la situation après une cessation d'activité de trois mois, la hausse des carburants, des charges et des taxes qui se sont accumulées, explique-t-il.

M. Chikh souligne que la prime de 10.000 DA versée tous les mois

aux transporteurs ne peut compenser les pertes subies ni répondre aux attentes de ces pères de famille contraints de s'acquitter de plusieurs charges dont la pièce de rechange, l'augmentation du carburant et autres dépenses. A cela vient s'ajouter la rentabilité qui a nettement baissé puisque les transporteurs ont dû réduire de 50% leur clientèle pour se conformer aux dispositions de prévention contre la pandémie. Outre cette préoccupation, il rappelle que le syndicat avait fait part de son malaise et avait adressé plusieurs correspondances au ministre des Transports dans lesquelles il avait suggéré comme solution à la crise, la mise à la disposition des transporteurs, de prêts à la consommation de 15 à 20 millions de centimes remboursables, à long terme et sans intérêt. Des prêts qui leur permettront de remonter la pente et de faire face aux différentes charges. Ils avaient également réclamé l'annulation des impôts et l'exonération de toutes les cotisations, vis-à-vis, de la CASNOS et la CNAS pour l'année en cours, en plus de l'annulation de la vignette automobile de 2020.

### Boulevard «Emir Abdelkader» Un immeuble menaçant ruine suspend un arrêt du tramway

H. Barti

**L**e tramway d'Oran assure actuellement les arrêts dans l'ensemble de ses stations en bidirectionnel, à l'exception de la station du Boulevard Emir Abdelkader, où l'arrêt n'est pas observé uniquement dans le sens Es-Senia Sidi Maârouf, à cause d'un risque d'effondrement d'un balcon signalé dans un immeuble menaçant ruine situé sur cette grande artère du centre-ville, a affirmé, hier, au 'Quotidien d'Oran', le responsable de la communication de

Forêt d'El Menzeh

### Près de 2 ha de pin d'Alep et de broussailles détruits par les feux

**P**rès de 2 hectares de broussailles et de pin d'Alep ont été détruits par les feux, dimanche après midi dans la forêt d'El Menzeh (ex Canastal), à l'Est d'Oran, a-t-on appris lundi auprès des services de la protection civile de la wilaya. Le foyer d'incendie qui s'est déclaré à 16 heures a été circonscrit par les unités mobiles de la protection civile, après deux heures de lutte acharnée contre les flammes, a déclaré à l'APS, la même source, qui a déploré une superficie de 0,2 hectare de pin d'Alep et 1,7 hectare de broussailles.

Par ailleurs, la forêt de Gdyel, commune située à une trentaine de kilomètres à l'Est de la ville d'Oran, a enregistré deux incendies de forêts dans la matinée et dans la soirée du samedi dernier, qui ont été vite maîtrisés, selon la même source, qui fait part de 1,15 ha de broussailles et de 1,4 ha de maquis partis en fumée à la suite de ce sinistre. En outre, «Djebel K'har» (Montagne des Lions) à l'Est de Bir El Djir a enregistré, aussi samedi dernier, deux foyers d'incendies ayant ravagé 1 ha de broussailles, a-t-on ajouté.

### ILS NOUS ONT QUITTES HIER

ZOUAOUI Arbi, 68 ans, Tiaret

MEKI Benaouda, 90 ans, Sidi Chahmi

ZAFAR Yamina, 70 ans, Oran

ARBAOUI Yamina, 72 ans, Oran

### Horaires des prières pour Oran et ses environs

14 dhou el hidja 1441				
El Fedjr 04h37	Dohr 13h09	Assar 16h56	Maghreb 20h08	Icha 21h36



## TIARET

## Une retenue collinaire totalement asséchée

**C'est une véritable catastrophe écologique qu'est en train de vivre la localité de Faïdja, chef-lieu de commune, située à une cinquantaine de kilomètres au sud-est de Tiaret.**



El-Houari Dilm

**E**n effet, la retenue collinaire, d'une capacité de deux millions de mètres cubes, a été totalement asséchée à cause de la surexploitation de ses eaux pour irriguer les périmètres agricoles situés autour de l'ouvrage hydraulique. Et avec les températures caniculaires et l'évaporation naturelle qui en découle, la retenue collinaire ne ressemble plus qu'à un sol craquelé, avec de grosses crevasses à la surface. Autre grave atteinte à l'équilibre de l'écosystème de la région, les labours sauvages au niveau des périmètres steppiques du sud de la wilaya. En effet, le phénomène des labours sauvages prend des proportions alarmantes au niveau des communes steppiques de Sidi Abderrahmène, Chehama, Faïdja et surtout Aïn Dheb, à quelque 70 kilomètres au sud du chef-lieu de wilaya. Outre le problème de bornage entre la commune de Aïn Dheb et les communes voisines de la wilaya

de Laghouat à l'origine de nombreux conflits, dont certains ont dégénéré en batailles rangées, les communes steppiques du sud de Tiaret ont besoin d'être protégées, surtout qu'elles constituent une source de revenus financiers pour les collectivités concernées. Les interventions du Haut commissariat au développement de la steppe restant jusqu'à sans effet sur la protection des périmètres protégés, plus d'un million d'hectares de terres steppiques sont la proie de labours illicites et de surpâturages, qui causent des dégâts irrémédiables à l'équilibre de l'écosystème de la région. «Même le domaine public hydraulique n'a pas été épargné dans les îlots d'oueds», avait, à plusieurs reprises, dénoncé l'association écologique «Essalam Al Akhdar» de la wilaya de Tiaret. Les labours intensifs dans les «dhayas» sont également pointés du doigt par l'association «Essalam El Akhdar», citant l'exemple de ces agriculteurs qui, pour un hectare autorisé, «labourent jusqu'à

20 hectares et plus, grâce à la complicité des responsables concernés». «Les barons de la steppe continuent à imposer leur loi en procédant à la location des terres qui ne leur appartiennent pas, au vu et au su de tout le monde ; même les ressources hydriques souterraines sont systématiquement exploitées, ce qui explique l'important rabattement de la nappe phréatique», écrit, noir sur blanc, l'association «Essalam Al Akhdar», ajoutant que «les spéculateurs s'adonnent à la culture des cucurbitacées qui consomment beaucoup d'eau, épuisant progressivement la nappe phréatique», avant de conclure que «le HCDS se trouve ligoté et surtout impuissant pour appliquer son programme de lutte contre la désertification face à la mafia de la steppe qui a des ramifications partout», et de préconiser aux pouvoirs publics de «faire cesser ce massacre en milieu steppique par l'utilisation des moyens légaux, dissuasifs et répressifs afin de protéger cet écosystème extrêmement fragile».

## MASCARA

## Des pannes de courant qui irritent

Belkécir Mohamed

**D**imanche, aux environs de 19 heures, il ne restait pratiquement plus de bougies dans la majorité des boutiques dans de nombreux quartiers. La raison ? Des coupures de courant ont été enregistrées. Ce n'était pas des interruptions de quelques minutes auxquelles les ha-

bitants sont habitués mais deux coupures d'électricité de quelques heures. Ce qui a fait paniquer les ménages craignant en ces jours de l'Aïd pour la conservation des viandes dans leurs frigos, les commerçants pour leurs marchandises stockées en froid, les crémeries pour leurs produits laitiers et les boulangers qui ont cessé la production de

pain. De crainte de passer une nuit dans le noir, les habitants se sont précipités vers les commerces pour faire une razzia sur les bougies qu'ils achetaient par paquets, si bien qu'il n'en restait plus pour les autres. A défaut de communiqué des services concernés sur cet incident, ceci a ouvert la voie à toutes sortes de spéculations et de rumeurs.

## Plusieurs incendies et des dégâts

Belkécir Mohamed

**D**urant la fête de l'Aïd El-Adha, la protection civile n'a pas chômé, demeurant sur le qui-vive, attendant les sollicitations des citoyens en détresse en ces moments particuliers où le danger est omniprésent dans chaque lieu.

Les pompiers sont intervenus pour assister des personnes imprudentes qui sont à l'origine de toutes sortes de sinistres.

Des incendies ont été également enregistrés dans des domiciles, particulièrement au niveau de neuf balcons où étaient allumés des braseros.

Les massifs forestiers n'ont pas été épargnés non plus par

le feu qui s'est propagé dans deux forêts. Un incendie s'est déclaré dans une surface boisée à Menaouer dans la daïra d'El Bordj qui a perdu un hectare et demi d'arbres et de maquis. Le second a eu lieu dans la forêt de Khouatra relevant de la commune de Zelamta qui a vu partir en fumée deux hectares et demi de broussailles.

On fait état également de trois accidents de la circulation faisant quatre blessés.



## TLEMCEN

## 25 personnes condamnées pour tentative d'agression

Khaled Boumediene

**L**e tribunal de Tlemcen a prononcé, dimanche dernier, lors d'une comparution directe, une peine de dix-huit mois de prison ferme à l'encontre de vingt-cinq personnes, âgées de 20 à 34 ans, impliquées dans l'affaire de la tentative d'agression, le 28 juillet vers 23h, de trois jeunes ayant trouvé refuge à la première sûreté urbaine de Sidi-Boumediene, près du centre-ville de Tlemcen, à l'encontre des mis en cause.

## Tri sélectif et plantation d'arbres



Khaled Boumediene

**C**olibris vert est une association écologique bénévole qui agit au quotidien afin de préserver l'environnement et sensibiliser au maximum des personnes aux problématiques environnementales. Fortement impliquée sur le terrain auprès des étudiants et des jeunes générations, Colibris vert organise également des actions de plantation d'arbustes à travers de nombreux terrains nus des nouvelles cités résidentielles du Grand Tlemcen (Mansourah, Chetouane et Tlemcen) et incite au combat contre la saleté urbaine ainsi qu'au tri sélectif des déchets.

Cet été, Nabil, Abdou, Réda, Hichem, Wahab, Mohammed et Younes, membres de cette dynamique association se sont lancés en cette période de crise sanitaire un pari difficile, celui de la collecte des bouteilles en plastique. Ils ont installé des cages au niveau de plusieurs points du grand centre urbain de Tlemcen, pour le ramassage des bouteilles en plastique. «Nous avons travaillé durement pendant ces journées chaudes de l'été, pour installer des cages de collecte des bouteilles en plastique, qui polluent le plus notre environnement immédiat. Nous avons été agréablement surpris par l'enthousiasme et l'intérêt qu'a générés l'installation de ces cages de collecte de bouteilles en plastique.

Nous tenons à remercier tous ceux qui nous ont aidé notamment les responsables de l'APC de Tlemcen qui nous ont donné leur feu vert pour procéder à la mise en place de ces cages métalliques dans plusieurs sites de la ville, afin d'endiguer la prolifération des bouteilles en plastique jetées à travers les

**f**onctions de chef de sûreté de la wilaya de Chlef. Le nouveau responsable remplace M. Nouioua Badis muté pour occuper les mêmes fonctions à la tête de la sûreté de wilaya de Boumerdès. La cérémonie s'est déroulée au niveau du siège de la sûreté de la wilaya en présence des autorités civiles et militaires.

## L'OMS avertit Peut-être jamais de solution miracle contre la pandémie



L'Organisation mondiale de la santé a averti lundi qu'il n'y aurait peut-être jamais de solution miracle contre la pandémie de Covid-19, en dépit de la course aux vaccins en cours. "Il n'y a pas de panacée et il n'y en aura peut-être jamais", a déclaré le directeur général de l'OMS, Tedros Adhanom Ghebreyesus, au cours d'une conférence de presse en ligne. "Les essais cliniques nous donnent de l'espoir. Cela ne veut pas nécessairement dire que nous aurons un vaccin" efficace, notamment sur la durée, a-t-il dit. Mais ce nouveau coronavirus peut aussi être maîtrisé, a-t-il affirmé, notamment à force de gestes barrières, de "bonnes pratiques" et "d'engagement politique".

Le comité d'urgence de l'OMS

qui s'est réuni vendredi "a été très clair: quand les dirigeants travaillent de façon très étroite avec les populations, cette maladie peut être maîtrisée", a-t-il souligné. "Il faut contenir les flambées", "tester, isoler et traiter les patients, rechercher et mettre en quarantaine leurs contacts", mais aussi "informer", a souligné le responsable, en pressant les populations de continuer, elles, à respecter les gestes barrières (distances physiques, port du masque, hygiène...) pour rompre les chaînes de transmission du nouveau coronavirus. "Le message aux gens et aux gouvernements est: faites tout cela. Et continuez quand c'est sous contrôle!", a-t-il lancé, après avoir souligné que "plusieurs pays qui semblaient avoir passé le plus

dur connaissent(ait) de nouvelles flambées". La pandémie a fait au moins 689.758 morts dans le monde depuis fin décembre, selon un bilan établi par l'AFP lundi à 11H00 GMT. Plus de 18 millions de cas ont été officiellement comptabilisés, dont au moins 10,5 millions ont été guéris. Le 10 juillet, l'OMS a dépêché en Chine un épidémiologiste et un spécialiste de la santé animale pour une mission exploratoire avant le démarrage d'une enquête que l'organisation de l'ONU pour la santé veut mener sur l'origine du virus, apparu en Chine fin 2019. Tedros Adhanom Ghebreyesus a affirmé lundi cette mission avait achevé le travail préparatoire. "L'équipe avancée de l'OMS qui s'est rendue en Chine a maintenant achevé sa mission consistant à jeter les bases d'efforts conjoints pour identifier les origines du virus", a déclaré le directeur général de l'OMS. "Des études épidémiologiques commenceront à Wuhan pour identifier la source potentielle d'infection des premiers cas", a-t-il précisé.

La grande majorité des chercheurs s'accorde à dire que le nouveau coronavirus SARS-CoV-2 -- à l'origine de la pandémie -- est sans doute né chez la chauve-souris, mais les scientifiques pensent qu'il est passé par une autre espèce avant de se transmettre à l'homme. C'est cette pièce du puzzle que la communauté scientifique internationale et l'OMS espèrent découvrir afin de mieux comprendre ce qui s'est passé, pour mieux cibler les pratiques à risques et éviter une nouvelle pandémie.

## La Russie promet des centaines de milliers de doses de vaccin dès 2020



La Russie a assuré lundi qu'elle serait prochainement en mesure de produire des centaines de milliers de doses de vaccins par mois contre le nouveau coronavirus et "plusieurs millions" dès le début de l'année prochaine.

Selon le ministre russe du Commerce Denis Manturov, trois entreprises biomédicales seront en mesure de produire dès septembre et de manière industrielle un vaccin développé par le laboratoire de recherches en épidémiologie et microbiologie Nikolaï Gamaleïa.

"Selon les premières estimations (...) nous pourrons fournir dès cette année plusieurs centaines de milliers de doses de vaccin par

mois, puis par la suite jusqu'à plusieurs millions en début d'année prochaine", a-t-il précisé à l'agence publique TASS. La Russie travaille depuis des mois, comme de nombreux autres pays dans le monde, sur plusieurs projets de vaccins contre le Covid-19. Celui mis au point par le centre Gamaleïa l'est en collaboration avec le ministère de la Défense.

Un deuxième prototype de vaccin est conçu au Centre étatique de recherches Vektor, en Sibérie, et dont les premières doses sont attendues au mois d'octobre, selon les autorités. La Russie, au quatrième rang mondial pour le nombre des contaminations après les Etats-

Unis, le Brésil et l'Inde, a proclamé dès avril sa volonté d'être parmi les premiers pays, voire le tout premier, à créer un vaccin contre le virus. Des chercheurs ont toutefois exprimé leur préoccupation face à la rapidité de la mise au point des vaccins russes, en estimant que certaines étapes pourraient être sautées afin d'accélérer le travail sous pression des autorités, qui ont comparé cette course au vaccin au lancement par l'URSS en 1957 du premier satellite artificiel, Spoutnik. Jusqu'ici, la Russie n'a pas publié d'étude détaillée des résultats de ses essais permettant d'établir l'efficacité des produits qu'elle dit avoir développé.

## Allemagne Une rentrée des classes sous la menace du virus



Par David Courbet

Cris de joie, quelques embrassades et sonnerie de début de cours: cette rentrée dans le nord-est de l'Allemagne paraît banale jusqu'à ce que l'enseignante demande aux élèves d'enfiler leur masque, rappelant que le Covid-19 n'a pas disparu.

Partis mi-juin en vacances estivales, les quelques 150.000 élèves de Mecklembourg-Poméranie, sont les premiers écoliers européens à retourner à l'école dans une configuration quasi-normale après des mois d'interruption et de cours principalement en ligne. Un vrai test pour le pays qui veut continuer à s'ériger en modèle de gestion de la pandémie et observe cette région avec anxiété alors que le retour des vacanciers ravive la crainte d'une seconde vague.

"Les enfants avaient besoin d'être présents à l'école car il faut éviter que le retard ne s'accroisse", explique à l'AFP Steffen Kästner, directeur de l'école CJD Jugenddorf-Christophorus à Rostock. L'établissement, qui regroupe collège et lycée, accueille 1.350 élèves.

Seuls deux manquent à l'appel sur décision de leurs parents, "qui appartiennent à un groupe à risque", précise-t-il, mais tous les enseignants sont présents. "Nous espérons que tout va bien se passer. Nous ne savons juste pas où ils ont été en vacances", avoue-t-il, rappelant que le Mecklembourg-Poméranie reste, avec seulement 20 décès sur 9.148 en Allemagne, la région la moins touchée du pays. Toutefois, la moyenne de 500 nouveaux cas hebdomadaires inquiète. "La vie continue", il va falloir vivre désormais avec le virus, estime Kay Czerwinski, représentant des parents d'élèves de ce Land et du CJD.

### DIFFICILE RESPECT DES GESTES BARRIÈRES

En accord avec les autorités locales, l'établissement a décidé de s'en tenir principalement au socle commun des mesures d'hygiène adopté mi-juillet par les Länder. A savoir:

des salles régulièrement aérées, l'exclusion des élèves présentant des symptômes et la possibilité pour le personnel éducatif de se faire tester gratuitement. Les élèves sont regroupés en classes d'âge au sein de l'établissement de sorte que les 6e-5e ne croisent par exemple plus les 4e-3e, notamment avec un décalage des heures de cours. Si un cas positif survient, ce système éviterait de

fermer toute l'école mais seulement de placer la classe en quarantaine. Ils doivent aussi, dans cet établissement, porter le masque dans les couloirs, une mesure pourtant pas obligatoire en Mecklembourg-Poméranie. Mais dans la pratique, difficile pour beaucoup de respecter totalement le protocole sanitaire. Certains oublient l'espace d'un instant, par une étreinte, les gestes barrières. Les classes disposées en "L" autour de l'enseignant, ne permettent que peu une réelle distanciation physique.

### RETOUR À LA NORMALITÉ «ILLUSOIRE»

D'autres régions, plus craintives, ont décidé d'aller plus loin. A Berlin (rentrée le 10 août) ou en Bavière (7 septembre), élèves et enseignants devront porter le masque dans tout l'établissement, à l'exception des salles de classe et cours de récréation. Dans le Brandebourg (10 août), les enseignants devront porter constamment un masque.

Des mesures insuffisantes, selon le président de l'Association nationale des enseignants, Heinz-Peter Meidinger, qui, faute d'un "manque de préparation" des établissements, craint "un énorme chaos". Il plaide pour plus de cours à distance. Sauf que l'Allemagne accuse un "gros déficit" à ce sujet, estime M. Czerwinski, tant en raison d'une disparité de couverture d'internet sur le territoire qu'un "manque de formation" des enseignants. Cette fracture numérique risque d'accroître les inégalités en cas de seconde vague. Sans compter que certains cours ne pourront être assurés en raison de l'appartenance des enseignants à un groupe à risque. L'association des philologues en a recensé quelque 400 en Mecklembourg-Poméranie. Face à toutes ces difficultés, il serait "illusoire" de penser que les écoles "vont revenir à un fonctionnement normal", a prévenu Saskia Esken, dirigeante des sociaux-démocrates, partenaires minoritaires de coalition dans le gouvernement d'Angela Merkel.

D'autant qu'une autre inconnue ne facilite pas la reprise des cours: à quel point les enfants, déjà moins susceptibles de contracter une forme sévère de la maladie, sont-ils contagieux? Une récente étude américaine parue dans la revue médicale JAMA Pediatrics affirme que les jeunes enfants pourraient être extrêmement contagieux et donc d'importants propagateurs du virus dans la population, une hypothèse allant à l'encontre du discours actuel. (AFP)

## Scandale du médicament Dépakine Sanofi inculpé en France pour «homicides involontaires»



Par Katia Dolmadjian

**L**e groupe pharmaceutique français Sanofi a été inculpé pour "homicides involontaires" dans le scandale de l'anti-épileptique Dépakine, à la suite d'une enquête initiée par des familles de victimes accusant le laboratoire d'avoir tardé à informer des risques du médicament pour les femmes enceintes.

Avec le médicament Mediator - dont le procès-fleuve s'est clos en juillet, pour un jugement attendu en mars - la Dépakine est l'un des plus retentissants scandales sanitaires en France ces dernières années. Le groupe Sanofi est déjà poursuivi en France depuis février pour "tromperie aggravée" et "blessures involontaires" dans ce dossier. C'est en 2016 qu'une enquête avait été ouverte auprès du tribunal judiciaire de Paris, à la suite d'une procédure à l'initiative de l'Association d'aide aux parents d'enfants souffrant du syndrome de l'anti-convulsivant (Apesac): représentant 4.000 personnes, elle s'appuyait sur 14 cas de mères ayant reçu de la Dépakine lors de leur grossesse.

La molécule en cause, le valproate de sodium, est commercialisée depuis 1967 sous la marque Dépakine par Sanofi, mais aussi sous des marques génériques. Elle est prescrite aux personnes souffrant de troubles bipolaires, mais présente un risque élevé de malformations congénitales sur le fœtus si elle est prise par une femme enceinte. Malformations, autisme, troubles ORL (affections des oreilles, du nez, de la gorge ou du larynx) : les effets peuvent être dévastateurs pour certains enfants ayant été exposés in-utero. "Sanofi Aventis France a respecté ses obligations d'information et conteste le bienfondé de ces poursuites", a réagi lundi le groupe dans une communication à l'AFP. Il indique avoir "saisi la chambre de l'instruction afin de contester sa mise en examen" (inculpation, NDLR) et met en avant le fait que "l'ensemble de ces éléments ne préjuge en rien de la responsabilité du laboratoire". Aucune autre information n'est donnée par Sanofi sur les éléments ayant conduit à cette nouvelle mise en examen, révélée ce weekend par le journal Le Monde.

de. Selon le quotidien, "l'information judiciaire vise désormais à déterminer si le laboratoire peut être tenu responsable de la mort en 1990, 1996, 2011 et 2014, de quatre bébés âgés de quelques semaines ou quelques mois, dont les mères, au cours de leurs grossesses, avaient pris de la Dépakine". Pour l'Apesac, "Sanofi doit assumer sa part de responsabilité", a déclaré lundi à l'AFP l'avocat de l'association, Me Charles Joseph-Oudin.

### RESPONSABILITÉ DE L'ETAT RECONNUE

Selon l'avocat de l'Apesac, "la prochaine étape procédurale devrait être la mise en examen de l'agence du médicament pour blessures et homicides involontaires". Il affirme qu'un total de 1.402 familles - soit environ 2.500 enfants - ont contacté l'association. En juillet dernier, la justice avait pour la première fois reconnu la responsabilité de l'Etat français, ainsi que celle de Sanofi et de médecins, dans les effets dévastateurs de l'anti-épileptique Dépakine, le condamnant à indemniser des familles d'enfants lourdement handicapés.

Selon cette décision prise par le tribunal administratif de Montreuil (région parisienne), l'Etat avait été condamné à indemniser les trois familles requérantes, dont cinq enfants aujourd'hui âgés de 11 à 35 ans, lourdement handicapés. Leurs mères avaient continué à prendre cet anti-épileptique durant leur grossesse sans se douter des effets irréversibles sur leurs bébés. Au total, le nombre d'enfants handicapés à cause du valproate de sodium est estimé entre 15.000 et 30.000, selon les études. Parallèlement à d'autres procédures judiciaires en cours sur ce scandale en France, 516 dossiers de victimes directes ont été déposés à l'Office national d'indemnisation des accidents médicaux (Oniam), et 952 dossiers en tant que victimes indirectes, soit les parents, frères et sœurs.

(AFP)

## Microsoft envisage d'acquérir TikTok

**M**icrosoft a confirmé dimanche que des négociations étaient en cours pour racheter la branche américaine de TikTok à sa maison-mère chinoise, ByteDance, et qu'elles continueront après une discussion avec Donald Trump, qui voulait bannir le réseau social des Etats-Unis. Le géant américain de l'informatique "apprécie l'importance de répondre aux inquiétudes du président", déclare-t-il dans un communiqué, et espère que les pourparlers aboutiront au plus tard le 15 septembre.

Dans un contexte de tensions politiques et commerciales avec la Chine, Washington accuse depuis des mois la très populaire plateforme d'être utilisée par le renseignement chinois à des fins de surveillance. TikTok a toujours fermement nié tout partage de données avec Pékin. L'acquisition sera soumise "à une évaluation complète de la sécurité et devra apporter des bénéfices économiques aux Etats-Unis, y compris au Trésor américain", précise le communiqué. Depuis vendredi, le président et ses proches conseillers profitent des



menaces contre TikTok. Donald Trump avait déclaré vendredi soir qu'il bannissait l'appli et était même opposé à un rachat par un groupe américain. "Nous n'allons nulle part", a réagi samedi Vanessa Papas, responsable de la branche américaine du réseau, dans une vidéo pour rassurer les utilisateurs. Si la transaction a lieu, Microsoft possédera et dirigera le réseau social aux Etats-Unis, au Canada, en Australie et en Nouvelle-Zélande. Des actionnaires minoritaires pourront se joindre à l'opération. "Microsoft s'assurera que toutes les données des utilisateurs américains de TikTok sont transférées et restent aux Etats-Unis", a promis la société de Seattle. TikTok doit être "vendue ou bloquée" aux Etats-Unis, a averti dimanche le secrétaire au Trésor américain Steven Mnuchin, sur la chaîne ABC.

## Californie Des milliers de personnes évacuées suite à un incendie



**D**es milliers de pompiers californiens combattaient dimanche un incendie menaçant de nombreux habitants près de la ville de San Bernardino à une centaine de kilomètres à l'est de Los Angeles. L'"Apple Fire" qui s'est déclaré vendredi en fin d'après-midi a déjà ravagé plus de 8.300 hectares dans la Cherry Valley et la forêt nationale de San Bernardino, au sud de la Californie. La fumée se dégageant de la végétation calcinée était visible à des kilomètres à travers la région, poussant le département de gestion de la qualité de l'air de la côte sud à émettre une alerte samedi soir.

Au moins 2.600 foyers et près de 7.800 personnes ont dû être évacuées et les pompiers n'étaient pas en mesure d'annoncer quand les habitants pourraient revenir chez eux. A 11H00 (18H00 GMT), plus de 1.300 soldats du feu, assistés d'hélicoptères, de camions et de bombardiers étaient déployés dans la zone.

Après avoir réussi à contenir 12% de l'incendie en début de journée, le feu n'était plus contenu en début d'après-midi et continuait à grossir. Aucune victime n'a été signalée pour le moment, les dégâts se limitant à deux immeubles et une maison. Les bords nord et sud de l'incendie se situent dans des flancs de collines raides et accidentés, peu accessibles aux camions de pompiers, ont expliqué les autorités.

La végétation dense a par ailleurs nourri le feu qui a continué à brûler avec beaucoup d'intensité près d'habitations, a détaillé vendredi Fernando Herrera, capitaine des pompiers du comté de Riverside. L'activité de l'incendie devrait rester élevée dimanche, en raison des températures chaudes et de la sécheresse. Une enquête est en cours pour déterminer l'origine du feu, qui pourrait être criminelle.

## Inondations au Soudan Cinq morts et 3.500 maisons détruites ou endommagées

**L**es inondations causées par les fortes pluies au Soudan ont causé la mort de cinq personnes et détruit ou endommagé près de 3.500 maisons la semaine dernière, a affirmé un communiqué officiel publié lundi par les médias. Dans ce communiqué, le ministre de l'Intérieur El-Trefi Idriss a précisé que les inondations avaient détruit de jeudi à samedi 1.179 habitations et endommagé 2.173 dans plusieurs régions, dont les Etats de Jazira (centre), Darfour (ouest) et Nil-Bleu (sud-est).

Dans le Nil-Bleu, la rupture d'un barrage causé par les pluies diluviales a détruit des centaines de maisons, selon les autorités locales. De fortes pluies s'abattent généralement sur le Soudan de juin à octobre. Et le pays fait face tous les ans à d'importantes inondations.

## Inde: 98 morts, intoxiqués par de l'alcool frelaté

**U**n total de 98 personnes sont mortes ces derniers jours dans l'Etat indien du Pendjab (nord) après avoir bu de l'alcool frelaté, et 25 personnes ont été arrêtées dans cette affaire, un scandale qui a pris de l'ampleur depuis la fin de la semaine, ont annoncé dimanche les médias et des responsables de la région.

Le bilan s'est alourdi à 75 morts dans le district de Tarn Taran situé dans l'Etat du Pendjab après une enquête menée par la police, a déclaré le commissaire adjoint Kulwant Singh à l'AFP. "Plusieurs familles ont refusé de divulguer les détails concernant les décès et quelques-unes ont même procédé à la crémation des morts. Nous sommes parvenus à ce chiffre après avoir compilé des informations", a-t-il ajouté. Onze autres personnes sont décédées dans le district de Gurdaspur, a déclaré un responsable local à l'AFP. L'agence PTI a de son côté fait état de 12 décès dus à la consommation d'alcool frelaté à Amritsar.

L'opposition a appelé dans des tweets le gouvernement de l'Etat du Pendjab à "juguler la mafia de l'alcool" qui sévit dans la région. Le chef du gouvernement de l'Etat du Pendjab a annoncé vendredi avoir ordonné une enquête spéciale sur ces décès. Par ailleurs, les autorités de l'Etat d'Andhra Pradesh avaient indiqué vendredi que neuf personnes étaient décédées après avoir bu du gel hydroalcoolique faute d'avoir pu se procurer de l'alcool en magasin.



## FAF - Après l'arrêt du championnat Des dirigeants de clubs montent au créneau

R.S.

L'arrêt des compétitions, voté par les membres de l'AG, a suscité bien des réactions et a créé un caillou indescriptible qui risque de se répercuter négativement sur le prochain exercice. Bien de mauvaises choses sont remontées à la surface, comme en témoigne la montée au créneau de certains responsables de clubs et des supporters.

La situation s'est empirée davantage avec la dernière décision prise par certains présidents de clubs, à l'instar de Cherif Mellal (JSK), Azeddine Arab (ESS) et Mohamed Zerouati (JS Saoura) à recourir au tribunal sportif. Les trois responsables, qui espèrent être rejoints par d'autres présidents de clubs, ont décidé de monter au créneau pour dénoncer les décisions du BF qualifiées «d'anti réglementaires». Ces derniers se demandent pourquoi la FAF a-t-elle recouru à la consultation écrite qui, selon eux, n'a pourtant aucune base sur le plan réglementaire ? Pour les détracteurs de l'actuel bureau fédéral de la FAF, la décision d'opter par la consultation écrite des membres de l'AG ne s'est pas faite par souci démocratique, mais c'est surtout pour exploiter la présence des présidents des ligues de wilaya et régionales, en nombre majoritaire, pour faire basculer le scrutin en faveur de la troisième option et officialiser le changement du système de compétition.

Toujours est-il que cette option a été validée par la FIFA. En face, la circulaire du

MJS qui interdit tout changement de système de compétition, n'a pas été respectée. « Tout projet de changement dans le système de compétition doit être soumis à l'AG la saison précédant le championnat servant de base pour la future modification pour mettre tous les concurrents sur un pied d'égalité et leur permettre de se préparer », avait déclaré Sid-Ali Khaldi, il y a quelques semaines. En somme, la décision de changement de système de compétition, validée par le bureau fédéral le 29 juillet dernier a été fatale à de nombreuses équipes. En Ligue 2, le RCA et l'ASK, qui sont à un point du quatrième, le RCR, au moment où il reste sept matches à jouer, ont été privés d'une accession qui se profilait à l'horizon.

En Ligue 1, les dirigeants de l'ESS ont, selon notre source, saisi la commission de recours en réaction à la décision prise par le bureau fédéral dans le cadre de l'attribution de la 3ème place au lieu de la 2ème à l'Entente.

Pour eux, le règlement du championnat d'Algérie 2019-2020 ne prévoit pas la méthode de l'indice de performance (ratio). « Si la décision a été prise pour arrêter le classement à la 22e journée, l'ESS est deuxième ». « La FAF a opté pour le deux poids deux mesures, en privant l'ESS de la 2ème place amplement méritée, l'empêchant du coup de prendre part à la Ligue des champions d'Afrique en adoptant une règle d'indice sur mesure qui ne repose sur aucune base légale », a estimé l'ESS dans un communiqué.

D'autre part, chez le MCA, la réaction des supporters du Doyen ne s'est pas fait attendre et ont clairement refusé l'octroi du titre au CRB.

Aussi, l'affaire des représentants de l'Algérie dans les compétitions internationales n'a pas encore connu son dénouement au moment où la CAF a fixé le 31 août comme dernier délai aux fédérations pour envoyer les noms de leurs représentants. Le CRB et le MCA ont été choisis pour jouer la Ligue des champions, alors que l'ESS se contentera de la coupe de la CAF. Mais, qui sera le quatrième représentant de l'Algérie ? Là, les avis divergent au moment où les dirigeants de la JSK exigent ce billet au vu de leur quatrième position au classement général. C'est la confusion dans la mesure où aucune décision n'a été prise à propos de la coupe d'Algérie, suspendue depuis mars dernier à l'issue des quarts de finale (aller). Alors qui sera le deuxième représentant algérien en Coupe de la CAF ? En tout cas, l'éclaircie n'est pas pour demain au moment où la majorité des acteurs du football national qualifient la consultation écrite comme « une manœuvre à visée électorale ou étant une preuve du populisme pour servir des intérêts personnels, en vue des prochaines élections de la FAF ».

Aujourd'hui, les dirigeants de clubs qui se disent lésés, espèrent l'intervention du MJS, Sid-Ali Khaldi au moment où d'autres responsables de clubs comptent saisir la FIFA pour ce qu'ils ont qualifié de «transgressions de la loi».

### USM Alger

## La direction donne des nouvelles d'Antar Yahia



Le nouveau directeur sportif de l'USM Alger, Antar Yahia, bloqué en France en raison de la pandémie de nouveau coronavirus, sera «bientôt» à Alger pour prendre ses fonctions, a annoncé lundi le club algérois. «Antar Yahia va nous rejoindre très bientôt. Ce sera à bord d'un vol de la compagnie nationale, Air Algérie, destiné à rapatrier les ressortissants algériens bloqués en France en raison de la pandémie», a expliqué le club algérois sur

son site officiel. Des rumeurs ont laissé entendre que le rapatriement de l'ancien défenseur central et capitaine des «Vert» allait se faire à bord d'un bateau ou d'un avion privé appartenant à l'actuel propriétaire de l'USMA, le Groupe Serport, mais ce dernier a formellement démenti cette information. «Tout ce qui a été dit à ce propos n'était que pure spéculations», a-t-il indiqué dans son communiqué. Antar Yahia (38 ans), qui compte 53 sélec-

tions avec l'équipe nationale, est installé en France, où il est né et a grandi. Il a été engagé comme nouveau directeur sportif de l'USMA au mois de mai dernier, mais la pandémie de nouveau coronavirus a fait qu'il ne puisse pas encore rallier Alger.

Une situation qui, cependant, ne l'a pas empêché d'entamer le travail, en faisant signer plusieurs joueurs franco-algériens et négocier avec l'entraîneur français François Ciccolini.

## Saïd Amara, une icône du mouvement sportif national

Le Secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Abou El Fadl Baadj, a adressé ses condoléances à la famille du moudjahid et ancien joueur de l'équipe de football du FLN, Saïd Amara, décédé dimanche à l'âge de 87 ans, des suites d'une longue maladie, estimant que le regretté était «une icône du mouvement sportif national et une figure de notre glorieuse histoire de libération nationale». «L'Algérie perd aujourd'hui, avec la disparition du Cheikh Saïd Amara, une icône du mouvement sportif national, une figure de notre glorieuse histoire de libération nationale et un Moudjahid qui n'a pas hésité à répondre à l'appel de la Patrie», a écrit le SG du FLN dans son message de condoléances.

Et d'ajouter: «notre regretté Cheikh Saïd Amara appartient à cette catégorie de grands sportifs qui ne se laissaient pas entraîner par les tentations de la vie, ni par les spots de la célébrité des grands clubs européens, une catégorie qui a choisi de faire triomphe et de défendre le pays». «La star de l'équipe du FLN qui a résisté aux tentations des plus célèbres clubs français, à l'instar de Strasbourg et Bordeaux, a préféré apporter sa contribution, aux côtés de ces frères, à la formation de l'équipe de Football du FLN pour être une valeur ajoutée à la lutte du peuple algérien pour l'obtention de ses droits notamment à l'autodétermination et le recouvrement de sa dignité», lit-on dans le message. «Cette foi en la Patrie et la vocation au sacrifice pour le pays étaient la clé des victoires de l'équipe du FLN dans les différents stades du monde. Ces victoires ne se limitaient pas uniquement à l'autodétermination et le recouvrement de sa dignité», lit-on dans le message. «Cette foi en la Patrie et la vocation au sacrifice pour le pays étaient la clé des victoires de l'équipe du FLN dans les différents stades du monde. Ces victoires ne se limitaient pas uniquement à l'autodétermination et le recouvrement de sa dignité», lit-on dans le message.

Après l'indépendance de l'Algérie, feu Saïd Amara a poursuivi son parcours sportif en tant que joueur

## Cyclisme - Tour de France Le départ depuis Copenhague reporté de 2021 à 2022



Le départ du Tour de France depuis Copenhague, initialement prévu en 2021, aura finalement lieu en 2022 pour éviter un chevauchement des événements sportifs chambou-

lés par le Covid-19, a annoncé le maire de la capitale danoise lundi. «Nous accueillerons la plus grande course cycliste au monde à Copenhague en 2022», a déclaré Frank Jensen à la chaîne TV2, expliquant que ce report éviterait un chevauchement avec les Jeux olympiques de Tokyo et l'Euro de football dont Copenhague est une des villes d'accueil.

## MC Alger Le mécanisme de fusion avec le GSP enclenché

Le Groupement sportif des Pétroliers (GSP) et le Mouloudia Club d'Alger (MCA) tiendront des Assemblées générales extraordinaires (AGEs), respectivement les 5 et 6 août au Complexe nautique de Val d'Hydra (Alger), pour entériner leur fusion, a-t-on appris dimanche auprès des deux clubs. «L'AGE du GSP est prévue mercredi à partir de 14h00 et celle du MCA, le lendemain, à 15h00. Il n'y aura qu'un seul point à l'ordre du jour de ces deux assemblées, à savoir la fusion des deux clubs», a-t-on précisé de mêmes sources. Il s'agit là de la première étape dans cette perspective de fusion, car après la soumission du

projet aux membres des deux assemblées, d'autres processus seront enclenchés, pour concrétiser l'opération. Ce sera une fusion par «absorption», selon les mêmes sources, puisque le GSP, avec ses 13 sections sportives, évoluera désormais sous le sigle du MC Alger qui, lui, en compte sept. Une fois la fusion opérée, le MCA nouvelle version comptera 15 sections, celles existant déjà dans les deux clubs, comme le tennis de table et l'escrime, ne formeront désormais qu'une, selon les mêmes sources.

Le GSP et le MCA ont accéléré les discussions en vue de cette fusion pour qu'elle coïncide avec le centenaire du «Doyen», fondé

en 1921 et dont on souhaite réunir à nouveau les membres au sein d'une seule et même famille. En juin 2008, la compagnie nationale des hydrocarbures Sonatrach s'était retirée du MCA, en créant sa propre association sportive, le GSP, tout en restituant au ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) le sigle du club. Rattaché au groupe Sonatrach, le GSP avait gardé 13 sections sportives, à l'exception du football, qui avait été restitué en 2001 à l'association El-Mouloudia.

Avant cela, en 1977, le MJS avait confié la gestion du MCA à Sonatrach, dans le sillage des réformes sportives de l'époque.

## Ligue des champions d'Afrique La CAF renonce officiellement au «Final Four»

**L**e Comité d'urgence de la Confédération africaine de football (CAF) a approuvé lundi le calendrier révisé des compétitions interclubs touchées par la pandémie de coronavirus (Covid-19), renonçant officiellement à la formule du «Final Four» pour la Ligue des champions. Dans un communiqué publié sur son site officiel, la CAF a justifié sa décision par le «retrait de la Fédération camerounaise de football de l'organisation du Final Four» et «conformément au principe d'équité», puisque l'Egypte et le Maroc, dont les représentants Al-Ahly et le Zamalek pour la première et le Raja et le Wydad Casablanca pour le second sont les demi-finalistes de la compétition, «sont exempts de l'accueil du Final Four». Ce dernier devait se jouer initialement au stade Japoma à Douala (Cameroun) en septembre, avant que le gouvernement camerounais ne décide de renon-

cer à abriter le reste de la compétition en raison de la pandémie de Covid-19. Ainsi, les matchs aller seront disputés les 25 et 26 septembre 2020 au Maroc, tandis que la seconde manche est programmée les 2 et 3 octobre en Egypte. La finale se déroulera sur un terrain neutre en cas d'opposition entre une équipe égyptienne et une autre marocaine.

A cet effet, un appel à candidatures a été lancé à l'attention des associations membres, à exclusion de l'Egypte et du Maroc pour l'organisation de ladite finale en match unique, précise la CAF, soulignant que les associations membres intéressées doivent soumettre leur dossier de candidature comprenant le lieu du match et la garantie gouvernementale obligatoire au plus tard le 17 août 2020. Cependant, en cas de qualification des deux clubs égyptiens ou marocains pour la finale, le match unique se jouera soit en Egypte,

soit au Maroc le 16 ou 17 octobre 2020. A cet égard, les associations membres concernées, à savoir la Fédération égyptienne de football et la Fédération royale marocaine de football, devront confirmer leur disponibilité au plus tard le 15 août 2020.

La CAF poursuivra les discussions avec les différentes parties prenantes sur les possibilités d'organiser les matchs restants de la Ligue des champions 2019-2020 à huis clos ou non. Concernant la Coupe de la Confédération, la formule du «Final Four» a été maintenue et se jouera comme prévu au Maroc à huis clos. Les demi-finales sont fixées au 22 septembre : Pyramids (Egypte) - Horoya (Guinée) au complexe Mohammed-V (Casablanca) et RS Berkane (Maroc) - Hassania Agadir (Maroc) au stade Prince Moulay-Abdellah (Rabat), alors que la finale se jouera le 27 du même mois au stade Prince Moulay-Abdellah.

## FIFA - Malgré la procédure pénale Infantino restera président

**G**ianni Infantino continuera d'exercer ses fonctions de président de la Fifa, a annoncé l'instance dimanche, malgré la procédure pénale en Suisse visant le patron du foot mondial sur fond de soupçons de collusion avec le chef démissionnaire du parquet fédéral suisse. «La Fifa et le président de la Fifa démentent toute insinuation ou allusion portant à croire que le président de la Fifa a tenté d'exercer une influence indue sur le Procureur général de la Confédération», a indiqué dimanche l'instance mondiale. «Le président de la Fifa va continuer d'exercer pleinement ses fonctions au sein de la Fifa et d'assumer ses responsabilités. Il va continuer d'apporter sa coopération aux autorités en Suisse et dans le monde entier, comme il s'y est toujours tenu», a ajouté la Fifa. Gianni Infantino est visé depuis jeudi par une pro-

cédure pénale en Suisse, le procureur fédéral extraordinaire Stefan Keller estimant qu'il y avait des «éléments constitutifs d'un comportement répréhensible en rapport avec la rencontre entre le procureur général Michael Lauber, le président de la Fifa et le premier procureur du Haut-Valais», Rinaldo Arnold. Les infractions concernées sont «l'abus d'autorité», la «violation du secret de fonction» et l'«entrave à l'action pénale». Une procédure pénale a également été ouverte contre Rinaldo Arnold, alors que Stefan Keller a demandé «aux commissions parlementaires compétentes d'autoriser l'ouverture d'une procédure pénale à l'encontre» de M. Lauber, un passage obligé en Suisse lorsqu'il s'agit d'enquêter sur des «membres d'autorités ou des magistrats élus par l'Assemblée fédérale». Ancien patron du parquet fédéral suisse,

Michael Lauber a démissionné le 24 juillet. Il était dans le collimateur depuis de longs mois pour sa gestion des procédures relatives au «Fifagate» qu'il supervisait. Plusieurs rencontres informelles entre ce magistrat et Gianni Infantino, survenues entre 2016 et 2017, avaient été révélées dans la presse et notamment par les Football Leaks en 2018, éveillant des soupçons de collusion. A l'automne 2015, l'ancien président de l'instance Sepp Blatter et le président de l'époque de l'UEFA, Michel Platini, avaient été provisoirement suspendus à titre conservatoire pour 90 jours par la Commission d'éthique de la Fifa, quelques jours après avoir été entendus dans le cadre d'une enquête de la justice suisse -Blatter comme prévenu et Platini comme témoin assisté-, pour un paiement de 2 M CHF (1,8 M EUR) du premier au second.

## Arbitrage Ghorbal présélectionné pour le Mondial 2022

**L**'arbitre international algérien Mustapha Ghorbal a été présélectionné, en compagnie de cinq autres arbitres africains, pour la Coupe du monde 2022 au Qatar (21 novembre - 18 décembre), rapporte lundi le site Afrik Foot. Outre Ghorbal (34 ans), la commission d'arbitrage de la Fédération internationale (Fifa) a également retenu le Marocain Réduanne Jiyed, le Sénégalais Maguette Ndiaye, l'Egyptien Oumar Mohamed, le Congolais Jean-Jacques Ndalala et l'Ethiopien Bamlak Tessema. Ce dernier faisait déjà partie des six officiels africains présents en Russie pour l'édition 2018.

Lors du dernier Mondial-2018, l'Algérie était représentée par l'arbitre Mehdi Abid-



Charef et l'assistant Abdelhak Etchiali. Arbitre international depuis 2014, Ghorbal avait été retenu pour la Coupe d'Afrique des nations CAN-2019, officiant quatre ren-

contres du tournoi, dont le quart de finale entre le Sénégal et le Bénin (1-0). Il avait été retenu la même année pour le Mondial des clubs au Qatar.

## Fiorentina L'Algérien Mohamed Farès relancé



**L**a Fiorentina compte relancer la Spal pour le recrutement de l'international algérien Mohamed Farès, en marge de la rencontre opposant les deux clubs, dimanche en clôture de la saison 2019-2020 de Serie A, rapporte la presse italienne. Selon le Corriere dello Sport, le di-

recteur sportif de la Fiorentina, Daniele Pradè, tient toujours à avoir Farès dans son effectif la saison prochaine et est prêt à reprendre l'assaut du latéral gauche algérien. La «Viola» s'intéresse depuis l'été dernier à Mohamed Farès, mais sa grave blessure au genou (rupture des liga-

ments croisés) a tout mis en attente. Le quotidien italien a précisé que même si la Lazio est également sur les traces de l'Algérien de 24 ans, l'occasion reste propice pour les dirigeants de la Fiorentina de clore le dossier Farès qui pourrait remplacer chez la «Viola» Dalbert, en partance à l'Inter.

## Portugal Yanis Hamache s'engage avec Boavista



**L**e Franco-Algérien Yanis Hamache s'est engagé avec Boavista pour les trois prochaines années en provenance de Nice (France), a annoncé dimanche le club portugais de football sur ses réseaux sociaux. Boavista, 12e du dernier Championnat du Portugal, n'a pas précisé le montant du transfert du latéral gauche.

Prêté au Red Star l'an passé où il a disputé 24 rencontres toutes compétitions confondues (2 buts, 1 passe décisive), Yanis Hamache (21 ans) était l'un des joueurs les plus utilisés par l'entraîneur de l'OGC Nice, Patrick Vieira, durant la période de préparation. Il a disputé trois rencontres amicales avec Nice depuis son retour de prêt, à savoir face à l'OL (0-1), Saint-Etienne (1-4) et les Glasgow Rangers (0-2). Possédant la nationalité franco-algérienne, Hamache a opté pour l'Algérie et son souhait est «d'avoir

un temps de jeu adéquat pour taper dans l'œil (du sélectionneur) Djamel Belmadi et porter le maillot de l'équipe nationale». Avant ce transfert au Por-

tugal, Yanis Hamache était dans le viseur du Cercle de Bruges ainsi que de Mouscron en Belgique en plus de Pau et Rodez en Ligue 2 française.

## Angers SCO Aït Nouri a la cote en Angleterre

**L**e défenseur franco-algérien, Rayan Aït Nouri, que l'on annonce parmi les futures «recrues» de Djamel Belmadi en sélection algérienne, suscite l'intérêt de grandes écuries européennes, en dépit de son jeune âge. Le jeune de 19 ans, qui évolue à Angers, pensionnaire de Ligue 1 française, est notamment courtisé en Angleterre.

Selon la presse spécialisée européenne, Manchester United et Manchester City ont accéléré sur le dossier avec l'objectif de boucler son arrivée cet été. Selon cette source, plusieurs échanges avec le SCO et l'entourage du joueur ont d'ailleurs déjà eu lieu.

Ces discussions se sont

traduites par des offres fermes transmises à son représentant Jorge Mendes. Il se trouve toutefois que le joueur, véritable révélation de la première partie de saison en Ligue 1 (17 matches - 2 passes décisives) n'a pas encore tranché sur sa future destination.

La semaine passée, il est arrivé en Angleterre, en compagnie de son agent. Avec l'accord formel du SCO d'Angers, mais sans aucun dirigeant angevin, il a ainsi pu visiter les installations de plusieurs clubs, dont les deux écuries de Manchester, et rencontrer les dirigeants locaux. Le latéral gauche fait l'objet d'une course effrénée afin qu'il accepte de s'engager

## Football

### Un mois d'août pas comme les autres

**L**e ballon rond aura vraiment autant tourné en plein été... Coronavirus oblige, les coupes européennes reprennent à partir de mercredi et jusqu'à la fin du mois d'août dans des formats d'une densité inédite promettant spectacle mais aussi chaleur et embouteillages calendaires. Quel plateau royal ! Neymar, Cristiano Ronaldo et Lionel Messi aux prises en plein mois d'août : le casting est aussi improbable que rêvé, tant cette période en football est beaucoup plus souvent synonyme de reprise des championnats nationaux que d'épilogue haletant des Coupes d'Europe. Mais le coronavirus a rebattu les cartes. Reportée mi-mars, la fin des phases finales de Ligue des champions et de Ligue Europa a été reprogrammée tout au bout de cette saison 2019-2020 à rallonge, pour laisser aux ligues nationales le temps de terminer leurs championnats dans le respect des contraintes sanitaires... et sauver aussi les juteux droits télévisés de la C1, produit phare de l'UEFA.

C'est donc juste avant la rentrée que les matches les plus attendus de la saison s'égrenneront, à un rythme effréné devant mener à la grande finale de la C1, prévue le 23 août au stade de la Luz de Lisbonne (Portugal), deux jours après celle de la Ligue Europa (Cologne, Allemagne), et une semaine avant celle de la Ligue des champions féminines (Saint-Sébastien, Espagne). Le fan de la fameuse Coupe aux grandes oreilles n'aura pas que son calendrier à revoir,

mais bien toutes ses habitudes. A partir des quarts, exit les confrontations en matches aller-retour, exit les buts qui comptent double à l'extérieur, exit les «remontadas» et place au fameux tournoi final à 8 («Final Eight» à l'anglaise) et ses matches coupe-rets sur terrain neutre. Après les derniers huitièmes qui restent à jouer cette semaine, et notamment Juventus-Lyon vendredi, direction Lisbonne pour les huit dernières équipes qualifiées en C1 (12-23 août), et l'Allemagne pour leurs homologues de C3 (10-21 août). Les dames iront elles dans le pays basque, entre Bilbao et Saint-Sébastien (21-30 août). En vase clos, et sans supporters dans les stades.

Ce qui offre un programme jamais vu, avec quasiment tous les jours du mois d'août une rencontre majeure du gotha européen, sans discontinuer ! «Passionnant et riche en émotions» pour le président parisien Nasser Al-Khelaïfi, «pas mal» pour Zinédine Zidane, l'entraîneur du Real Madrid, ce format novateur va bouleverser le paysage. «La forme du jour sera décisive», relevait récemment l'entraîneur du Bayern Munich Hansi Flick, conscient que la préparation des clubs différera du tout au tout, entre ceux dont les championnats viennent à peine de se finir (Italie), ceux qui ont terminé depuis quelque temps (Allemagne) et ceux qui n'ont jamais repris (France). Cette préparation sera cruciale, tant le rythme aoûtien s'annonce effréné. Entre le 5 et le 23 août, en l'espace de 19 jours à peine, comptez la ba-

gatelle de 26 matches au programme de la C1 messieurs et de la C3.

Et ce, sans compter les rencontres des tours préliminaires de l'édition suivante, qui démarrent en parallèle ! Pour le Bayern Munich ou Barcelone, à titre d'exemple, le parcours jusqu'au trophée imposera de briller successivement le 8 (8e retour), le 14 (quart), le 19 (demi) et le 23 août. Il faudra aussi faire avec un thermomètre très élevé, facteur majeur de l'été. «Nous savons que la chaleur va être écrasante à partir de maintenant», avait alerté Zidane il y a quelques semaines, à l'aune d'un mois de juillet où la Liga abordait son sprint final. Attention aux blessures, donc. D'autant que quelques stars sont déjà à l'infirmerie, à commencer par Kylian Mbappé, incertain pour le 8e du PSG, son adversaire bergamasque Josep Ilicic ou son compatriote bavarois Benjamin Pavard. Et que toutes basculeront ensuite sur une saison 2020-21 historiquement dense, avec dès le 21 août la reprise du premier championnat majeur, la Ligue 1 française, et en juin prochain la tenue de l'Euro-2020 repoussé d'un an. Attention, surtout, aux risques sanitaires. Car si la situation du virus à Lisbonne, un temps alarmante, semble laisser espérer un tournoi sécurisé, le moindre écarts, le moindre cas de Covid-19 dans une équipe, la moindre mise à l'isolement entraîneront une réaction en chaîne quasiment ingérable au cœur d'un tel calendrier, d'autant que l'UEFA martèle à tout-va qu'elle n'a «pas de plan B».

#### Italie

### La Juve a réalisé sa pire saison depuis neuf ans



**J**a Juventus de Turin, sacrée championne d'Italie de football pour la neuvième fois de rang malgré une fin de parcours compliquée, a réalisé sa pire saison en Serie A depuis neuf ans, selon des statistiques dévoilées dimanche par le site Goal. Les coéquipiers de Cristiano Ronaldo, préservé samedi lors de la défaite concédée à domicile face à l'AS Rome (1-3), en clôture de la saison 2019-2020, ont remporté le «scudetto» à deux matchs de la fin, mais ont largement bénéficié de la forme irrégulière de leurs principaux rivaux dans la course au titre, l'Inter, l'Atalanta et la Lazio de Rome. Les «Bianconeri» n'ont remporté que deux victoires sur leurs huit derniers matchs et ont terminé la campagne par des défaites consécutives contre Cagliari et la Roma. Après avoir conclu le championnat par une défaite, Sarri a admis que le niveau de motivation de son équipe avait diminué.

Alors qu'il se prépare à disputer le huitième de finale (retour) de la Ligue des champions contre l'Olympique

que Lyon, vendredi prochain (20h00 algériennes), le technicien italien a déclaré que la Juve savait que le titre était pratiquement acquis après la victoire du mois dernier contre la Lazio. «Un peu de peur peut nous faire du bien. Après la Lazio, nous avons eu le sentiment que le championnat était gagné et nous avons connu un déclin mental», a déclaré Sarri aux médias. Selon la même source, la «Vieille Dame» n'a pas réussi à atteindre les mêmes sommets que les années précédentes tout au long de la saison, ce qui se reflète dans le décompte final des points. Son total final de 83 unités est le plus bas qu'elle ait jamais atteint au cours de la dernière décennie, et elle a également concédé plus de buts que lors de ses huit précédents titres, soit 43.

La Juve a enregistré sa plus mauvaise différence de buts de cette période (+33), ainsi que le plus grand nombre de défaites (sept) et le plus petit écart de points avec son dauphin l'Inter Milan (un seul).

### Real Madrid Haaland et Mbappé pour les années à venir



**C**et été, le Real Madrid

devrait rester sage sur le marché des transferts. En effet, la Casa Blanca a souffert du manque à gagner lié au coronavirus et va donc faire un peu attention à ses dépenses. Toutefois, les Merengues comptent bien mettre en place une stratégie pour les années à venir. Marca, dans son édition de lundi, a dévoilé les dessous de ces pistes pour l'avenir. Et elles font rêver. La Casa Blanca garde un œil sur le défenseur de Monaco, Benoît Badiashile. Ce serait une recommandation de Zinedine Zidane, comme il l'avait fait auparavant pour Raphaël Varane. Estimé à 30 millions d'euros, le jeune défenseur n'est pas une priorité.

Il n'est toutefois pas exclu que le Real bouge sur lui.

C'est lors de l'été 2021 que les choses sérieuses devraient commencer. Toujours selon le quotidien espagnol, Florentino Pérez, le président du Real Madrid, a de sérieux objectifs. Tout d'abord il y a le cas Eduardo Camavinga (Rennes). Le jeune milieu de terrain est une piste de longue date. Il sera probablement l'objectif numéro un du Real dans une année, sachant qu'il sera en fin de contrat en 2022 aussi. Les Merengues n'excluent pas qu'il prolonge, bien qu'il a repoussé trois offres de prolongations déjà, et qu'il obtienne du PSG une clause pour un départ. Enfin, en 2022, la Casa Blanca visera Erling Braut Haaland.

L'avant-centre dispose d'une clause à 75 millions d'euros, mais il existerait un accord tacite entre l'agent du joueur, Mino Raiola, et le BVB pour négocier un départ l'année de la Coupe du Monde au Qatar. Le Real a du pain sur la planche !

#### Inter Milan

### Allegri déjà favori pour remplacer Conte

**F**in août, la Ligue Euro pa s'achèvera. La relation entre l'Inter Milan et son entraîneur Antonio Conte, débarqué l'été dernier seulement, peut-être aussi. Ce samedi soir, après la rencontre des siens sur la pelouse de l'Atalanta Bergame (2-0), officialisant leur place de dauphin de la Juventus en Serie A, le coach transalpin est totalement sorti de ses gonds et s'en est pris à ses dirigeants de façon virulente. «Pour nous, ce fut une année très dure et difficile à tous points de vue, y compris personnel. Le travail des garçons n'a pas été reconnu, mon travail n'a pas été reconnu,

j'ai trouvé très peu de protection du club. Chacun a essayé de tirer la couverture à soi. (...) Je me mets toujours en première ligne mais jusqu'à un certain point, car on n'est pas stupide. Paratonnerre on le fait la première année, mais pas la seconde», s'était-il ainsi lâché. Par conséquent, on se demande vraiment comment l'ancien sélectionneur de l'Italie va pouvoir continuer dans ses fonctions à l'issue de cette saison si particulière. En Italie ce lundi matin, on cherche déjà son remplaçant. Il est, semble-t-il, tout trouvé si en croit Tuttosport et la Gazzetta dello

Sport puisque l'ombre de Massimiliano Allegri plane au-dessus de la Lombardie en ce début de semaine. Allegri a entraîné l'AC Milan par le passé (2010-2014) où il a glané quelques titres (champion en Italie en 2011) puis à la Juventus entre 2014 et 2019 (cinq fois champion d'Italie, deux finales de Ligue des Champions notamment). Il connaît donc plus que bien les joutes transalpines.

Il a aussi l'avantage d'être libre depuis son départ de la Vieille Dame. S'il fait figure de favori, il devrait avoir la concurrence de Mauricio Pochettino dans les pattes.

### Liverpool Thiago Alcantara et Aïssa Mandi en approche

**D**ésireux de quitter le Bayern Munich, Thiago Alcantara serait en contact avancé avec Liverpool, le tout nouveau champion d'Angleterre.

Des anciens de Ligue 1 pourraient également le rejoindre de l'autre côté de la Manche.

Le Président du Bayern Munich, Karl-Heinz Rummenigge, l'a confessé à Sky Germany, son milieu de terrain Thia-

go Alcantara souhaite quitter le club.

D'après Sky Sports, Liverpool tiendrait la corde, devant le PSG, pour enrôler l'ancien Barcelonais. Néanmoins, il se pourrait que les Reds dégraissent leur masse salariale et effectuent une ou deux transactions avant de conclure l'affaire pour ne pas mettre leurs finances dans le rouge. On parle également de deux anciens défenseurs de Ligue 1 pouvant atterrir sur les bords de la Mersey cet été. Toujours selon Sky Sports, Diego Carlos figureraient sur les tablettes du champion d'Europe 2019 tout comme l'international algérien Aïssa Mandi. Cependant, Liverpool ferait face à la concurrence de Manchester City dans le dossier de ce dernier et à celle de West Ham quant à l'actuel défenseur du Bétis.

## La biopiraterie, une nouvelle forme de colonisation ?

**Les biopirates sont les entreprises, en particulier pharmaceutiques, cosmétiques ou agroalimentaires, ainsi que les instituts de recherche qui s'approprient des plantes ou semences ainsi que les connaissances et savoir-faire sur ces ressources à travers la propriété intellectuelle.**

Par Sadok Mohamed\*

Les communautés locales, rurales et autochtones, qui vivent particulièrement proches de leur environnement, ont en effet développé des connaissances très fines sur la biodiversité qui les entoure et qui est fortement recherchée par le monde de la recherche ou économique pour la valoriser. On parle de biopiraterie quand ces acteurs s'approprient de manière illégitime ces savoirs, sans le consentement des communautés et sans partage des bénéfices réalisés grâce leur utilisation.

La biopiraterie interroge donc sur plusieurs aspects. Comment donner un droit de propriété intellectuelle à des éléments qui se reproduisent naturellement et gratuitement ou que tout un chacun peut reproduire en s'appuyant sur des savoirs collectifs partagés ? Cela pose la question des biens communs du vivant et leur appropriation et privatisation. La biopiraterie invite également à réfléchir à la reconnaissance et valorisation des savoirs des peuples. Comment repenser les rapports à ces populations pour qu'ils soient moins marqués par la violence et l'exploitation abusive ?

Vandana Shiva, grande militante indienne engagée dans la lutte contre la biopiraterie, parle «d'un déni du travail millénaire de millions de personnes et de cerveaux travaillant pour le bien de l'Humanité» et va même plus loin : «Lors de la première colonisation, les peuples autochtones se sont fait voler leurs terres. Au moyen des droits de propriété intellectuelle et des brevets, on se trouve à piller l'esprit et le corps des peuples autochtones; la vie elle-même se fait coloniser». Lutter contre la biopiraterie consiste donc à s'opposer à la marchandisation de la nature et à chercher à protéger les savoirs des peuples sur la biodiversité.

### COMMENT CES DÉTOURNEMENTS DU VIVANT ET DES SAVOIRS INDIGÈNES S'ARTICULENT-ILS ?

Il y a maintenant 20 ans, un homme d'affaires américain, du nom de Larry Proctor, avait déposé un brevet concernant une variété de haricot jaune («enola») cultivée depuis des siècles par les paysans mexicains et appartenant au domaine public (libre de droit). Dès l'acquisition du brevet, cet Américain avait attaqué en justice les 2 principaux importateurs mexicains de ce haricot, entraînant une perte de 90% des revenus à l'exportation de plus de 20.000 fermiers mexicains. Puis, il avait attaqué en justice les petits producteurs mexicains, pour percevoir des royalties (rémunérations) sur chaque kilo importé

aux Etats-Unis. Il aura fallu dix ans, des centaines de milliers de dollars, des manifestations massives d'agriculteurs et de la société civile, l'intervention d'agences internationales telles que la Food and Agriculture Organization (FAO) et la publication de cinq décisions judiciaires pour que le United States Patent and Trademark Office's finisse par annuler en 2009 le brevet de Larry Proctor. Ces abus multiples et profondément injustes ont donc amené l'ONU à réagir en 2010 au Japon, lors de la 10<sup>e</sup> conférence pour la Convention de la biodiversité. Ainsi naquit le Protocole de Nagoya, qui fut ratifié par une majorité (une centaine) de pays membres de l'ONU. Certains pays signèrent ce Protocole sans pour autant le ratifier, à l'image de l'Algérie. D'autres pays, beaucoup moins nombreux, ne l'ayant ni signé, ni ratifié, à l'image des Etats-Unis.

Un nouveau cas de biopiraterie qui concerne la stévia. Connue par les Guarani Kaiowa et Pai Tavytera depuis des siècles, ils l'utilisent notamment pour ses propriétés sucrantes. C'est de ce savoir traditionnel que découlent toutes les utilisations ultérieures de la stévia. Cependant, les Guarani ne reçoivent pas la part juste et équitable.

des bénéfices résultant de la commercialisation des glycosides de stéviol. Il s'agit d'un cas patent de biopiraterie. Des entreprises spécialisées dans les matières premières agricoles, l'agroalimentaire et la biotechnologie (Coca-Cola, PepsiCo, Casino, Carrefour, Nestlé, etc.) utilisent la stévia et les connaissances traditionnelles des Guarani pour réaliser des profits (le chiffre d'affaires 2015 réalisé sur les produits contenant de la stévia est estimé entre 8 et 11 milliards de dollars US). Il faut convaincre les entreprises d'engager des négociations avec eux pour la mise en place d'un protocole d'accord et ainsi garantir un partage juste et équitable des avantages. Si ce partage ne doit pas nécessairement prendre une forme financière, il doit cependant répondre aux demandes exprimées par les Guarani.

Linde vient d'annoncer qu'elle allait engager des poursuites judiciaires à l'encontre du semencier américain Monsanto.

Motif de la poursuite : avoir mis au point une aubergine génétiquement modifiée à partir de variétés indiennes... sans en avoir demandé l'autorisation.

Ce n'est pas la première fois que l'Inde connaît ce problème. En 1997, des paysans du nord du pays avaient violemment protesté contre le brevetage, par le semencier américain RiceTec, d'une variété de riz basmati appelée «kasmati». Affaire classée sans suite.

Afin de se protéger, le gouvernement a démarré, il y a quelques



années, un projet pharaonique de recensement du savoir-faire en matière de médecine traditionnelle : 200.000 traitements ont déjà été répertoriés.

Des centaines de scientifiques éploquent les traités anciens de médecine ayurvédique pour y recenser les vertus déjà éprouvées de fruits ou de plantes médicinales.

Cette bibliothèque numérique du savoir traditionnel, qui compte 30 millions de pages et a été traduite en cinq langues, a déjà permis d'annuler de nombreux brevets déposés par des firmes du Nord.

Aujourd'hui, l'Inde a été attaquée non sur les produits à vertu médicinale, mais sur une aubergine, génétiquement modifiée par une entreprise américaine. L'Inde a donc décidé de réagir et de poursuivre Monsanto pour biopiraterie. Cette infraction est passible de trois années d'emprisonnement.

Selon la presse internationale, Monsanto, son partenaire indien Mahyco et plusieurs universités indiennes s'étaient associés en 2005 pour mener les recherches, avec l'appui de l'agence américaine de développement Usaïd, favorable aux organismes génétiquement modifiés (OGM).

Une dizaine de variétés d'aubergines existant dans les régions du Karnataka et du Tamil Nadu, parmi les 2.500 que compte le pays, avaient été utilisées pour mettre au point cette première aubergine génétiquement modifiée, destinée à être commercialisée en Inde.

Or, contrairement à ce qu'exige la loi sur la biodiversité votée en 2002, aucune autorisation n'avait été demandée pour utiliser des variétés locales.

Les agriculteurs auraient dû notamment être consultés afin de négocier une éventuelle participation aux bénéfices tirés de l'exploitation commerciale de l'aubergine.

Pour mémoire, la convention sur la biodiversité, issue de la conférence de Rio et entrée en application en 1994, stipule que les États

sont les ayants droit légitimes et qu'ils sont chargés de la répartition équitable des ressources sur leur territoire.

«Monsanto était parfaitement au courant de la législation et l'a volontairement ignorée», estime le directeur de l'organisation de défense de l'environnement Environment Support Group, qui a saisi l'Autorité indienne de la biodiversité de ce cas de biopiraterie.

L'entreprise américaine, pour l'heure, se refuse à tout commentaire, se contentant de rejeter toute responsabilité sur ses partenaires indiens en les accusant de ne pas avoir demandé les autorisations nécessaires. Mahyco (dont Monsanto est actionnaire à hauteur de 26%) réfute cette accusation et affirme s'être contentée de fournir le gène de transformation.

Le moratoire, décreté en février 2010 par le ministre indien de l'Environnement sur la commercialisation des aubergines génétiquement modifiées, a été reconduit cette année. Et sa levée ne semble pas à l'ordre du jour. À l'époque, le Comité de consultation de génie génétique avait pourtant émis un avis favorable à la commercialisation de l'aubergine.

Si la biopiraterie est déjà condamnable, la modification génétique des organismes l'est tout autant.

À l'instar des opposants aux OGM, il reste à espérer que Monsanto ne sera pas autorisé à mener des recherches sur les oignons génétiquement modifiés, comme l'entreprise en a fait la demande au mois de juin.

Cette action en justice contre Monsanto constitue une victoire pour les opposants aux OGM. Seule la culture du coton génétiquement modifié est actuellement autorisée en Inde.

Elle a propulsé le pays au rang de deuxième producteur mondial, devant les États-Unis. Mais ces nouvelles semences, coûteuses, sont accusées de ruiner les producteurs les plus fragiles.

Pour protéger les peuples et la biodiversité des biopirates, les États ont

élaboré deux textes fondamentaux dans le cadre de sommets onusiens : la Convention sur la diversité biologique (1992) et le Protocole de Nagoya (2010). Ils posent le principe dit APA (Accès et partage des avantages) : les acteurs souhaitant accéder aux ressources génétiques d'un État doivent demander l'autorisation et, en cas de savoirs traditionnels associés, le consentement des communautés concernées doit être récolté et un partage des bénéfices mis en place. Ces textes marquent une avancée certaine, mais restent toutefois soumis à la bonne volonté des États d'appliquer dans leurs droits nationaux ces principes fondamentaux.

C'est ce qu'a fait la France en votant la loi sur la biodiversité qui, bien que présentant certaines limites, comprend tout un volet sur la prévention de la biopiraterie par l'élaboration d'un cadre clair.

D'autres États sont beaucoup plus avancés comme l'Inde ou le Pérou qui se sont lancés dans des actions de recensement des savoirs traditionnels liés à leurs biodiversités. L'objectif avec la Bibliothèque digitale indienne ou la Commission nationale contre la biopiraterie péruvienne est de disposer d'un outil efficace pour prouver l'antériorité des savoirs traditionnels en cas de demandes de brevets posés sur des plantes dont les propriétés brevetées seraient déjà connues par des peuples. Il s'agit d'un travail titanique qui a déjà permis d'enregistrer un très grand nombre de connaissances traditionnelles et d'invalider des demandes de brevets.

Lutter contre la biopiraterie passe aussi par un travail de prévention à travers le renforcement des capacités des communautés locales pour mieux les informer de ce qu'est la biopiraterie, de leurs droits et des possibilités d'action. Faire connaître les alternatives possibles est aussi un élément essentiel pour dépasser les pratiques actuelles.

\*Maître de conférences

Les moments charnières dans la vie sociale

## Protéger la vie humaine d'abord ou prioriser les croyances ?



Par Nadji Khaoua \*

Ces temporalités singulières ont ceci de décisif qu'elles marquent un point d'inflexion séparant les moments d'avant de la vie du groupe, ce qui veut dire de la société, d'avec les moments qui viendront après.

Cette observation est confirmée, d'abord depuis les manifestations géographiquement circonscrites du 17/02/2019 à la petite bourgade combien chargée d'histoire du refus commun du colonialisme, particulièrement lors des manifestations pacifiques du 08/05/1945, Kherrata (située aux environs de la ville de Sétif). Suivies deux jours plus tard, soit le 19/02/2019, par celles plus massives, mais toujours circonscrites localement dans une ville moyenne cette fois-ci, Khenchela, une des villes-phares dans la guerre de libération nationale 1954-1962, ville revêtant un cachet agro-pastorale, située au sud-est de la frange littorale de l'Algérie.

La tendance commune exprimée à l'occasion de ces deux irruptions de la volonté de changement des structures politiques par les Algériennes et les Algériens s'est depuis, à partir du 22 février 2019, magnifiquement éclatée pacifiquement à la face du système politique collectivement rejeté et prenant date parmi le concert des Nations.

Ces structures politiques rejetées étaient décidément si hors-jeu par rapport à leurs liens avec les aspirations sociales et par rapport à leur connaissance concrète de la volonté de la population qu'elles croient diriger et dont elles ont toujours déclaré, se mentant effrontément à elles-mêmes, représenter les aspirations les plus chevillées d'un avenir meilleur, surtout depuis le choix de « Lui, cet être 1999-2019 » comme 1<sup>er</sup> Représentant de la République.

D'ailleurs l'histoire politique de ce pays, l'Algérie, pour ceux qui en savent lire les différentes séquences historiques, des plus pluri-millénaires jusqu'à celle toute récente du 22/02/2019, indique cette volonté séculaire de vivre dans la dignité que procure la liberté, comme le ferait une constellation d'étoiles

brillantes dont l'éclat si lointain et si temporellement décalé ne retient pas l'attention des observateurs éphémères comme l'ont été si aveuglement ses clans prédateurs et « Lui, cet être 1999-2019 ».

Cette histoire politique est toute tendue vers l'aspiration à construire un avenir social commun meilleur pour les générations non pas seulement futures mais aussi et surtout celles du moment présent.

En bâtisseurs dont peu s'en rendent compte aujourd'hui, à travers leurs luttes contre des colonialismes successifs, les Algériennes et les Algériens ont comme point commun séculaire de projeter collectivement, au-delà des temps et des lieux, une unique vision d'une vie moderne car indépendante de toute hégémonie sur leur territoire, sur eux-mêmes et sur leurs descendants.

Pour ne pas l'avoir compris à temps, le dernier colonialisme d'hier (1830-1962) a été bouté par les armes en dehors du territoire commun.

Aujourd'hui, une conjoncture due à la survenue des fêtes religieuses du sacrifice du mouton alors qu'une pandémie transmissible et mortelle, le Covid-19, endeuille le monde et le pays, prend plus fortement chaque jour le risque d'être dorénavant une des majeures périodes de dislocation sociale de la population algérienne.

La persistance et l'augmentation de la diffusion souvent mortelle de cette maladie contagieuse devraient unir l'ensemble d'entre nous, sous la coordination de l'Etat, autour du respect absolu des mesures simples appliquées dans le monde et recommandées par l'O.M.S.1 et nos institutions médicales comme le remarquable travail de suivi et d'analyse chiffrée élaboré quotidiennement dès les débuts de cette maladie mortelle et contagieuse, par l'I.N.S.P.2. Ainsi cette discipline sociale commune contribuera à freiner ensuite bloquer la diffusion générale par la contagion de cette maladie mortelle.

Cette communion collective et institutionnellement organisée autour du seul objectif d'conjuncturel rassembleur du moment, qui est

clairement et sans contestation possible la lutte contre la diffusion mortelle du Covid-19, n'est pas seulement une obligation pour chacun des membres de la communauté nationale, elle est un devoir, le plus suprême d'entre tous les autres, sphère privée et sphère publique confondues.

Car il ne s'agit pas seulement de combattre une maladie banale, comme il en existe tant, pour tous les âges de l'individu, qu'il soit enfant, homme, femme ou vieux. Il s'agit d'une maladie rapidement contagieuse et mortelle, dont les remèdes scientifiques définitifs tardent à être découverts et mis sur le marché. Le respect absolu par chacun des mesures simples à appliquer de distanciation sociale, de port du masque et d'usage répété du gel pour se nettoyer de toutes possibilités de contagions par le toucher des mains, est non seulement une obligation, mais un devoir pour préserver la vie.

Celles et ceux qui n'appliquent pas ces « gestes barrières » et ces « mesures de distanciation sociale » ne respectent pas la vie. Elles et ils encouragent la mort, la leur et celle de leurs proches en premier.

La conjoncture de survenue d'une fête à caractère religieux basée sur le sacrifice d'un mouton à acquérir dans des marchés collectifs ouverts pour l'occasion aurait dû inciter tout un chacun d'entre nous, et surtout les institutions à caractère religieux les plus autorisées comme la dite « Commission ministérielle de la fetwa », à plus de raison et de discernement objectif. Malheureusement cela n'est pas le cas.

Cette commission ministérielle à caractère religieux, représentant la voix autorisée en matière religieuse, vient de déclarer publiquement et par écrit (Voir son communiqué diffusé par les organes de presse) que ce rite religieux est maintenu (le sacrifice religieux du mouton, à acheter dans les marchés à bestiaux, en milieu ouvert et où s'agglutinent des centaines, voire des milliers de vendeurs, d'acheteurs et d'animaux).

Le maintien de ce rite nécessitant automatiquement la tenue de marchés à bestiaux, entraînant les foules à les visiter pour acquérir

leurs moutons, on sera alors devant une occasion majeure d'amplification de la propagation au sein de la population de toutes les régions, les villages et les villes, de cette maladie mortelle et contagieuse, le Covid-19. Les membres de cette « Commission ministérielle religieuse de la fetwa » auront alors nos malades et nos morts sur leur conscience.

Comme hier lorsque leurs prédécesseurs religieux de « l'Association des ulémas » n'avaient rejoint que contraints et forcés et à titre individuel la Guerre de libération nationale 1954-1962 seulement en 1956, aujourd'hui leurs suiveurs adeptes et membres de cette « Commission ministérielle religieuse de la fatwa » sont en retard d'une guerre nationale, celle contre cette maladie mortelle et contagieuse du Covid-19.

Si cette autorisation religieuse est maintenue par l'Etat, les conséquences à moyen terme en seront l'accentuation du gouffre entre les composantes sociales de la population. La cohésion sociale continuera à s'effriter entre ceux d'entre nous qui aspirent à la construction d'un Etat moderne qui gouverne les lois dans le respect des droits de l'homme et de la femme, et ceux pour qui la foi religieuse et ses signes ostentatoires seraient supérieures aux lois de la République. A ce moment-là de diffraction sociale majeure, l'aspiration à la construction d'un Etat moderne aura été définitivement anéantie.

Chacun, gouvernés et gouvernés, s'il est certain d'aspirer à faire partie du monde moderne, composé de droits de l'homme et de la femme, de lois humaines communes et de responsabilité individuelle n'aura que ses yeux pour pleurer et son intime conviction pour rejeter en son for intérieur dorénavant toute idée de destin commun. Ce sera trop tard.

\* Professeur

1 O.M.S. : Organisation Mondiale de la Santé, basée à Genève (Suisse) avec des antennes dans la plupart des pays. Voir son site : [www.who.int/fr](http://www.who.int/fr).

2 I.N.S.P. : Institut National de la Santé Publique. Voir son site : [www.insp.dz](http://www.insp.dz).

## Algérie : le pétrole, c'est l'enfer ; l'eau c'est la vie !

**« Ça va de plus en plus en bas... vous finirez par trouver du pétrole »**

Jean-Claude Gawsewitch

Par A. Boumezrag \*

1re partie

Ceux qui ont planté l'arbre de l'indépendance avec leur sang ne savaient pas avec quelle eau il va être arrosé : l'eau de pluie ou le pétrole saharien ? L'eau c'est la vie sur terre ; le pétrole c'est l'enfer dans l'âme. « On juge un arbre à ses fruits et non à ses racines ». L'Algérie a arraché son indépendance par l'emploi de la ruse, elle a raté son développement par manque d'intelligence. Elle n'a su coudre la peau du renard avec celle du lion. Considérant le pétrole comme un butin de guerre à partager et non comme une chance à saisir, les Algériens vont le dilapider très vite car au lieu d'en faire un levier de développement économique, ils en feront un instrument d'infantilisation des masses et un facteur de régession économique et social manifeste. Le développement est une affaire d'adulte et non un jeu d'enfants. Ayant été traumatisé par la violence du père, l'Algérien a un attachement viscéral à la mère. Il fonctionne plus à l'émotion qu'à la raison. Il est allergique à la logique (physique, mathématiques, chimie) et sensible à la bonne parole (religion, bavardage, diseurs de bonne aventure). Une parole qui amuse, distrait, endort et invite aux rêves et à l'évasion. Aujourd'hui que le sein se tarit et que le bras se relâche, la mère s'affole, le père absent, qui osera le sevrer ? Il sera aussitôt mordu. On ne joue pas avec le feu, on risque de se brûler. Le feu prend de toute part et l'eau se raréfie ? « Qui réunit l'eau et le feu, perd soit l'un soit l'autre ; l'argent ou le pouvoir ? C'est grâce à la rente pétrolière et gaïzière que l'Algérie fonctionne et que la population vit. Tous tendent la main aux pétrodollars des hydrocarbures. Que vaut la dignité d'un peuple infantilisé ? Le prix d'un sachet de lait ? D'une baguette de pain ? De quelle légitimité peuvent se prévaloir les fortunes privées en dehors de l'argent du pétrole ? Que vaut la probité d'une élite qui a bâti son pouvoir sur la corruption généralisée de la société ? Un pouvoir que l'élite s'acquiert sur un peuple au moyen de sa dégradation morale. C'est bien la décadence des moeurs qui fait le lit des régimes autoritaires en terre d'islam sous les quolibets des « gardiens du temple ».

C'est pourquoi, la liberté des peuples est inversement proportionnelle au prix du baril. Plus le prix est bas, moins il y a d'importations, plus les pénuries s'installent, des émeutes éclatent et la répression s'abat sur la population. Les marchés se referment, la récession s'annonce, le FMI pointe son nez, la spirale de l'endettement s'engage, les peuples se plient. L'Occident vient à la rescousse. Les crédits se débloquent les fonds affluent. Le régime menacé retrouve sa santé. Le prix du brut connaît une hausse, les pays producteurs relancent les exportations des biens manufacturés des pays industriels, la croissance de l'économie mondiale reprend. Ainsi l'Occident donne d'une main ce qu'il reprend de l'autre. « El manchar, habet yakoul, talaa yakoul ». Le Covid-19 vient nous sortir de notre torpeur. Il défie l'ordre et crée le désordre. Politiquement, le pétrole n'est pas neutre, il est responsable des profondes modifications des structures économiques et des caractéristiques sociales. Il a façonné tout un comportement social à l'égard de la consommation, des investissements, de l'emploi et du monde des affaires. Le pétrole a pollué « nos esprits, nos corps et nos institutions ». Il a créé le droit à la paresse et au gain facile, de l'argent sale. Il a donné lieu à une véritable débauche des dépenses publiques et à une grande auto-complaisance en matière de politique économique qui ont déstabilisé les attentes et entraîné des tensions sociales. Bref, il a constitué un soporifique en masquant toutes les insuffisances des politiques menées à l'abri des baïonnettes. Cette stratégie est l'apanage de la planification algérienne depuis 1967 à nos jours (centralisation de la décision et concen-

tration des ressources). Elle possède trois caractéristiques essentielles. Elle s'insère parfaitement dans la ligne de valorisation du capital des multinationales qui s'en approprie le surplus tant en amont qu'en aval. Très capitaliste, elle est souvent de grande dimension (la plus grande usine, la plus grande mosquée, etc.).

Enfin cette stratégie ne pouvait être mise en œuvre que dans une économie dominée par l'Etat d'où une certaine rigidité dans les modalités de prise de décision économique. De plus compte tenu de l'insuffisance des recettes courantes d'exportation à financer le taux d'investissement (règne de Boumediene), de consommation (règne de Chadli) et d'infrastructure (règne de Bouteflika), chacun voulant faire le contraire de son prédécesseur mais tous s'appuyant sur la même ressource (les pétrodollars) pour satisfaire les ambitions et les appétits des uns et des autres n'ont pas suffi, ils ont dû être complétés par une endettement externe gagné par l'existence de réserves potentielles en hydrocarbures. Le recours massif au financement extérieur tend à faire du secteur des hydrocarbures un secteur absorbant une part non négligeable des prêts financiers internationaux au détriment des autres branches de l'économie. C'est ainsi que des ressources considérables ont été injectées dans des projets inutiles entrepris pour des raisons de prestige ou visant à satisfaire une « boussole » de consommation. Sans oublier les gaspillages des gouvernements en matière de dépenses courantes de fonctionnement, de sécurité et de souveraineté, l'augmentation inutile de fonctionnement, l'accroissement des dépenses publiques sans obligation de résultats, de subventions destinées aux activités imprudentes, le laxisme en matière de fiscalité, de change, de crédits, d'emplois, etc. Cette stratégie a poussé l'ensemble de l'économie nationale à l'endettement et l'agriculture en particulier à être incapable de reproduire la force de travail de l'homme en Algérie. C'est ainsi que l'Algérie s'est installée depuis de nombreuses années dans une position inconfortable d'un pays déficitaire et gros importateur de denrées alimentaires dont l'éventail est très large et concerne pratiquement un nombre important de produits (sucré, huile végétale, lait, légumes secs et notamment les céréales, produit stratégique entrant dans la consommation courante et quotidienne de la quasi-totalité de la population quel que soit le modèle de consommation considéré (urbain ou rural). La moyenne des rendements se situe autour de neuf quintaux à l'hectare comparée aux rendements céréaliers obtenus dans d'autres pays qui sont de l'ordre de quarante quintaux soit à peine le quart, l'un des derniers rangs au monde.

La crise qui affecte la production a des origines lointaines : elle découle de la spécialisation à laquelle a été soumise l'agriculture durant la période coloniale vers la satisfaction des besoins de la métropole et donc déconnectée des besoins de la population locale et des causes plus récentes se rapportant à la politique « socialisante » menée aux pas de charge au lendemain de l'indépendance par les pouvoirs publics. Les difficultés du secteur agricole ainsi que la faiblesse de la production céréalière sont à l'origine de la persistance et de l'approfondissement d'un vaste mouvement d'importations massives et coûteuses. Ces importations jouent le rôle de souffre-douleur pour le pouvoir parce que empêchant que la crise du secteur agricole ne traduise la faillite totale d'une économie largement dépendante de l'extérieur pour sa survie. « Et le cargo diabolique nous enchaîna à tout jamais » tant pour l'exportation de notre seule richesse naturelle exportable (les hydrocarbures) que pour l'importation de notre nourriture et de nos médicaments ». Mais l'horrible vérité, c'est peut-être que les gouvernants qui se sont

succédé ont besoin des importations pour asservir leur population. Un peuple de paysans indépendants vivant de ses récoltes pourrait devenir tête et fier pour demander l'aumône à ses dirigeants. C'est pourquoi les premières victimes des politiques agricoles sont les paysans indépendants et ce, à commencer par la révolution agraire.

La révolution agraire a donné l'illusion que la justice sociale est rétablie alors qu'en réalité c'est le travail de la terre qu'on enterre. La rente pétrolière rend dérisoire le surplus agricole potentiel et la facilité de payer les importations croissantes joue un rôle dissuasif vis-à-vis de l'urgence du développement agricole. Les importations sont un instrument imparable d'aliénation très efficace qui permet aux élites dirigeantes d'accumuler plus de pouvoir et plus de richesses. Mais cela peut également les mener à leurs pertes. La flambée des prix de produits alimentaires sur le marché international a été un des facteurs déclenchant de la chute des dictatures arabes et africaines. L'Algérie se trouve dépendante du marché international pour son approvisionnement en produits céréaliers dans la mesure où elle est satisfaite par un groupe limité de pays dont la France d'où l'extrême vulnérabilité économique et la fragilité de son équilibre alimentaire. Face à cette situation contrainte où le taux de dépendance croît rapidement et d'une manière alarmante, est-il possible de renverser la vapeur ? C'est-à-dire d'augmenter l'offre locale. Pour augmenter l'offre alimentaire, on peut, soit étendre la superficie cultivée soit améliorer les rendements. L'agriculture saharienne offre des perspectives rassurantes pour peu que la volonté politique soit manifeste. Les pays développés soutiennent la production, les pays rentiers soutiennent les importations c'est-à-dire financent la dépendance du pays aux variations des prix vers la hausse sur les marchés internationaux rendant vulnérables leurs populations.

L'Algérie est le seul pays au monde à négliger ses paysans, ses artisans, ses travailleurs qualifiés, ses fonctionnaires honnêtes, ses penseurs, ses créateurs alors qu'aujourd'hui en Europe, aux Etats-Unis, le revenu des paysans est protégé et subventionné et la terre prend de la valeur. La revalorisation de la terre serait un moyen de redonner à l'Algérien le goût du travail et non l'envie de fuir le pays ou de mettre sa vie en péril dans des embarcations de fortune. « La terre est comme la femme, plus on la laboure, et plus elle donne du blé ». De toute façon, on ne peut se passer d'une ressource négligée par le passé de par sa discréption, à savoir l'eau. L'eau est un facteur décisif pour la solution des problèmes du citoyen d'une part et pour la construction d'une économie de survie d'autre part. Car, l'élévation de la production agricole et l'amélioration de la productivité nécessitent des besoins accrus en eau pour irriguer plus de sept millions de terres agricoles asséchées ou en voie d'assèchement et étancher la soif de 44 millions d'habitants. Pourtant, l'économie de l'eau, selon certains historiens semble-t-il faisait la gran-

deur du Maghreb ancestral. Son exploitation et sa gestion répondent à une rigueur scientifique exemplaire. C'est pourquoi, l'utilisation de l'eau doit être repensée de façon plus approfondie tant du point de vue quantitatif que qualitatif pour limiter les gaspillages (en eaux et en devises) et promouvoir la réutilisation et le recyclage des eaux y compris par des procédés correctifs de traitement et d'épuration et envisager la possibilité d'utiliser des eaux traitées dont la qualité correspond aux utilisations auxquelles elles sont destinées. Quand l'eau est abondante, elle n'est à personne. Dès qu'elle se raréfie, elle devient l'affaire de chacun. L'eau est-elle une affaire de l'Etat ou une simple préoccupation du citoyen ? L'Etat peut-il satisfaire indéfiniment tous les besoins à partir d'une seule eau de qualité ? De plus en plus, l'eau devient « un problème politique et social ». On ne pense pas à économiser l'eau ou l'utiliser à des fins productives. Une étude menée en France nous apprend que moins de 5 % de la consommation des ménages français est concernée par une qualité d'eau strictement potable.

Le reste concerne les autres usages (WC, douche, vaisselle, linge, etc.). Tout utilisateur a une responsabilité dans la gestion des ressources en eau. Par conséquent, il est urgent de vérifier si l'eau potable, ressource rare, n'est pas gaspillée inutilement. Limiter le gaspillage, c'est mettre fin aux importantes fuites, au vu et au su de tout le monde, c'est préserver l'eau contre toute pollution, c'est procéder au recyclage des eaux. Le recyclage permet non seulement de consommer moins d'eau mais de limiter également le rejet des eaux usées et donc de préserver l'environnement. Mais, dites-moi, qui pense inaugurer des stations d'épuration d'eaux provenant des villes et pouvant irriguer des terres agricoles avoisinantes ? Cela ne fait pas sérieux, pardis ! Pourtant certains maraîchers peu scrupuleux pour répondre à une demande en fruits et légumes sans cesse croissante n'hésitent pas à irriguer leurs cultures maraîchères avec de l'eau usée non traitée directement pompée d'un oued nauséabond provoquant une véritable « catastrophe sanitaire ». En effet, depuis des années, les eaux usées envahissent les cultures et les terres agricoles et s'infiltrent dans les nappes phréatiques sans que cela dérange qui que ce soit. Au Japon, l'eau est recyclée par immeuble parce que les Japonais considèrent que le traitement de l'eau coûte moins cher que la pose de canalisations qui la transportent. Une étude de la consommation par usager peut donner des orientations des actions à envisager pour limiter le gaspillage. En Algérie, cette nécessité d'une meilleure connaissance des usages de l'eau ne semble pas faire l'objet d'études et de recherches. Pourtant, une connaissance détaillée des différents usages constitue un enjeu stratégique en vue de dégager les priorités d'actions pour une meilleure politique de contrôle des usages de l'eau.

A suivre...

\* Docteur

Publicité

**FERTIAL**

Les fertilisants d'Algérie

### CONDOLÉANCES

Le Directeur Général et l'ensemble des collectifs des Usines d'Annaba et d'Arzew, profondément attristés par le décès

de leur collègue et frère

**Monsieur Lakhdar ZADI,**

ex-Secrétaire Général du syndicat d'entreprise,

présentent à sa famille leurs sincères condoléances et l'assurent en cette pénible circonstance de leur soutien et leur profonde compassion.

Puisse Dieu, Le Tout-Puissant, accorder au défunt Sa Sainte

Miséricorde et l'accueillir en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.

## APPARTEMENTS

■ Vends ou Loue à ORAN - USTO : F3 - Acté - 84 m<sup>2</sup> - 2 façades - 2<sup>ème</sup> étage sur Boulevard - Libre de suite - Prix après visite - Pas d'intermédiaires ni agences S.V.P. - Tél : 0667.62.22.63

■ A vendre Appartement de 3 Pièces + Cuisine + Salle de bain refaite - Situé au 2<sup>ème</sup> étage à SENIA Centre - L.F. en cours - Tél : 0663.94.95.37

■ A louer Appart propre F3 au 1<sup>er</sup> étage à côté CEM BENSAÏD - ORAN - Tél : 0552.20.68.87

■ Loue : F3 au Plateau, 3<sup>ème</sup> (2,5 U) - F3 à Maraval RDC (2,5 U) - F3 Luxe à Seddikia, 1<sup>er</sup> (4 U) - F5 Luxe, Extension à Canastel + box, 6<sup>ème</sup> (7 U) - F1 à Coca, 1<sup>er</sup> (1,5 U) - Villa à Kema (5 U) - AG. « AB-DALLAH » - 041.29.14.59 / 0770.40.87.48

■ Situé sur le Front de mer Route des falaises (ORAN) dans la Résidence El Bahia Mobilart : Vends bel Appart T4 au 1<sup>er</sup> étage - Superficie 166 m<sup>2</sup> avec Box - Mob : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

■ Vends Appart - Acté F4 au 1<sup>er</sup> étage avec véranda. Cité Belle vus (Akid Lotfi Oran). 06.56.19.19.74

■ Loue appartement grand standing de 150 m<sup>2</sup> dans une résidence à point du jour rez-chasse élevé avec garage sous-sol pour société privée Tél : 05 42 61 62 19 curieux s'abstenir.

■ Loue 1 F2 - C. SDB - Grand Standing - Situé dans 1 Villa avec entrée indépendante à Cité Mochid pour couple jeune sérieux à Point du Jour / ORAN - Tél : 0660.20.53.82

■ A vendre : GOLF 7 TDI - Année 2014 - Roulé : 100.000 Km - Toutes options - 1ère main - Très bon état - Toit ouvrant - Salon cuir - Clim bizona - Boîte Auto. - Couleur blanche - Tél : 0552.13.04.97

## TERRAINS

■ Vends ou Echange Terrain de 2.000 m<sup>2</sup>, 3 Faç. CANASTEL. Projet Hôtel + Salle des fêtes contre Villa à ORAN Gd Stand. + Compl. - Etude toutes propositions - Contacter Cabinet Immobilier - Tél : 041.36.16.43 / Mob : 0552.58.43.72 / E-mail : cabinetimmobilierbensaid@gmail.com

## DÉCÈS

Le lundi 27 juillet 2020 une date qui a marqué beaucoup d'esprits avec la perte d'un trésor qui aime tous les gens qui l'ont connu. Il nous a quittés à jamais notre cher père  
**KHIAT OMAR.**

Par tes actes, tu as été un époux formidable, un papa extraordinaire, exemplaire, dévoué et plein de sacrifice. Tu as été et tu seras toujours notre ferté et un exemple pour nos enfants. Tu resteras dans notre cœur et nos pensées. Repose en paix (ALLAH Yrahmeek) Papa.  
Ta famille KHIAT



## DÉCÈS

Les familles MADANI-FOUATIH ont le regret de vous annoncer le décès de leur cher frère  
**MR MADANI-FOUATIH NASSER**  
survenu le 28/07/2020.  
Que tous ceux qui l'ont connu prient pour le repos de son âme.  
ALLAH YRAHMEK NASSER.  
0558.37.34.05  
إنا لله وإنا إليه راجعون



## PENSÉE

A la mémoire de nos chers parents. Cela fait déjà sept ans qu'on a perdu les êtres les plus chers au monde  
**MADANI-FOUATIH Madani dit « ABED »**  
- 09/02/2013 -  
**MADANI-FOUATIH Aouali née MAHROUZ**  
- 04/02/2013 -  
Je demande à tous ceux qui les ont connus et aimés d'avoir une pieuse pensée à leur mémoire.  
ALLAH YERHAMKOU BA ET MA.  
إنا لله وإنا إليه راجعون



# FERTIAL

Les fertilisants d'Algérie

## CONDOLÉANCES

Ayant appris avec émotion le décès de l'ex-Président-directeur Général d'ASMIDAL,

**Monsieur Miloud LOUHICHI,**

le Conseil d'Administration, la Direction Générale et l'ensemble du collectif de FETIAL présentent à sa famille leurs sincères condoléances et les assurent en cette douloureuse circonstance de leur soutien et leur profonde sympathie.

Que Dieu, Le Tout-Puissant, lui accorde toute Sa Miséricorde et l'accueille en Son Vaste Paradis.

A Dieu nous appartenons et à Lui nous retournerons.

## VILLAS

■ CANASTEL (ORAN) : Loue beau Niveau de Villa F3 + Hall - Très bien aménagé - N° Tél : 0555.81.74.54

■ Immeuble 25 Apparts Hôtel 5 étages à Coralès côté Andalousies - ORAN. Vends ou Echange à ORAN ou à ALGER bord de mer - Notarié - 13 Milliards Crms - Call : 0661.41.94.37

■ A vendre Maison de 300 m<sup>2</sup> en double façade - R+1 - RDC : Local - Cour - Jardin - WC et SDB - 2 Pièces - Salon - 2 Cuisines - 1<sup>er</sup> étage : 4 Pièces - Salon - WC et SDB + Gd Balcon - à Daira Ain Larbaa - Hammam Bouhadjar - W. AIN TEMOUCHENT - Tél : 0782.67.36.48 - 0770.66.57.60

■ A.V. / Echange M.M. RDC à Aïn EL TURCK. 3 Faç. Face 25 m - Acte + L.F. - 300 m<sup>2</sup> - F3 + Studio (Entrée Indiv. / Collect.) + 2 SDB + 2 WC + 2 Cuisines + Eau H24 + Gaz V. + 2 Cours (40 m<sup>2</sup> = 100 m<sup>2</sup>) + Garage + Jardin + Elect. + Chauff. Centr. + 2 Clim. + Tél fixe + Inter - Endroit résidentiel et calme. Bon voisining - Contre équivalent ou plus à : Maraval / Choupet / Protin / Castors / Hippodrome / Boulanger / Eckmühl (ORAN) - Tél : 0795.17.16.39 - 0696.02.07.94

■ Vente Villa de 320 m<sup>2</sup> à SIDI BEL ABBES composée de : 5 Pièces - Cuisine - Terrasse - Cour - Jardin et Garage pour deux voitures - Construction récente, villa équipée, Climatisation et Chauffage central - Tél : 0561.35.20.41

■ Loue à ORAN Trouville-plage : Villa de 400 m<sup>2</sup> de 2 niveaux - Grand Jardin + Garage + Bâche d'eau - Située à 100 mètres de la plage pour longue durée - Tél : 0659.18.39.18

## EMPLOIS

■ URGENT : Cherche Fellah avec expérience dans l'agriculture âgé plus de 40 ans - Lieu de travail : entre ORAN et GDYEL - Tél : 0555.33.72.46

■ Entreprise de Promotion Immobilière recrute Commerciaux - Profil : Universitaires / Âge : 30 ans et + / Expérience dans le domaine : 3 ans et + / CV + Photo - Email : hardjesseeprom@gmail.com

■ Société de Promotion Immobilière à ORAN cherche des Poseurs de marbre - Email : bgroup.recruit@gmail.com

■ Société de Promotion Immobilière à ORAN cherche des maçons qualifiés - Email : bgroup.recruit@gmail.com

■ Pharmacie à HASSI BEN OKBA cherche Vendeeuse expérimentée - Tél : 0770.18.43.53

■ Société privée à ORAN cherche Secrétaire maître arabe - français et anglais et outil informatique - Expérience 5 ans minimum - email : kurapika6677@gmail.com

■ Société spécialisée dans les installations des fluides médicaux située à ORAN, cherche un Ingénieur en électronique biomédical - Permis de conduire exigé - Envoyer CV par email : recrutement.mgt14@gmail.com

## LOCAUX

■ A louer dans la zone d'activité de Nedjma (Chlef) derrière les showrooms : Un Local à usage industriel ou de dépôt - Surface couverte de 1.500 m<sup>2</sup> avec bureaux - équipé d'un poste de transfo de 400 kVA - Tél : 0560.05.11.95 ou 0770.30.84.24

**تشكرات للمواساة في وفاة**  
  
 تتقدم عائلات رحابي، بن خانقو، بن دادة، بن عزوز، تواني و زمام بن سكران تالماسان عين تموشنت و مرسيليا بوفار الشكر والامتنان لجميع من شاركها و شاطرها عزاء و مواساة بالخصوص أو بالهاتف في فقدان المغفور له بإذن الله تعالى العالى جداً والأب والزوج المحاذق قويبر رحابي عن عمر 96 سنة الذي انتقل إلى جوار ربنا عز وجله هذا الأسبوع الأول من شهر ذي الحجة المبارك متضرر عين الله عز وجله أن يتغمد برحمته الواسعة و ياشي موته المسلمين في هذه الأيام المشهودة عن رب العالمين.  
إنا لله وإنا إليه راجعون

## DIVERS

■ Cours 3 A.S. - Physique - Maths et Science. Pour préparer son BAC - Tél : 0771.07.76.32

■ Etude et Réalisation TX en TCE - Equipment Gde Cuisine - Chauffage - Clim - Piscine - Mob : 0558.779.818

**DÉCÈS**  
 Les familles KAÏD et GAÏCHE ont l'immense douleur de faire part du décès de leur cher et regretté El Moudjahid KAÏD Abdelkader (père, grand-père, beau-père) à l'âge de 81 ans.  
 L'enterrement a eu lieu le 02 août 2020.  
 La famille KAÏD demande à tous ceux qui l'ont connu d'avoir une pieuse pensée pour lui.  
 إنا لله وإنا إليه راجعون

République Algérienne Démocratique et Populaire

Wilaya de Mostaganem

Direction des ressources en eau

NIF- DREW = 098027019000436

**Avis d'Appel d'Offre Ouvert Avec Exigence de Capacités Minimales N° 37 /2020**

**Opération:** Réhabilitation et renforcement des localités démunies en réseaux d'alimentation en réseaux d'AEP à travers la wilaya.

La Direction des Ressources en Eau de la Wilaya de Mostaganem, lance un avis d'appel d'offre ouvert avec exigence de capacités minimales, pour la réalisation des travaux suivantes :

Projets	Conditions d'éligibilité
<b>Lot N°24 : Renforcement en AEP du douar Guerracha à partir du système MAO-Dessalement - Commune de Touahria.</b>	<b>1-Capacités professionnelles:</b> Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie <u>I et II</u> , activité principale : <u>Hydraulique</u> .
<b>Lot N°25 : Réhabilitation du réseau d'AEP du douar Hmaidia - Commune de Souafias.</b>	<b>2-Capacités financières:</b> Avoir un cumul du chiffre d'affaire des trois (03) années (2016-2017-2018) supérieur ou égale à : <b>1.000.000,00 DA</b> .
	<b>3-Capacités techniques:</b> Avoir réalisé au moins un projet de même nature justifié par des attestations de bonne exécution des travaux hydraulique délivrés par le service contractant.
<b>Lot N°26 : AEP des douars Slammia - O/Adda et Araba - Commune de O/ El kheir.</b>	<b>1-Capacités professionnelles:</b> Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie <u>Trois (III)</u> et plus, activité principale : <u>Hydraulique</u> .
<b>Lot N°27 : Adduction inter Réservoir 500m3 Balakehal - Réservoir 250m3 Aouamria - Commune de Kheiredine.</b>	<b>2-Capacités financières:</b> Avoir un cumul du chiffre d'affaire des trois (03) années (2016-2017-2018) supérieur ou égale à : <b>15.000.000,00 DA</b> .
<b>Lot N°30 : Renforcement en AEP des douars Chaibia, Sakhra, Touafir, Tiaiba et Chara - Commune de Ben Abdel Malek Ramdane.</b>	<b>3-Capacités techniques:</b> Avoir réalisé au moins un projet de même nature justifié par des attestations de bonne exécution des travaux hydraulique délivrés par le service contractant.
<b>Lot N°31 : Génie Civil et équipement de la station de pompage des douars Chaibia, Sakhra, Touafir, Tiaiba et Chara - Commune de Abdel Malek Ramdane.</b>	<b>1- Capacités professionnelles:</b> Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie <u>Quatre (IV) et plus</u> , activité principale <u>Hydraulique</u> et possédant le code <u>34.709</u>
	<b>2- Capacités financières:</b> Avoir une moyenne du chiffre d'affaire des 03 années (2016-2017-2018) supérieur ou égale à <b>15.000.000,00 DA</b>
	<b>3- Capacités techniques:</b> Avoir réalisé au moins un projet d'une station de pompage avec équipement
<b>Lot N°32 : Le reste à réaliser des travaux du réservoir 250m<sup>3</sup> Surélévé du douar Zaimia - Commune de Mansourah.</b>	<b>1- Capacités professionnelles:</b> Disposer d'un certificat de qualification et classification professionnelle catégorie <u>Trois (III) et plus</u> , activité principale <u>Hydraulique</u>
<b>Lot N°33 : Réalisation d'un réservoir 250m<sup>3</sup> surélévé du douar O/Hadj - Commune de Abdel Malek Ramdane.</b>	<b>2- Capacités financières:</b> Avoir un cumul du chiffre d'affaire des 03 années (2016-2017-2018) supérieur ou égale à <b>15.000.000,00 DA</b>
	<b>3- Capacités techniques:</b> Avoir réalisé au moins un (01) projet de réservoir surélévé justifié par des attestations de bonne exécution délivrées par le service contractant.

Le Dossier de cahier des charges est à retirer par le soumissionnaire ou le candidat ou par leur représentant dès la parution du présent avis d'appel d'offres auprès la Direction des Ressources en Eau de la wilaya de Mostaganem (bureau des marchés) sis à la cité commandant Zaghloul- 27000 Mostaganem (Tél : 045.20.18.42/43, Fax : 045.20.26.74).

Le dossier du cahier des charges comprend les documents suivants : candidature, une offre technique et une offre financière.

Le dossier de candidature, l'offre technique et l'offre financière sont insérés dans des enveloppes séparées et Cachetées, indiquant la dénomination de l'entreprise, la référence et l'objet de l'appel d'offres ainsi que la mention « Dossier de candidature », « offre technique » ou « offre financière », selon le cas. Ces enveloppes sont mises dans une autre enveloppe cachetée et anonyme, comportant la mention « à n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres » Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigences de capacités minimales n° 37/2020- l'objet de l'appel d'offres».

### 1-Le dossier de candidature contient :

- La déclaration de candidature; - La déclaration de probité; Les statuts pour les sociétés, Attestation de dépôt légal des comptes sociaux, Extrait du casier judiciaire, les pouvoirs du (ou des) signature (s) avec les preuves juridiques habilitant le (ou) signataire (s) à présenter une offre et exécuter le marché au nom de l'entrepreneur (le cas échéant), Attestations de mise à jour CNAS, CASNOS, CACOBATPH, Registre de commerce (électronique) - Numéro d'identification fiscale (N.I.F) ou N.I.S - Extrait de rôle, certificat de qualification et de classification professionnels, les bilans des trois (03) années (2016 . 2017 et 2018), Les moyens Humains, Les moyens matériels, Références professionnelles.

### 2-L'offre Technique contient :

La déclaration à souscrire ; le cahier des charges - L'instruction au soumissionnaire - Le cahier des prescriptions spéciales (CPS)- Planning d'exécution des travaux - Plan de charge de l'entreprise - les annexes ci-jointes.- Mémoire technique justificatif.

### 3-L'offre Financière contient :

La lettre de soumission; Le bordereau des prix unitaires (BPU); Le détail quantitatif et estimatif (DQE);

**NB :** Se référé à l'article 07 de l'instruction aux soumissionnaires pour la liste détaillée des pièces exigées

• 2

10.20 Les Z'amours  
10.55 Tout le monde veut prendre sa place  
12.00 Journal 13h00  
12.55 Ça commence aujourd'hui  
15.20 Affaire conclue, tout le monde a quelque chose à vendre  
17.05 Tout le monde a son mot à dire  
17.40 N'oubliez pas les paroles  
19.00 Journal 20h00

## 20.05 Si les murs pouvaient parler



**Présenté par Stéphane Bern**  
Depuis sa création en 1792 à Washington, la Maison-Blanche, de style géorgien, est le lieu de vie de tous les Présidents américains comme Lincoln, Eisenhower, Nixon, Carter, Kennedy, Reagan, Bush, Obama et Trump. Le bâtiment sert également de quartier général de l'administration du pays. Stéphane Bern propose une visite inédite et dévoile les secrets de ce monument ultra-sécurisé où la réalité a souvent dépassé la fiction.

## 20.05 Quand vient la peur



**Téléfilm de suspense - France - 2010  
Saison 2010 - Episode 1/2**  
**Avec Quinton Sophie, Grégory Fitoussi, Lionel Astier, Alexandre Jazède**  
Au début des années 1970, dans une petite ville de Poitou-Charentes, la psychose s'installe lorsque des crimes sanglants sont commis. Des femmes brunes sont prises pour cible. L'enquête de la police, qui ne croit pas en l'existence d'un tueur en série, piétine, et se montre impuissante à faire cesser les crimes. Les meurtres se multiplient.

## 20.05 Les aventures des Ceratops



Durant le Crétacé, les cérapoïdiens n'ont cessé d'évoluer en Asie et en Amérique du Nord. Ces impressionnantes créatures herbivores font partie des dinosaures les plus connus. Des paléontologues sont aujourd'hui en mesure d'apporter quelques précieuses informations sur ces énormes créatures.

arte

TF1

10.55 Anatole Latuile  
12.35 La maison Lumni  
13.05 Oscar & Malika toujours en retard  
13.45 Angelo la débrouille  
14.25 Team Dronix  
15.35 Ninjago  
16.40 Power Players  
17.20 Molusco  
18.00 Les as de la jungle à la rescousse  
19.05 Une saison au zoo  
20.00 La p'tite librairie

10.30 Les îles de Sa Majesté  
12.00 La Grèce, des montagnes à la mer  
12.35 Les chevaliers de la table ronde  
14.35 California Dreaming : un Etat de rêve  
15.30 Invitation au voyage  
16.10 X.enius  
16.45 Jardins d'ici et d'ailleurs  
17.10 Un billet de train pour...  
17.55 Les plus beaux parcs nationaux d'Asie  
19.05 28 minutes  
19.50 Hiroshima, la véritable histoire  
21.30 Sécurité nucléaire : le grand mensonge

08.25 F.B.I.: Portés disparus  
09.25 Crimes  
11.00 Si près de chez vous  
14.20 Les anges 12, Asian Dream  
18.15 Doctor Who



20.10 Ensemble, c'est tout  
22.00 Des gens qui s'embrassent



CANAL+ CINEMA 19.50

## EQUALIZER 2

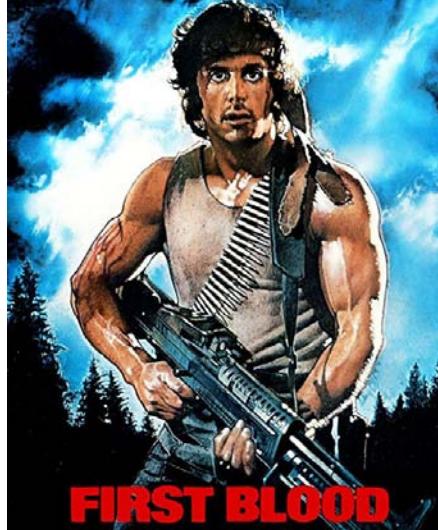
Thriller - Etats-Unis - 2018

**Avec Denzel Washington, Bill Pullman, Melissa Leo, Jonathan Scarfe**

Sous couverture, Robert McCall opère dans un train express, à 400 kilomètres d'Istanbul : il est chargé de retrouver une petite fille, enlevée par son père. Une fois sa mission accomplie, l'ancien agent secret retourne à Boston où il retourne à l'anonymat et à un métier de chauffeur privé. Mais l'homme ne peut rester longtemps en retrait et corrige les injustices quand il les croise. Mais tout bascule quand sa grande amie Susan Plummer est assassinée lors d'une mission à Bruxelles.

CINE + FRISSEON 19.50

## RAMBO : FIRST BLOOD



## FIRST BLOOD

Film d'action - Etats-Unis - 1982

**Avec Sylvester Stallone, Richard Crenna, Brian Dennehy, David Caruso**

Vétéran du Vietnam, John Rambo se rend dans une petite ville où il compte retrouver un ancien camarade, mais apprend avec stupeur que cet ami est mort depuis quelque temps déjà. Il erre alors dans les rues, au grand dam du shérif Teasle qui, n'aimant pas son attitude et ce qu'il représente, le fait arrêter pour vagabondage. Rambo est mis en cellule mais les maltraitances d'un des policiers lui rappellent les tortures qu'il a subies pendant la guerre.

RTL 9 19.50

## UN POISSON NOMMÉ WANDA



Comédie - Grande-Bretagne - Etats-Unis - 1988

**Avec John Cleese, Jamie Lee Curtis, Kevin Kline, Michael Palin, Maria Aitken**

Wanda, son ami Otto, le bégue Ken et George cambriolent une bijouterie de Londres. Afin de s'approprier les diamants, Wanda et Otto livrent George à la police. Mais celui-ci parvient à mettre le magot dans une consigne dont il confie la clé à Ken. Wanda récupère le trousseau dans l'aquarium où Ken l'a caché. Elle décide alors de séduire Archie, l'avocat de George, afin de savoir où sont cachés les bijoux.

TF1

# TÉLÉVISION

## 20.05 Joséphine, ange gardien



Série sentimentale - France - 2017  
Saison 18 - Episode 1/4

**- La femme aux gardénias**  
**Avec Mimie Mathy, Juliet Lemonnier, Fabian Wolfrom, Isabelle Renaud**  
Joséphine débarque chez Garance Martin le jour de ses funérailles et rencontre Camille, son arrière-petite-fille. Peu après, les deux femmes découvrent que la défunte possédait un tableau d'Henri de Fontvieille, un célèbre artiste assassiné dans les années 20.

## 20.05 Forces spéciales : l'expérience



Les Forces spéciales de l'armée française sont capables de mener n'importe quelle mission dans des environnements très hostiles. Pour la première fois, des civils ont accepté de suivre, dans une ancienne base militaire de l'Aisne, une partie de leur formation particulièrement exigeante. Pendant neuf jours, quatre anciens membres de ces unités d'élite soumettent les 25 volontaires, 22 hommes et 3 femmes, à des épreuves difficiles testant leurs capacités physiques et mentales.

CANAL+

## 20.02 Proxima



**Drame - France - Allemagne - 2019**  
**Avec Eva Green, Zélie Boulant, Matt Dillon, Alexei Fateev, Lars Eidinger**  
Sarah Loreau, une astronaute et ingénierie française, suit un entraînement extrêmement rigoureux à Cologne afin de préparer sa participation à une mission spatiale, intitulée Proxima, pour laquelle elle vient d'être sélectionnée. Mais ce départ implique pour Sarah de s'éloigner longtemps de sa fille Stella, âgée de 8 ans.

PLANÈTE +

TFX

W9

09.51 Il était une fois le train	08.40 Mamans & célébres	09.30 W9 Hits Gold
11.42 Le marcheur du Nil	10.35 Une nounou d'enfer	10.35 W9 Hits
12.33 Extraordinaires humains	15.00 Mamans & célébres	11.35 Météo
14.20 Very Food Trip	18.36 Friends	11.40 Ma famille d'abord
14.51 Pepsi Vs Coca : La Guerre Des Colas	20.05 Ninja warrior	17.40 Un dîner presque parfait
16.20 Lions et hyènes, ennemis jurés		20.00 Météo
17.13 Bandes de lémuriens		20.05 Pompeï
17.41 Faites entrer l'accusé		
19.05 American Pickers, la brocante made in U.S.A.		
19.55 Allô Dr. Ruth		
21.38 On a marché sur...		
		22.00 Zone d'impact : Terre

Bélier 21-03 au 20-04

La pleine lune met en lumière vos enfants et vos amis. Pourquoi ne pas réunir tout ce beau monde autour d'un repas, ou organiser une de ces fêtes dont vous avez le secret?

Taureau 21-04 au 21-05

Aujourd'hui, vous êtes bien chez vous et le monde extérieur semble si loin de votre bien-être intérieur. Faites le point sur les buts à atteindre sur le court terme.

Gémeaux 22-05 au 21-06

Comment allier détente et activité professionnelle, découverte et loisirs, telle est la question que vous vous posez peut-être? Une formation ou un stage en vue, sans doute...

Cancer 22-06 au 22-07

Si vous n'arrêtez pas de penser au sexe ou à l'argent, cela risque de devenir obsessionnel. Lâchez prise en faisant plaisir à l'être aimé et ensuite... exprimez-vous!

Lion 23-07 au 23-08

C'est une bonne période pour discuter et échanger avec votre partenaire ou vos collaborateurs sociaux. Soyez à l'écoute mais ne vous laissez pas marcher sur les pieds...

Vierge 24-08 au 23-09

L'ambiance de cette Pleine Lune ne vous réussit pas vraiment car vous n'avez pas le cœur à faire la fête. Préférez une soirée au calme et couchez-vous tôt.

Balance 24-09 au 23-10

Que cette pleine lune vous donne l'occasion de revoir certains amis ou de réunir les enfants autour d'un bon repas, la soirée à toutes les chances d'être réussie.

Scorpion 24-10 au 22-11

La Pleine Lune arrive à point pour marquer d'une pierre blanche la réalisation de l'un des buts fixés il y a deux semaines. Cela peut se fêter en famille !

Sagittaire 23-11 au 21-12

Si vous êtes en voyage ou en simple déplacement, vous rencontrez des personnes susceptibles de vous aider dans vos démarches ou dans vos affaires.

Capricorne 22-12 au 20-01

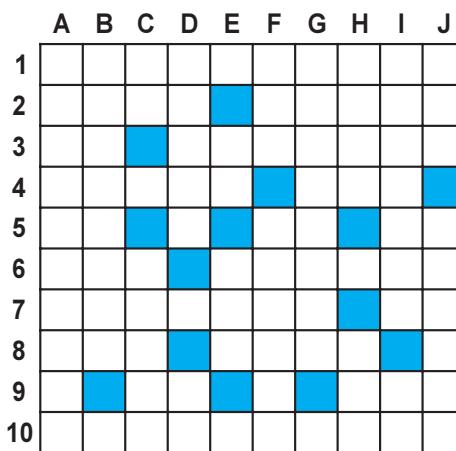
Cette Pleine Lune vous permet d'apprécier où vous en êtes pécuniairement depuis ces deux dernières semaines. Et si c'est positif, de sabler le champagne !

Verseau 21-01 au 18-02

Aujourd'hui, vous êtes plutôt nostalgique. Pourquoi ressasser le passé alors que votre partenaire ou vos collaborateurs ne demandent qu'à partager le présent avec vous ?

Poissons 19-02 au 20-03

Cette pleine lune voit l'aboutissement de vos efforts des deux dernières semaines dans le cadre de vos activités. Faites le bilan et accordez-vous une pause...

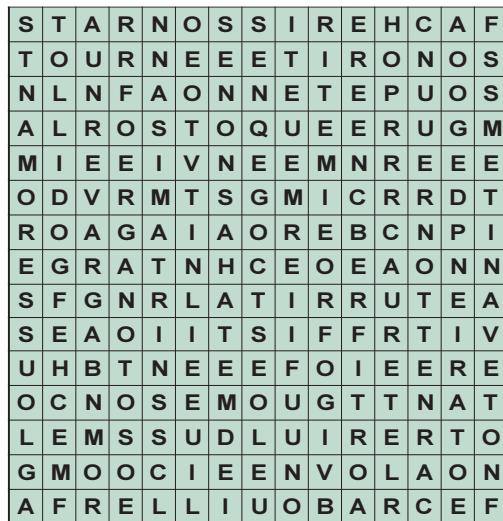


## Horizontalement:

- Est dans l'axe du mal.
- Crue. Goutte.
- Conventions collectives. Elles sont en marrade.
- Fait figure d'enterrement. Période trouble.
- Ordre d'appel. Des portugaises à ne pas croire. Pronon.
- Se dit de tant en temps. Décroché.
- Prend son air naturel. Sur la rose et en rose.
- Pièces de jeu. Jaillit.
- Préposition. C'est une chance qu'il soit à cheval.
- Ils pensent qu'il vaut mieux tenir que courir.

## Verticalement:

- Tracer sa ligne au rapporteur.
- Force est de reconnaître qu'elle est enceinte.
- Article. Sont objets de suspension.
- Allant sans coup, sans la moindre difficulté. Fait un rejet après rejet.
- En suite. Mauvaise foi.
- Retour à l'alphabet phonétique. On peut dire qu'il tombe à pic !
- A. n'utiliser qu'en cas de besoin.
- Placé à bout portant. Le Maghreb avant le... Maghreb !
- Enfants à même mater. Conjonction.
- Chose latine. Rayons.

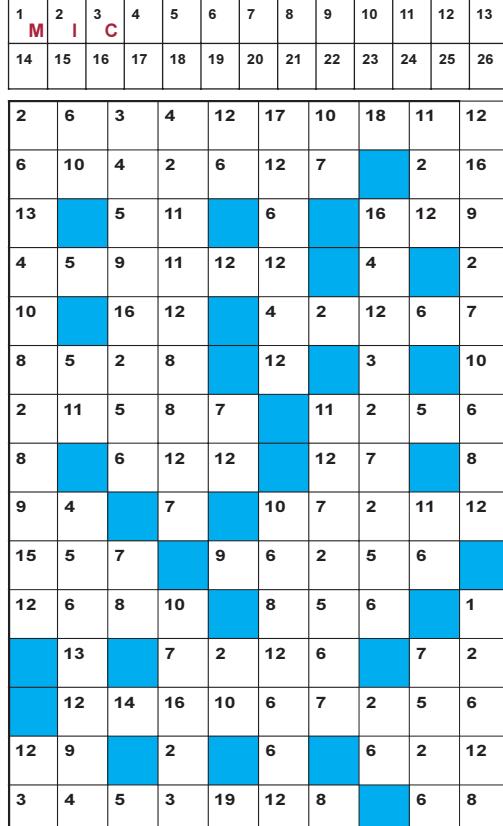


AMMONIAC – BORNAGE – CARNET – CHEF – ECRABOILLER – ECUME – ENVIE – ENVOL – FACHER – FAON – FORTIFICATION – FOSSETTE – FOULE – FOURNIR – GENTILHOMME – GERBOISE – GLOUSSER – GODILLOT – GRAVER – HANTISE – HERISSON – INTRIGUE – LIDO – LUIRE – MERCERIE – NOTE – OFFRANCE – ONAGRE – OTARIE – POUF – ROMAN - ROSEE – SONORITE – SOUPE – SOURCE – STAR – TAMIS – TOURNEE – UNITE – VANITE.

Les 8 lettres restantes composent le tout de la charade suivante :

- Mon 1er est un appendice. - Mon 2e relève.

Mon tout est une dent de petit enfant.



## Jeux proposés par Chérifa Benghani

PENDULE	⇒						COLLECTEUR DEAU USEES COMMENCEES
ENSOR- CELLEMENT	↓	↑	↑				↓
POINT D'EX- CLAMATION	PERIODE	EN PARTIE LIÉES	MAUVAIS TEMPS		PREMIERES DU GENRE	NOTE PRONOM	↑
↓	↓	↑		↑	↑	↑	
				Ovation FAITE AU STADE	BARIL	↓	
					POSSESSIF	TOURNEE A LA GRECQUE	↓
		CHAMP EM... BÉTEURS	↓			PARCOURU DE NOUVEAU	↓
ARTICLE	ECRASÉE	↑			SEMBLÉ FIN DE GROUPE	POISSON	↓
				↑	GARCON D'ASCEN- SEUR	↓	
					DAVANTAGE CRIBLE PRONOM	↑	
ALUMINIUM OBTENUES	↑				OBSTACLE VAGABOND INFINITIF	MIT LES PIEDS A TERRE	↓
				↑		DANS	↓
				SUD-EST APPELEE	↓		
SANS FAÇON, SANS TRALALA! CHIFFRE	↑	FAIRE LE MORT COLORANT NATUREL	↓				



## 10 ERREURS

### LES SOLUTIONS

CROISÉS N°7815											
M	I	N	A	U	D	E	R	I	E		
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25
2	6	3	4	12	17	10	18	11	12	13	14
6	10	4	2	6	12	7	2	16			
13	5	11	6	16	12	10	18	11	12	9	
4	5	9	11	12	12	4	2	12	6	7	2
10	16	12	4	2	12	6	7	6	7		
8	5	2	8	12	12	3	10				
2	11	5	8	7	11	2	5	6	6		
8	6	12	12	12	7	12	7	8			
9	4	7	10	7	2	11	12				
15	5	7	9	6	2	5	6	1			
12	6	8	10	8	5	6	1				
13	7	2	12	6	7	2	5	2			
12	14	16	10	6	7	2	5	6			
12	9	2	6	6	2	12					
3	4	5	3	19	12	8	6	8	8		

SUDOKU N°815											
6	2	7	4	9	5	3	1	8			
8	1	5	3	6	7	4	9	2			
4	9	3	8	1	2	5	7	6			
1	8	2	6	7	4	9	5	3			
9	7	4	2	5	3	6	8	1			
3	5	6	9	8	1	2	4	7			
2	3	9	1	4	8	7	6	5			
7	6	8	5	3	9	1	2	4			
5	4	1	7	2	6	8	3	9			

### FLECHES N°7815

M	O	R	C	E	A	U	X				
A	V	I	N	S	T						
I	N	D	U	M	E	R					
T	R	O	P	A	R						
R	O	S	K	R	N						
S	I	X	B	U	E						
E	S	P	R	E	S						
U	S	A	A	L	T						
R	B	R	I	L	L						
E	T	E	S	E	U						
S	L	I	E	S	E						

### FOUILLIS N° 7815

FOUILLIS N° 7815											
1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12

**L'ex-roi  
Juan Carlos,  
soupçonné  
de corruption,  
quitte l'Espagne**



Soupçonné de corruption et sous le coup d'une enquête de la Cour suprême, l'ex-roi d'Espagne Juan Carlos a annoncé sa décision de quitter le pays dans une lettre adressée à son fils, le souverain Felipe VI, citée par la Maison Royale. "Guidé à présent par la conviction de rendre le meilleur service aux Espagnols, à leurs institutions, et à toi en tant que Roi, je t'informe de ma décision réfléchie de m'exiler, en cette période, en dehors de l'Espagne", a écrit l'ancien souverain cité dans le communiqué de la Maison Royale, où le roi Felipe VI accepte et le remercie pour sa décision. Début juin, la Cour suprême espagnole avait annoncé l'ouverture d'une enquête pour établir si Juan Carlos avait une responsabilité pénale dans une affaire de corruption présumée quand l'Arabie saoudite avait confié à un consortium espagnol la construction du TGV de la Mecque. La justice enquête sur ces faits depuis 2018, mais en vertu de l'immunité dont il bénéfice, seule la Cour suprême peut chercher à cerner la responsabilité de l'ancien monarque, aujourd'hui âgé de 82 ans, et uniquement pour des faits commis après son abdication.

**Discussions  
entre les  
ministres  
des AE d'Iran  
et des Emirats**



Le ministre iranien des Affaires étrangères Javad Zarif a fait état d'un entretien dimanche par visioconférence avec son homologue émirati, des discussions ayant porté notamment sur la coopération dans la lutte contre la pandémie de Covid-19. "Je viens d'avoir une conversation substantielle, sincère et amicale par visioconférence avec le ministre des Affaires étrangères des Emirats arabes unis" Abdallah ben Zayed Al Nahyan, a tweeté M. Zarif. "Nous avons convenu de poursuivre le dialogue sous le signe de l'espoir --surtout que la région est appelée à relever des défis difficiles et qu'elle est confrontée à des choix encore plus difficiles", a-t-il ajouté. Selon l'agence de presse Wam des Emirats arabes unis, les deux ministres ont échangé des vœux à l'occasion de l'Aïd el-Adha et ont discuté des efforts destinés à contrôler la pandémie dans la région. Le ministre émirati a souligné la nécessité de "renforcer la coopération internationale, la solidarité et la synergie entre tous les pays", a indiqué Wam. Abou Dhabi a réduit en janvier 2016 ses relations avec Téhéran dans un contexte de vives tensions entre les deux poids lourds de la région: l'Arabie saoudite, proche alliée des Emirats, et l'Iran.

# Le Quotidien D'ORAN

**Edition Nationale d'Information**

## Réunion du Haut Conseil de Sécurité Réouverture graduelle des lieux de culte, des plages et des lieux de détente

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a instruit hier le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, de programmer la "réouverture graduelle" des lieux de culte, des plages, des lieux de récréation et de détente aux citoyens. Cette instruction a été donnée lors d'une réunion du Haut Conseil de Sécurité, présidée par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, Chef supérieur des Forces armées, ministre de la Défense nationale, au siège de la présidence de la République, consacrée à l'évaluation de la situation dans le pays à la lumière des récents développements concernant la pandémie du Covid-19. "Le Président de la République a instruit le Premier ministre à l'effet de programmer une réouverture graduelle des lieux de culte, qui sera limitée, dans une première phase, aux seules grandes mosquées d'au moins mille (1000) places, et qui soient en mesure de permettre la distanciation physique indispensable, avec comme impératif le port du masque par tous", a précisé la



même source. Inscrite également à l'ordre du jour de cette réunion, la question de la réouverture des plages aux citoyens, et des lieux de récréation et de détente, en particulier dans la conjoncture estivale actuelle, a permis au Président de la République de charger le Premier ministre de "prendre les mesures qui s'imposent pour un accès graduel à de tels espaces qui tiennent compte de l'impératif du respect des conditions sanitaires". Il a, à ce titre, "ordonné aux responsables des services de sécurité de veiller, par une pré-

sence renforcée, à l'observation sur le terrain des consignes de distanciation entre les estivants et de port du masque". Le Président de la République a chargé le Premier ministre de préparer des décrets en vue de prévoir les modalités pratiques pour une application flexible de ces mesures, a assuré la même source, ajoutant que l'Etat restera "vigilant quant au respect rigoureux de ces mesures par les citoyens, lesquelles mesures peuvent être remises en cause en cas d'aggravation de la situation sanitaire. Il y va de la santé de tous".

## Mogadiscio : un kamikaze se fait exploser devant un restaurant, 2 morts



Le moins deux personnes ont été tuées et une blessée lundi quand un kamikaze s'est fait exploser devant un restaurant de la capitale Mogadiscio, a-t-on appris de source policière et auprès de témoins. "L'explosion a eu lieu à l'entrée du restaurant où un garde de sécurité a arrêté le kamikaze avant qu'il ne se fasse exploser", a indiqué un policier, Abdirahman Mohamed. "Deux personnes, dont le garde du restaurant, sont mortes dans l'explosion", a-t-il ajouté. Abdukatir Mohamed, un témoin, a déclaré avoir vu deux corps sans vie et une personne blessée qui a été emmenée à l'hôpital.

Proche du port de Mogadiscio, le restaurant Lul Yeme-

ny est populaire parmi les responsables sécuritaires et gouvernementaux travaillant aux alentours, qui sont régulièrement la cible d'attentats menés par les islamistes radicaux shebab. L'attentat n'a pas été immédiatement revendiqué, mais les shebab, affiliés à Al-Qaïda, ont l'habitude de mener de telles opérations à Mogadiscio. Chassés de la capitale somalienne en 2011, les shebab ont ensuite perdu l'essentiel de leurs bastions.

## 20 morts dans l'attaque d'une prison en Afghanistan

Au moins 20 personnes, dont des civils et des prisonniers, ont péri dans l'attaque d'une prison de l'est de l'Afghanistan par des combattants du groupe terroriste État islamique (EI/Daech), ont annoncé lundi les autorités locales.

Des hommes armés ont lancé dimanche soir un assaut d'envergure contre une prison de Jalalabad, où sont détenus de nombreux talibans et membres de l'EI, aux dernières heures d'une trêve globalement respectée de trois jours entre talibans et forces afghanes pour la grande fête de l'Aïd. La fusillade avec les forces de sécurité a fait 20 morts, selon Zaher Adel, porte-parole de l'hôpital provincial, un bilan amené à s'allonger. 40 blessés se trouvent en effet dans un état grave, a-t-il indiqué.

Dans un communiqué publié dimanche soir par son agence de propagande Amaq, l'EI a revendiqué l'attaque. Les terroristes de Daech n'étaient pas partie prenante de la trêve. Les combats entre les forces afghanes et les assaillants de l'EI se poursuivaient lundi matin.

## Mali : un avion de l'ONU rate son atterrissage, 11 blessés



Un avion de la Mission de l'ONU au Mali (Minusma) a raté son atterrissage lundi à l'aéroport de Gao, dans le nord du Mali, et a fini sa course "hors piste", faisant au moins six blessés", a appris l'AFP auprès de la Minusma et d'un témoin. Une grande partie du fuselage de l'avion à la carlingue blanche frappée du logo de l'ONU, s'est enfonce dans un terrain gorgé d'eau par les pluies récentes, selon des photos circulant sur les réseaux sociaux et authentifiées par l'AFP. L'incident n'est cependant pas dû "au temps qu'il faisait" à Gao, a affirmé un responsable de l'aéroport de Gao, sans préciser s'il pleuvait au moment de l'atterrissement. "Un de nos avions a atterri ce lundi hors-piste à Gao. Il venait de Bamako. Il y a au moins six blessés", a déclaré à l'AFP un responsable de la Minusma à Gao. Le Vol "UNO 52P" a quitté Bamako lundi matin pour arriver à Gao environ deux heures plus tard avec à son bord sept membres d'équipage, tous des Russes, a indiqué à l'AFP une autre source à la Minusma à Gao.

## EDITORIAL

Par Abdou BENABBOU

### DECOMpte ET ANNIHILATION

d'elles-mêmes non contraintes comme aujourd'hui de se plier et de s'adapter à la déboulée des inventions technologiques absentes à l'époque. Poser les pieds sur la lune, comme les vacances et les congés payés ne pouvaient traverser l'imagination et quelques génies rêveurs les introduisaient dans les territoires réduits de la science-fiction.

Il n'est pas dit que le progrès soit une tare, mais l'exubérance de son prix s'avère de plus en plus effarante et la monstrueuse épidémie qui hachure en ce moment l'ensemble des cultures et des comportements humains est survenue

sans prévenir pour aviser les hommes qu'une grande page de l'histoire se tourne pour qu'ils soient tenus de se donner un autre profil et une nouvelle définition. L'été actuel que l'on croyait se présenter en saison salvatrice du moins en aire passagère de repos n'a eu en fait qu'à imprimer l'illusion d'une accalmie pandémique illusoire loin de la réalité des statistiques et leurs près de 700.000 morts à travers le monde.

Le tourisme, dernier refuge pour les suants, a fini par claquer la porte face aux ultimes espoirs pour rappeler à tous que le confinement de tout et de tous est bien plus global et plus large qu'on le croit et que le décompte des victimes et l'annihilation de tout ce qui a fait ce que les hommes sont aujourd'hui ne sont pas terminés.